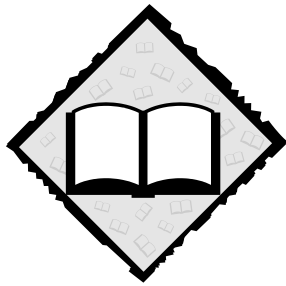


PARTIE 1

LES ÉCRIVAINS



CHAPITRE 1

ÉCRIRE NE FAIT PAS VIVRE

Benoit Allaire

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec a précédemment publié¹ les premiers résultats de l'*Enquête auprès des écrivaines et des écrivains du Québec*. Cette enquête, demandée par la Bibliothèque nationale du Québec, fait partie du projet intitulé *État des lieux des domaines du livre et des bibliothèques*. Soulignons que le succès de cette enquête est avant tout attribuable à la collaboration enthousiaste de tous les écrivains qui y ont participé. Mentionnons également la contribution essentielle de la Bibliothèque nationale du Québec, de l'Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ), de la Quebec Writer's Federation, de Copibec et du Conseil des arts et des lettres du Québec.

L'enquête téléphonique, précédée de l'envoi postal du questionnaire, s'est déroulée du 15 octobre au 29 novembre 2002. L'échantillon est formé de 768 écrivaines et écrivains, et le taux

de réponse est de 72,5 %. Pour être admissible à l'univers de l'enquête, un auteur devait répondre aux critères de l'UNEQ pour être membre titulaire et avoir publié au moins un livre depuis 1992. Les résultats de notre enquête s'appliquent donc aux écrivains dits « professionnels » ou dont le processus de professionnalisation est bien enclenché. Le questionnaire de 93 questions abordait trois thèmes généraux : la production des écrivains, leur reconnaissance professionnelle et sociale de même que leurs conditions de pratique.

À peine 9 % des écrivains comptent sur leurs droits d'auteur comme principale source de revenu

Nous avons demandé aux écrivains quelle était leur principale source de revenu au cours des

trois dernières années. Pour 60 % des écrivains et écrivaines du Québec, le travail rémunéré représente la principale source de revenu. Les bourses d'aide à la création sont la principale source de revenu de 10 % des écrivains, tout comme les prestations gouvernementales, telles l'assurance emploi ou l'aide sociale. Les droits d'auteur constituent la principale source de revenu de seulement 9 % des écrivains.

Les écrivaines sont plus nombreuses que les écrivains à tirer de leur création l'essentiel de leur revenu. En effet, les droits d'auteur représentent la principale source de revenu de 13 % des écrivaines contre 7 % pour les écrivains. Il y a peu de différence entre les hommes et les femmes quant à la place occupée par les bourses d'aide à la création en tant que principale source de revenu. Ces bourses sont la principale source de revenu de 10 % des écrivaines et de 9 % des écrivains. Par

1. *Statistiques en bref*, n° 1, avril 2003.

ailleurs, 9 % des écrivains sont dépendants de prestations gouvernementales, tandis que, chez les écrivaines, cette proportion est beaucoup moins élevée, soit 6 % seulement.

Soulignons également que, si l'on fait abstraction des revenus liés aux droits d'auteur, 16 % des écrivains et des écrivaines n'ont eu aucun revenu de travail au cours des trois dernières années. Parmi ces écrivains, 13 % ont déclaré que les droits d'auteur représentent leur principale source de revenu. Ceux-ci constituent 2 % de tous les écrivains, c'est-à-dire environ 20 personnes.

Des écarts importants quant à la distribution des revenus liés aux droits d'auteur

Les écrivains pour qui les redevances découlant des différents droits représentent la principale source de revenu offrent une distribution des revenus particulière, les groupes les plus importants se situant aux extrémités de l'échelle des revenus. En effet, 28 % de ces écrivains ont gagné moins de 15 000 \$ annuellement au cours des trois dernières années, tandis que 26 % d'entre eux ont gagné 60 000 \$ et plus annuellement au cours de la même période.

Nous avons également demandé aux écrivains quels types de droits leur apportaient certains gains. Comme on pouvait s'y attendre, presque tous les écri-

Tableau 1.1

Proportion des écrivains ayant gagné des revenus relatifs à certains types de droits, Québec, 2001

	%
Droits d'auteur provenant d'un ou de plusieurs éditeurs	90,5
Droits de prêt public	91,4
Droits de reprographie	82,3
Droits de traduction	19,3
Droits d'adaptation cinématographique	8,6
Autres droits	9,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

vains (91 %) ont reçu des redevances de leurs éditeurs au cours des trois dernières années. Le programme de droit de prêt public est bien connu des écrivains, puisque 91 % d'entre eux ont également déclaré avoir gagné des revenus en vertu de ce programme. Les écrivains sont également nombreux à percevoir des droits de reprographie et une portion étonnante réalise des gains relatifs aux droits de traduction et d'adaptation cinématographique (tableau 1.1).

Les revenus de travail des écrivains : des sources diversifiées

À part les revenus relatifs aux droits d'auteur, nous avons demandé aux écrivains d'où ils avaient tiré leurs revenus de travail au cours des trois dernières années. Ils devaient préciser s'ils avaient enregistré des gains pour certaines activités, liées ou non à l'écriture. Dans ce dernier cas, nous voulions savoir dans quelle catégorie socioprofessionnelle ces gains avaient été réalisés.

Parmi ces écrivains ayant reçu d'autres revenus de travail, 87 % des répondants ont gagné des revenus provenant d'au moins une activité associée à l'écriture. L'activité rémunérée liée à l'écriture à laquelle ont participé le plus d'écrivains est – et de loin – la lecture publique, les conférences et autres prestations, soit 70 % des répondants. La pratique du journalisme et la tenue d'ateliers de création littéraire viennent ensuite avec respectivement 28 % et 27 % des répondants (tableau 1.2).

Toujours chez les écrivains ayant d'autres revenus de travail que ceux qui se rapportent aux droits d'auteur, 65 % ont déclaré avoir enregistré des gains provenant d'une activité professionnelle qui n'est pas directement associée à l'écriture. La plus grande partie de ces écrivains – 32 % d'entre eux ou 18 % de tous les écrivains – se trouve dans l'enseignement, ainsi que parmi le personnel professionnel des arts et de la culture – 33 % d'entre eux ou 18 % de tous les écrivains (tableau 1.3).

Combien les écrivains gagnent-ils ?

Nous avons demandé aux écrivains quels ont été, en moyenne, leurs revenus bruts au cours des trois dernières années. Les répondants devaient indiquer laquelle, parmi cinq tranches de revenu, correspondait le mieux à leur situation : moins de 15 000 \$, de 15 000 \$ à 29 999 \$, de 30 000 \$ à 44 999 \$, de 45 000 \$ à 59 999 \$, 60 000 \$ et plus. Afin de mieux saisir la signification des résultats de l'enquête, nous avons comparé les revenus des écrivains à ceux de l'ensemble de la population de 15 ans et plus ayant gagné un revenu², que nous appelons « population de référence ». Toutefois, il est important de noter que cette comparaison ne tient pas compte des multiples autres facteurs, tels l'âge ou la scolarité, qui distinguent les écrivains de l'ensemble de la population active et que, par conséquent, les résultats doivent être interprétés en tenant compte de ces limites (figure 1.1).

L'enquête révèle que les écrivains, pris dans leur ensemble, ont des revenus supérieurs à ceux de la population de référence. Cependant, la distribution de ces revenus ne correspond pas à celle de la population de référence, puisque la proportion des écrivains qui se situent dans la tranche de revenu la plus élevée est beaucoup plus grande que dans la population de référence.

Tableau 1.2

Proportion des écrivains ayant réalisé des gains pour certaines activités liées à l'écriture¹, Québec, 2001

Activité	%
Enseignement de la littérature	23,3
Atelier de création littéraire	26,9
Traduction littéraire	10,9
Révision d'épreuves	13,4
Activité de journalisme	27,7
Rédaction technique, scientifique, publicitaire ou de discours	17,3
Rédaction de textes pour le cinéma, la radio ou la télévision	20,5
Lecture publique, conférence et autre prestation publique	69,7
Au moins une activité liée à l'écriture	87,4

1. Les droits d'auteur sont exclus.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 1.3

Répartition des écrivains¹ selon la catégorie socioprofessionnelle, Québec, 2001

	%
Cadre supérieur ou professionnel	15,6
Enseignant	32,3
Personnel professionnel des arts et de la culture	32,5
Personnel d'administration et de bureau	6,7
Personnel technique et paraprofessionnel	2,4
Personnel de la vente et des services	3,3
Gens de métier et personnel de soutien	4,0
Autre	3,4
Total	100,0

1. Comprend les écrivains qui ont reçu un revenu de travail, en plus des droits d'auteur, provenant d'une activité non associée à l'écriture.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

2. Revenu total reçu au cours de l'année civile 2000 par les personnes âgées de 15 ans et plus.

Ainsi, la proportion des écrivains dont le revenu est inférieur à 30 000 \$ n'est que de 40 %, tandis qu'elle est de 59 % pour l'ensemble des individus de 15 ans et plus gagnant un revenu³. Toutefois, la répartition des écrivains selon les classes de revenu révèle l'existence de deux groupes distincts. D'une part, il y a celui des écrivains dont le revenu annuel est inférieur à 60 000 \$ où la distribution décroît à mesure que la classe de revenu augmente, ce qui est également le cas pour la population de référence. D'autre part, il y a celui des écrivains dont le revenu est supérieur ou égal à 60 000 \$ où on trouve plus du quart des écrivains. Dans la population de référence, 10 % seulement des individus ont gagné 60 000 \$ et plus en 2000⁴.

Cette particularité de la distribution des écrivains selon le revenu est encore plus troublante quand on compare les revenus des écrivaines avec ceux des écrivains. En fait, c'est seulement pour les hommes que le groupe ayant les revenus les plus élevés constitue le groupe le plus important avec 32 % des écrivains. Cette proportion n'est que de 15 % chez les femmes. À l'inverse, plus du quart des écrivaines, 26 %, ont des revenus annuels inférieurs à 15 000 \$, tandis que seulement 11 % des écrivains se placent dans cette catégorie.

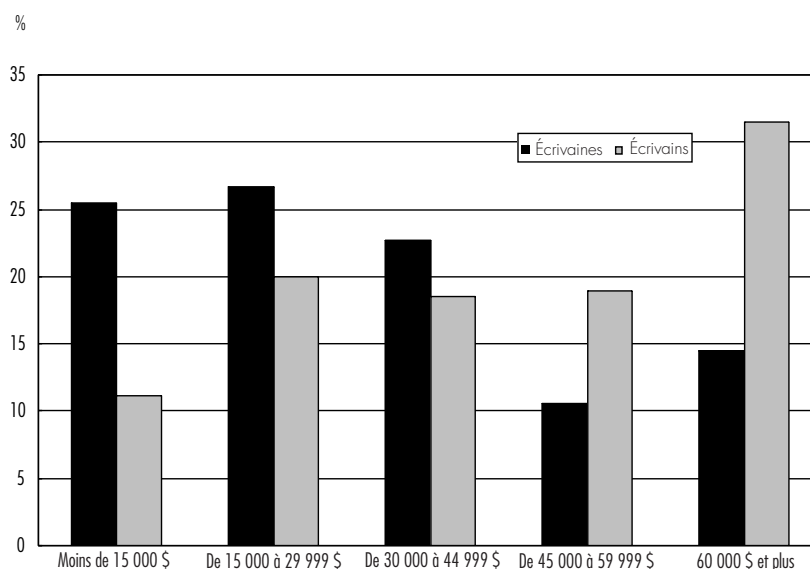
Cette différence entre les revenus des écrivains et des écrivaines est-elle la même que celle que l'on peut observer entre les hommes et les femmes dans la population de référence ? Non. Toutes proportions gardées, cette population comporte 1,4 fois plus de femmes que d'hommes ayant gagné moins de 30 000 \$, tandis que ce rapport est de 1,7 chez les écrivaines.

Par ailleurs, soulignons que 40 % des « écrivains » sont des femmes, tandis que la population de référence en compte 47 %.

Le temps n'est pas toujours de l'argent

Il existe une association assez forte entre le temps consacré à l'écriture et le revenu des écrivains. En effet, parmi les écrivains qui consacrent moins de 25 % de leur temps de travail à des activités liées à l'écriture, 32 % ont un revenu de 60 000 \$ et plus et 8 % produisent un revenu inférieur à 15 000 \$. Par contre, parmi les écrivains qui consacrent entre 75 % et 99 % de leur temps de travail à des activités relatives à l'écriture,

Figure 1.1
Répartition des revenus annuels des écrivaines et des écrivains,
Québec, 2001



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines*.

3. Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 (97F0019XCB01001).

4. *Ibid.*

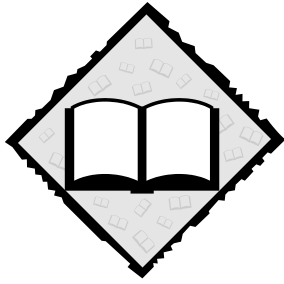
28 % des répondants tirent un revenu inférieur à 15 000 \$ et seulement 12 %, un revenu de 60 000 \$ et plus.

Pour ce qui est des écrivains qui consacrent 100 % de leur temps de travail à la création, la situation est différente. Encore une fois, on peut observer une certaine polarisation quant à la distribution des revenus, puisque 26 % de ces écrivains ont un revenu inférieur à 15 000 \$ et que 20 % perçoivent 60 000 \$ et plus. D'une manière plus globale, parmi les écrivains qui consacrent 75 % et plus de leur temps de travail à des activités associées à l'écriture, plus de 55 % gagnent moins de 30 000 \$ par année.

En résumé...

Bien que la plupart des écrivains puissent compter sur certains revenus liés à leurs activités de

création, ceux-ci sont insuffisants pour constituer leur principale source de revenu. La grande majorité des écrivains peut quand même compter sur des gains provenant d'activités liées à l'écriture, telles que les lectures publiques, les ateliers d'écriture ou l'enseignement de la littérature. Toutefois, près des deux tiers des écrivains doivent tirer des revenus d'un domaine qui n'est pas directement associé à la création. De façon générale, les écrivains touchent des revenus supérieurs à ceux de la population de 15 ans et plus ayant gagné un revenu, mais les écarts de revenu sont plus importants chez les écrivains que dans la population de référence. Enfin, il est si vrai que les écrivains parviennent difficilement à subvenir à leurs besoins uniquement grâce à leurs activités de création qu'on en arrive au constat suivant : plus les écrivains consacrent de temps à celles-ci, moins leurs revenus sont élevés.



CHAPITRE 2

PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET PRODUCTION DES ÉCRIVAINS

Marcel Fournier et Guy Gauthier

Introduction

Qui sont les écrivains québécois ? Que font-ils ? L'enquête menée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec auprès des écrivaines et des écrivains québécois permet, chiffres à l'appui, de mieux connaître les caractéristiques sociodémographiques de ce groupe professionnel et de mieux comprendre la nature de la profession – du métier, aime-t-on dire – qu'ils exercent.

Un groupe professionnel qui n'a apparemment rien de professionnel

Le mot « écrivain » est habituellement associé à des auteurs qui s'imposent dans le monde des lettres par la qualité de leur écriture et leur imagination, ou en-

core il désigne de préférence les romanciers, les poètes, les dramaturges et les essayistes. Ce sont des « travailleurs de la langue », spécialistes des mots, de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe. C'est une vérité de La Palice que de dire que les écrivains écrivent, mais il y a parmi eux ceux qu'on appelle les « professionnels de l'écriture littéraire » et qui font l'objet de la présente étude : ce sont ceux et celles qui ont publié au moins un livre au cours des dix dernières années (depuis 1992) et au moins deux livres depuis le début de leur carrière. Ils sont au Québec, selon diverses estimations, un peu plus de un millier (1 040)¹, et ils ont publié en carrière plus de 13 000 ouvrages originaux, ce qui représente plus d'une douzaine (12,7) de livres par auteur.

Les conditions d'accès au « métier d'écrivain » ne sont pas, comme

pour d'autres professions, formellement définies. Il suffit, diront certains, d'avoir du talent. L'acceptation d'un manuscrit par une maison d'édition transforme celui ou celle qui écrit en un écrivain. L'obtention d'un diplôme universitaire ou l'appartenance à une association professionnelle n'est d'ailleurs pas obligatoire. Tout cela donne l'image d'une profession facilement accessible, indépendamment du sexe, de l'âge ou de la scolarité, et qui s'exerce dans une grande liberté. On aime bien y croire mais, dans les faits, qu'en est-il ? Quelle est la place des jeunes ou des femmes parmi les écrivains ? Faut-il ou non être titulaire d'un diplôme collégial ou universitaire en lettres ? Y a-t-il en région des écrivains nombreux et actifs ? Le monde des écrivains est, peut-on penser, fort hétérogène. Et on y trouve sûrement, comme ailleurs, des formes de discrimination en fonction du

1. Au départ, il faut savoir que la liste des répondants a été constituée par la fusion de cinq listes provenant de cinq sources différentes pour un grand total d'environ 1 240 écrivains. Une première opération d'élimination des doublons et des cas inadmissibles a réduit la population à 1 158 écrivains. Au cours du prétest et de la collecte, 62 autres cas se sont avérés inadmissibles, ce qui a réduit la population à 1 096. Au moment de la pondération, nous avons donc tenu compte de la probabilité qu'il y ait des cas inadmissibles parmi les répondants que nous n'avons pu joindre, ce qui réduit le nombre d'écrivains à 1 040.

sexe ou de l'origine ethnolinguistique. L'écrivain, en tant que créateur, n'a apparemment rien d'un professionnel, mais on peut déceler, dans les conditions d'accès et d'exercice du travail d'écrivain, plusieurs signes de ce que l'on appelle la « professionnalisation », qu'il s'agisse de l'obtention de diplômes, de l'accès à des postes ou à diverses sources de revenu (droits d'auteur, bourses, etc.), ou même de l'appartenance à une association professionnelle.

Une vie de projets, un portefeuille d'activités, de grandes inégalités

Le travail de création est loin d'être homogène : certains écrivains ont un emploi à temps plein (souvent dans l'enseignement ou dans des entreprises « culturelles » : télévision, radio et journalisme), d'autres ont un travail intermittent avec engagement temporaire, d'autres enfin cèdent leurs œuvres par contrat (droits d'auteur)². Il y a de tout : auto-emploi, travail à la pige (*free lancing*), diverses formes atypiques de travail (intermittence, temps partiel, multisalariat). Le déroulement d'une carrière littéraire ou artistique est marqué par une succession de périodes de travail et de périodes plus ou moins longues de non-emploi ou de chômage, et l'écrivain, tout comme l'artiste,

doit souvent, pour réaliser son travail « de vocation », avoir d'autres activités rémunérées dites « de complément ». L'écrivain organise souvent sa carrière par projet et il gère à son compte ce qu'on peut appeler, à la suite de Luc Boltanski et Ève Chiapello, un « portefeuille d'activités³ ».

En ce qui concerne la rémunération, le monde de la création se caractérise par des inégalités tout simplement spectaculaires et, chose encore plus extraordinaire, ces inégalités apparaissent légitimes. Menger parle d'une « loterie du succès culturel », mais où tout n'est pas dû qu'à la chance; il y a aussi le talent et le travail. C'est, sur le plan national comme sur le plan international, un « marché à vainqueur accapareur » : les plus « talentueux » et les plus « réputés » raflent la mise. Les écarts de réussite symbolique et matérielle sont vertigineux, et il n'y a aucune commune mesure entre la distribution des gains et les différences de capacité. Pour quelques très riches vedettes, il y a un nombre effarant d'artistes sous le seuil de la pauvreté. C'est donc un marché où les risques sont grands. Comment expliquer qu'on s'y aventure en aussi grand nombre ? Il y a l'espérance de gains élevés et aussi la recherche de gratifications non monétaires (statut, liberté, etc.).

Hiérarchie et structure du champ littéraire

Des livres, des maisons d'édition, des bibliothèques et des librairies, des auteurs : voilà les conditions d'existence d'une littérature. Sans oublier évidemment la politique culturelle et les programmes gouvernementaux de subvention. Relativement autonome (par rapport aux pouvoirs politique et religieux), le monde des lettres est un univers fortement structuré et différencié, également traversé par de nombreuses oppositions. On peut en parler comme d'un champ – le champ littéraire – avec ses multiples positions et ses différents sous-univers. Dans *Les règles de l'art*, Pierre Bourdieu décrit le marché des biens symboliques (art, littérature, etc.) comme « le lieu de coexistence antagoniste de deux modes de production et de circulation obéissant à des logiques inverses⁴ » : d'un côté, le pôle de l'économie non économique fondée sur la reconnaissance obligée des valeurs de désintéressement et sur la dénégation du « commercial »; de l'autre, le pôle du commerce et des industries culturelles. Cette opposition caractérise le monde de l'édition.

Au pôle de l'économie non économique, on préfère l'accumulation du capital symbolique (à

2. Pierre-Michel MENER, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris, Le Seuil, coll. « La république des idées », 2002.

3. Luc BOLTANSKI et Ève CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

4. Pierre BOURDIEU, *Les règles de l'art*, Paris, Seuil, 1992, p. 235.

long terme) au profit économique (à court terme). C'est la sphère de la reconnaissance, de la légitimité. Les auteurs et les entreprises s'inscrivent dans un cycle de production long, fondé sur l'acceptation du risque inhérent aux investissements culturels et, surtout, sur la soumission aux lois propres au commerce de l'art et de la culture. À l'autre pôle, c'est la logique économique des industries culturelles et artistiques : le commerce des biens culturels est un commerce comme d'autres. Priorité est donnée à la diffusion, au succès immédiat, mesuré au tirage (livres), à la fréquentation (cinéma) et aux recettes. On s'ajuste à la demande préexistante de la clientèle ou du public. Ce sont des entreprises à cycle de production court qui cherchent à assurer la rentrée accélérée des profits grâce à une circulation rapide des produits voués à une obsolescence rapide. Selon le degré de structuration et de différenciation d'un champ littéraire, l'opposition entre ces deux pôles est plus ou moins grande.

L'enquête de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec ne fournissant aucune information sur le rattachement des écrivains aux diverses maisons d'édition, on ne peut vérifier si, dans le cas d'un champ littéraire relativement petit comme le champ littéraire québécois, l'op-

position entre les pôles culturel et économique est moins forte ici qu'ailleurs. Il est cependant possible, sur la base des données relatives aux caractéristiques sociales et professionnelles des écrivains, de cerner certaines grandes oppositions qui divisent les écrivains québécois, que ce soit le temps consacré à l'écriture, le type d'activités ou d'emplois occupés, ou la catégorie à laquelle se rattachent les écrivains. On peut déjà y déceler certaines caractéristiques structurales du champ littéraire québécois qui, comme tout champ littéraire, est hiérarchisé, en fonction à la fois du pouvoir (définition des règles du jeu, sélection des manuscrits dans le cas des maisons d'édition et des revues, consécration), de la richesse et de la notoriété. Fort diverses, les formes de consécration vont de la consécration charismatique à la consécration institutionnelle, ou à la consécration par les pairs (petite revue littéraire ou prix littéraire), en passant par les succès de librairie ou les succès mondains (entrevue à la télévision)⁵.

L'enquête de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec fournit de nombreuses données sur les conditions d'exercice du « métier » d'écrivain : types d'activités, emplois, sources de revenu, productivité, notoriété, etc. Même si nous sommes conscients que les aspects

économiques ou matériels et symboliques du métier d'écrivain ne doivent pas être analysés indépendamment les uns des autres, nous nous limiterons, dans cette partie de notre étude, aux premiers aspects. Toute la question est de savoir si l'âge, le sexe et la région de résidence ont une quelconque influence sur la manière d'exercer le métier d'écrivain. Tout porte à le croire : la vie littéraire québécoise est traversée – et elle y trouve sa richesse – par les oppositions jeunes/vieux, hommes/femmes et Montréal/autres régions situées en dehors des deux grands centres urbains (Montréal et Québec).

Profil sociodémographique des écrivains

Qui sont les écrivains ? C'est à cette question que nous répondons dans cette première partie qui regroupe des données de portée générale sur les caractéristiques sociodémographiques que sont le sexe, l'âge, la région de résidence et la formation des écrivains. Lorsque c'est possible, ces données sont comparées avec celles d'une autre étude menée par le ministère des Affaires culturelles du Québec et dont les résultats ont été publiés en 1986⁶. Toutefois, le lecteur devra faire preuve de prudence en

5. Gisèle SAPIRO, *La guerre des écrivains, 1940-1953*, Paris, Fayard, 1999.

6. Sylvie PROVOST et Rosaire GARON, « Auteur : pleinement ou à demi ? », *Chiffres à l'appui. Bulletin du Service de la planification, des politiques et de la recherche*, Ministère des Affaires culturelles du Québec, vol. 3, numéro spécial, mai 1986, p. 2.

interprétant ces comparaisons, puisque les univers d'enquête sont différents, de même que les instruments de mesure.

Âge

Chaque saison littéraire voit arriver sa cohorte de nouveaux auteurs et aussi de jeunes auteurs. La relève, quoi ! Mais les plus âgés ne quittent pas nécessairement la scène : il n'y a souvent pas de retraite à 65 ans chez les écrivains et les écrivaines. L'âge⁷ des écrivains est une variable très importante si l'on veut comprendre à la fois la morphologie actuelle du groupe des écrivains et anticiper des changements qui pourraient en modifier les caractéristiques. Comme tout groupe social ou professionnel, celui des écrivains comprend diverses cohortes d'âge qui correspondent à différents cycles de vie professionnelle. L'âge est aussi marqueur social et il permet de circonscrire différentes générations. Les générations d'écrivains se suivent, peut-on dire, mais elles ne se ressemblent pas.

Il n'y a, dans la population étudiée, aucun écrivain de moins de 25 ans. Nous avons divisé les écrivains en quatre groupes d'âge. Le premier groupe est celui qu'on peut appeler la génération des « jeunes » écrivains et

qui ont entre 25 et 44 ans : ils représentent le quart (24,0 %) des écrivains interrogés. Ils sont nés au milieu des années 1960 et, au moment où ils ont eu 20 ans, ils ont connu le deuxième référendum sur la « question nationale ». Le deuxième groupe est celui des écrivains qui ont entre 45 et 54 ans. Née après la dernière guerre, cette génération est celle des *baby boomers* qui, dans la vingtaine, ont vécu une période de grande effervescence politique avec l'élection du Parti québécois en 1976. Ce groupe représente un peu moins du tiers (30,5 %) des écrivains. Le troisième groupe (27,9 %) est aussi nombreux que le précédent. C'est la cohorte des écrivains dont l'âge varie entre 55 et 64 ans. Ils sont nés dans la période de l'entre-deux-guerres et, à l'âge de 20 ans, ils ont vécu la grande période de réforme de la Révolution tranquille. Enfin, la dernière cohorte comprend les écrivains les plus âgés, qui ont 65 ans et plus. Ils ont souvent entrepris leur carrière d'écrivain dans les années suivant la Seconde Guerre mondiale ou au milieu des années 1950, à un moment où la société québécoise sortait de la « grande noirceur » pour se moderniser. Ils représentent 17,6 % des écrivains.

La structure d'âge des écrivains se distingue de celle de l'ensem-

ble de la population active du Québec, en ce sens que les moins de 45 ans y sont sous-représentés (24 %) en comparaison d'un peu moins de 40 % dans l'ensemble de la population. Les écrivains constituent un groupe professionnel où la proportion des plus âgés est relativement plus grande. Cette tendance au vieillissement des écrivains risque d'autant plus de s'accroître que les « très jeunes » écrivains – c'est-à-dire ceux qui ont entre 25 et 34 ans – sont trois fois moins nombreux que dans la population active. En 1986, la moyenne d'âge des auteurs était d'environ 41 ans. Nous l'estimons aujourd'hui à 53 ans.

Âge et sexe

Jusqu'aux années 1970, une minorité des écrivains était des femmes : environ 20 % des écrivains nés après 1920 et qui font l'objet d'une notice biographique dans le *Dictionnaire pratique des auteurs québécois* en 1976 sont de sexe féminin⁸. Dix ans plus tard, en 1986⁹, la situation a déjà changé : 37,2 % des auteurs sont des femmes. Depuis, la proportion de femmes est demeurée sensiblement la même. Les hommes sont majoritaires, mais la présence des femmes apparaît un peu plus marquée : elles représentent un peu moins de 40 % (tableau 2.1). Il s'agit

7. Q41 Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ? 15-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans, 65 ans et plus ?

8. Marcel FOURNIER, « Portrait d'un groupe : les écrivains québécois », *Possibles*, vol. 10, n° 2, hiver 1986, p. 129-144, dans Réginald HAMEL, John HARE et Paul WYCZYNSKI, *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, Montréal, Fides, 1976.

9. Sylvie PROVOST et Rosaire GARON, *op. cit.*, p. 2.

d'une tendance qui ne peut que s'accroître au cours des prochaines années, puisque, chez les 25-44 ans et les 45-54 ans, cette proportion est plus élevée, respectivement de 41,0 % et de 44,2 %. Ce n'était pas le cas il y a 16 ans. À cette époque, la proportion d'hommes et de femmes ne variait pas en fonction des différents groupes d'âge.

En conséquence, la moyenne d'âge des écrivains est nettement plus faible que celle des écrivains, comme le laisse deviner le tableau 2.2.

Âge et région de résidence

Plus de la moitié (50,5 %) des écrivains vivent dans l'île de Montréal et cette tendance est encore plus forte chez les « jeunes » écrivains de 25-44 ans. Ce qui peut étonner, c'est la proportion relativement plus faible d'écrivains de ce groupe d'âge qui habitent dans la région de

Tableau 2.1

Répartition des écrivains selon le sexe par groupe d'âge, Québec, 2002

	Féminin	Masculin	Total
	%		
25-44 ans	41,0	59,0	100,0
45-54 ans	44,2	55,8	100,0
55-64 ans	32,4	67,6	100,0
65 ans et plus	27,9	72,1	100,0
Tous	37,2	62,8	100,0

Tableau 2.2

Répartition des écrivains selon l'âge par sexe, Québec, 2002

	25-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total
	%				
Féminin	26,4	36,2	24,3	13,2	100,0
Masculin	22,5	27,1	30,1	20,2	100,0
Tous	24,0	30,5	27,9	17,6	100,0

Québec. On y trouve par ailleurs près de 20 % des écrivains âgés de plus de 65 ans. La région de la périphérie de Montréal connaît une situation tout à fait opposée : on y trouve seulement 6,5 %

des écrivains âgés et 18,9 % des écrivains jeunes. Pour ce qui est de l'ensemble des autres régions du Québec, elles ont la même importance dans chacune des strates d'âge (tableau 2.3)¹⁰.

Tableau 2.3

Répartition des écrivains selon la région de résidence par groupe d'âge, Québec, 2002

	Québec (GR)	Montréal (île)	Périphérie de Montréal	Autres régions	Total
	%				
25-44 ans	7,6	54,6	18,9	18,9	100,0
45-54 ans	13,2	48,6	16,7	21,5	100,0
55-64 ans	10,7	48,6	21,4	19,3	100,0
65 ans et plus	19,6	51,1	6,5	22,8	100,0
Tous	12,3	50,5	16,7	20,5	100,0

10. Q46 Dans quelle région se situe votre résidence principale au Québec ? Québec (GR) : Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches; Montréal : île de Montréal; périphérie de Montréal : Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie; autres régions : Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec. Le regroupement des diverses parties du Québec en quatre régions tient à la taille de l'échantillon et aux contraintes liées au respect de la confidentialité des résultats.

Âge et revenu personnel et familial

Le revenu personnel des écrivains croît avec l'âge. La moitié des jeunes écrivains gagnent moins de 29 000 \$, alors que c'est le cas d'un peu moins du tiers des écrivains âgés. Par contre, 33 % de ces derniers gagnent 60 000 \$ et plus, tandis qu'environ 15 % des jeunes écrivains font de même (tableau 2.4).

Tout comme le revenu personnel, le revenu familial¹¹ augmente en fonction de l'âge, mais jusqu'à 65 ans. Le pourcentage des écrivains âgés qui ont un revenu familial élevé n'est en effet que de 25 % (tableau 2.5). Cependant,

plus de 46 % d'entre eux ont un revenu familial « moyen », ce qui est un pourcentage plus élevé que dans les autres groupes d'âge. Cette situation s'explique probablement par ce qu'on peut appeler l'« effet de la retraite » (qui présuppose une baisse des revenus tirés d'un emploi, que ce soit le sien ou celui du conjoint ou de la conjointe).

Sexe

Malgré les efforts consentis et les progrès réalisés, les inégalités de revenu entre les sexes persistent, non seulement au sein de l'ensemble de la population active, mais aussi dans la plupart des

groupes professionnels. L'écriture n'est pas un métier typiquement féminin, et les femmes qui l'exercent ne gagnent pas plus que les hommes, au contraire.

Sexe et revenu personnel, revenu familial et participation au revenu familial

Les écrivaines ont en effet un revenu personnel nettement plus faible que celui de leurs collègues : plus de 52 % ont un revenu personnel inférieur à 30 000 \$ (tableau 2.6). Cependant, il faut garder à l'esprit que l'écriture n'est pas la seule source de revenu personnel.

Tableau 2.4
Répartition des écrivains selon le revenu personnel par groupe d'âge, Québec, 2002

	Moins de 30 000 \$	30 000 \$ – 59 999 \$	60 000 \$ et plus	Total
	%			
25-44 ans	49,4	36,8	13,8	100,0
45-54 ans	41,0	31,1	27,9	100,0
55-64 ans	34,7	38,2	27,0	100,0
65 ans et plus	27,5	39,3	33,1	100,0
Tous	38,9	35,9	25,2	100,0

Tableau 2.5
Répartition des écrivains selon le niveau du revenu familial par groupe d'âge, Québec, 2002

	Faible	Moyen	Élevé	Total
	%			
25-44 ans	38,1	34,7	27,2	100,0
45-54 ans	35,3	27,7	37,0	100,0
55-64 ans	30,7	30,3	39,1	100,0
65 ans et plus	27,8	46,2	25,9	100,0
Tous	33,5	33,2	33,3	100,0

11. Le revenu familial est une estimation. La valeur médiane des catégories de revenu personnel est utilisée pour calculer cette estimation. Ensuite, les individus sont classés en rang et la liste est divisée en trois groupes égaux.

La situation n'est plus tout à fait la même lorsque l'on considère le revenu familial¹² : il y a en effet autant de femmes que d'hommes qui vivent dans des ménages à revenu familial élevé. On pourrait être tenté de conclure que la femme écrivaine peut compter sur le revenu du conjoint. Ce serait oublier que les femmes sont relativement plus nombreuses dans les ménages à faible

revenu et moins nombreuses dans les ménages à revenu moyen. C'est donc dire que les femmes, qu'il s'agisse de revenu personnel ou de revenu familial, se trouvent dans une situation nettement moins favorable que celle de leurs collègues masculins (tableau 2.7).

Le revenu d'une personne prend une signification différente selon

son importance dans le revenu familial. Dans le cas de la majorité des écrivains, le revenu personnel compte pour plus des trois quarts du revenu familial. Par contre, 44 % des écrivaines sont dans cette situation, tandis que, pour environ 30 % d'entre elles, le revenu personnel compte pour moins de 50 % (tableau 2.8).

Tableau 2.6
Répartition des écrivains et des écrivaines selon le niveau du revenu personnel, Québec, 2002

	Moins de 30 000 \$	30 000 \$ – 59 999 \$	60 000 \$ et plus	Total
	%			
Féminin	52,1	33,3	14,6	100,0
Masculin	31,2	37,4	31,5	100,0
Tous	39,0	35,9	25,1	100,0

Tableau 2.7
Répartition des écrivains et des écrivaines selon le niveau du revenu familial, Québec, 2002

	Faible	Moyen	Élevé	Total
	%			
Féminin	39,8	26,3	33,9	100,0
Masculin	29,8	37,2	32,9	100,0
Tous	33,5	33,2	33,3	100,0

Tableau 2.8
Répartition des écrivains et des écrivaines selon le niveau de participation de leur revenu personnel au revenu familial, Québec, 2002

	Moins de 50 %	50 % – 75 %	Plus de 75 %	Total
	%			
Féminin	30,5	25,5	44,0	100,0
Masculin	13,3	34,7	52,0	100,0
Tous	19,7	31,3	49,0	100,0

12. Le revenu familial est estimé à partir du revenu personnel de l'écrivain : Q25b *Quel pourcentage votre revenu personnel brut représente-t-il par rapport au revenu total brut de votre ménage pour l'année 2001 ?*

Sexe et région de résidence

Dans la grande région de Québec, on trouve non seulement moins de jeunes écrivains, mais aussi moins d'écrivaines. L'âge et le sexe se conjuguent pour donner à la population des écrivains de l'île de Montréal, en comparaison de celle de la grande région de Québec, une allure plus jeune et un peu plus féminine.

Région de résidence

L'île de Montréal représente le cœur de la vie intellectuelle et littéraire québécoise : on y trouve plus de 50 % des écrivains. Si l'on ajoute à ce pourcentage celui des écrivains qui habitent dans la périphérie de Montréal (16,7 %), on trouve dans la grande région métropolitaine et

dans sa périphérie plus des deux tiers des écrivains. Viennent ensuite les autres régions (20 %) et la grande région de Québec (12 %). En 1986, c'est 74 % des écrivains qui résidaient dans la grande région de Montréal. C'est donc dire que la population des écrivains est aujourd'hui un peu plus « dispersée » dans l'ensemble du territoire québécois (tableau 2.9).

Région de résidence et revenu personnel, revenu familial

Les revenus des écrivains varient en fonction de la région où ils habitent : ils ont en effet plus de chances d'avoir un revenu personnel plus élevé s'ils habitent dans les deux principaux centres urbains du Québec, encore plus

s'ils habitent dans la grande région de Québec que dans l'île de Montréal. Plus de 40 % des écrivains de la région de Québec ont un revenu personnel supérieur à 60 000 \$. Ce pourcentage est inférieur à 20 % dans la région périphérique de Montréal ou dans les « autres » régions. On observe donc trois cas de figure. Il y a la grande région de Québec où les revenus des écrivains tendent à être soit élevés, soit faibles, ce qui accentue l'écart entre ces deux pôles; il y a l'île de Montréal où la répartition des écrivains en fonction de leurs revenus est semblable à celle des écrivains en général et, enfin, il y a les régions en périphérie de Montréal et les autres régions du Québec où la proportion des revenus moyens est plus forte qu'ailleurs (tableau 2.10).

Tableau 2.9
Sexe et région de résidence, Québec, 2002

	Québec (GR)	Montréal (île)	Périphérie de Montréal	Autres régions	Total
	%				
Féminin	9,0	53,0	16,5	21,4	100,0
Masculin	14,4	49,0	16,8	19,8	100,0
Tous	12,4	50,5	16,7	20,4	100,0

Tableau 2.10
Région de résidence et revenu personnel, Québec, 2002

	Moins de 30 000 \$	30 000 \$ – 59 999 \$	60 000 \$ et plus	Total
	%			
Québec (GR)	36,2	22,0	41,7	100,0
Montréal (île)	38,9	34,8	26,3	100,0
Périphérie de Montréal	39,7	42,5	17,8	100,0
Autres régions	40,7	41,1	18,2	100,0
Tous	39,1	35,8	25,1	100,0

En ce qui a trait au revenu familial, les écrivains de la région de Québec se trouvent aussi dans une meilleure situation que les autres écrivains. Et, en comparaison, ce sont les écrivains de l'île de Montréal qui vivent dans les moins bonnes conditions. Sur ce plan, les écrivains montréalais vivent dans des conditions semblables à celles des écrivains des « autres » régions du Québec (tableau 2.11).

Les différences de revenu variant selon l'âge et le sexe, on peut comprendre certaines des différences entre les régions : la région de Québec regroupe en effet un pourcentage relativement plus élevé d'écrivains âgés et de sexe masculin. Les écrivains de la région de Québec sont de sexe masculin dans une proportion de 72 %, alors que ce pourcentage n'est que de 61 % dans l'île de Montréal.

Région de résidence et sexe

L'une de ces raisons pourrait tenir à la disparité des revenus entre les hommes et les femmes, puisqu'il y a nettement plus d'hommes écrivains dans la grande région de Québec que dans les autres régions (tableau 2.12).

Diplôme et formation selon l'âge, le sexe et la région de résidence

Métier de culture par excellence, l'écriture exige habituellement une formation scolaire avancée, qui correspond de plus en plus, dans nos sociétés contemporaines, à une formation universitaire. Cette nouvelle exigence traduit, surtout si la formation exigée appartient au domaine des lettres, un mouvement de professionnalisation de l'activité littéraire. La professionnalisation ne signifie pas seulement l'exis-

tence d'une association ou d'un groupe professionnel, mais aussi la formulation de conditions d'accès et d'exercice de la profession. L'une des conditions est aujourd'hui la formation universitaire, idéalement en lettres.

Pour avoir une représentation assez exacte de la formation des écrivains, nous avons combiné les résultats de deux questions. La première¹³ demandait d'indiquer le diplôme obtenu en lettres et la seconde¹⁴, l'obtention d'un diplôme universitaire dans un domaine autre que celui des lettres (tableaux 2.13 et 2.14).

Tableau 2.11
Région de résidence et revenu familial, Québec, 2002

	Faible	Moyen	Élevé	Total
	%			
Québec (GR)	21,4	40,2	38,5	100,0
Montréal (île)	37,1	31,4	31,6	100,0
Périphérie de Montréal	29,0	33,1	37,9	100,0
Autres régions	35,8	33,3	30,8	100,0
Tous	33,5	33,2	33,4	100,0

Tableau 2.12
Répartition des écrivains selon la région de résidence et le sexe, Québec, 2002

	Féminin	Masculin	Total
	%		
Québec (GR)	27,1	72,9	100,0
Montréal (île)	39,0	61,0	100,0
Périphérie de Montréal	36,8	63,2	100,0
Autres régions	39,2	60,8	100,0
Tous	37,2	62,8	100,0

13. Q7 Quel est le plus haut niveau d'études dans le domaine des lettres que vous avez complété et pour lequel vous avez obtenu un diplôme ?

14. Q10a Avez-vous obtenu un diplôme universitaire dans un domaine autre que celui des lettres ? Q10b Dans quel autre domaine avez-vous obtenu ce diplôme universitaire ?

La grande majorité des écrivains (70,2 %) ont une formation en lettres et, chez la plupart d'entre eux, il s'agit d'un diplôme universitaire, et presque tous (81,0 %) ont obtenu ce diplôme au Québec¹⁵. Les diplômés en droit, en science, en médecine ou même en sciences sociales sont peu nombreux parmi les écrivains : moins du quart des écrivains (19,1 %) ont un diplôme universitaire qui n'appartient pas au domaine des lettres.

En combinant ces deux questions, la proportion des écrivains qui n'ont pas une formation en lettres ou un diplôme universitaire est très faible (11 %). Bien que la comparaison ne soit pas parfaite, 10 % des auteurs, en 1986, avaient une formation primaire ou secondaire¹⁶. Près de 25 % ont une formation en lettres de premier niveau (collégial ou certificat universitaire), un autre quart a un diplôme universitaire en lettres, un troisième quart combine un diplôme universitaire en lettres et dans une autre matière.

D'un groupe d'âge à l'autre, ce profil ne varie guère, à une exception près : parmi les écrivains plus âgés, il y a relativement moins d'écrivains formés en lettres (tableau 2.15).

Il n'y a pas non plus de grande variation en fonction du sexe, si ce n'est que les écrivaines ont, comparativement à leurs collè-

gues masculins, une formation plus exclusivement centrée sur les lettres. Par ailleurs, il existe des différences quant au niveau de diplomation selon les diverses régions du Québec. Les écrivains non urbains, c'est-à-dire qui n'habitent ni le grand Québec ni le grand Montréal, sont plus nombreux à ne pas avoir de formation en lettres ou de formation universitaire. C'est l'opposé chez les écrivains de l'île de Montréal qui sont un peu plus nombreux à avoir

suivi une formation centrée sur les lettres. Enfin, les écrivains de la région de la Capitale-Nationale se démarquent par un pourcentage plus élevé d'auteurs qui sont diplômés à la fois en lettres et dans une autre discipline universitaire.

Comme dans d'autres domaines professionnels, les écrivains continuent leur formation en participant entre autres à des ateliers ou à des colloques portant sur la

Tableau 2.13
Répartition des écrivains selon le niveau d'études en lettres,
Québec, 2002

	Écrivains %
Aucun diplôme en lettres	29,8
Diplôme collégial	10,2
Certificat universitaire	12,9
Autres diplômes universitaires en lettres	46,9
Ne répond pas	0,2

Tableau 2.14
Répartition des écrivains qui ont un diplôme universitaire autre qu'en
lettres selon la discipline, Québec, 2002

	Écrivains %
Aucun autre diplôme	49,1
Beaux-arts	8,5
Droit	2,3
Enseignement (primaire, secondaire)	9,0
Génie, médecine, sciences naturelles	4,0
Sciences humaines	19,2
Sciences sociales	5,4
Autres	2,0
Ne répond pas	0,5

15. Q8 Avez-vous obtenu ce diplôme : au Québec, ailleurs au Canada ou à l'étranger ?

16. Sylvie PROVOST et Rosaire GARON, *op. cit.*, p. 3.

littérature et des sujets directement liés à la création¹⁷. Ces ateliers et ces colloques sont aussi des formes de rayonnement national et international. Les deux tiers des écrivains (62 %) se sont inscrits à l'une ou l'autre de ces activités, le plus souvent au Canada¹⁸. Parmi les écrivains qui participent à de telles activités, la moitié a assisté à des ateliers ou à des colloques qui ont eu lieu au Canada, environ 40 % au Canada et à l'étranger, tandis qu'un très petit nombre a assisté à des ateliers ou à des colloques uniquement à l'étranger (tableau 2.16).

Le taux de participation augmente avec l'âge, sauf chez les 65 ans et plus, qui ont un taux de participation aux ateliers et colloques semblable à celui des plus jeunes. Par ailleurs, ce sont les écrivains en périphérie de

Montréal qui ont le taux de participation le plus faible, alors que le plus élevé est celui des résidents de la grande région de Québec. Il n'y a pas de différence selon le sexe.



Megapress/Pharand



Tableau 2.15

Répartition des écrivains selon le niveau de diplomation par groupe d'âge, Québec, 2002

	Aucun	Collégial lettres	Certificat univ. lettres	Autre diplôme univ. lettres	Diplôme univ. lettres et autre	Diplôme univ. autres disciplines	Total
	%						
Âge							
25-44 ans	12,0	12,4	13,3	30,5	14,1	17,7	100,0
45-54 ans	6,0	10,4	11,0	26,2	23,7	22,7	100,0
55-64 ans	12,1	8,6	13,8	25,9	26,2	13,4	100,0
65 ans et plus	15,8	9,8	14,1	20,1	16,3	23,9	100,0
Sexe							
Féminin	11,1	14,4	8,5	29,4	18,0	18,6	100,0
Masculin	10,6	7,8	15,6	24,2	22,4	19,4	100,0
Région de résidence							
Québec (GR)	7,0	7,8	8,6	25,8	28,1	22,7	100,0
Montréal (île)	9,1	11,6	13,0	29,7	17,7	18,9	100,0
Périphérie de Montréal	9,8	9,2	16,7	23,6	20,7	20,1	100,0
Autres régions	18,0	9,0	12,3	19,4	24,2	17,1	100,0
Tous	10,9	10,3	12,9	26,1	20,8	19,1	100,0

17. Q11 Au cours des trois dernières années, avez-vous participé à des ateliers ou à des colloques portant sur la littérature sur des sujets directement liés à votre création ?

18. Q11b Avez-vous participé à des ateliers ou à des colloques à l'étranger ?

Tableau 2.16

Répartition des écrivains selon leur participation à un colloque ou à un atelier au Canada ou à l'étranger par groupe d'âge, Québec, 2002

	Au Canada ou à l'étranger	Au Canada seulement	Aucun colloque	Total
	%			
Âge				
25-44 ans	20,8	32,4	46,8	100,0
45-54 ans	29,6	29,2	41,2	100,0
55-64 ans	31,7	33,8	34,5	100,0
65 ans et plus	25,1	30,6	44,3	100,0
Sexe				
Féminin	22,2	35,8	42,0	100,0
Masculin	30,2	29,0	40,8	100,0
Région de résidence				
Québec (GR)	23,1	40,0	36,9	100,0
Montréal (île)	33,5	26,7	39,8	100,0
Périphérie de Montréal	20,1	31,0	48,9	100,0
Autres régions	19,8	39,2	41,0	100,0
Tous	27,3	31,5	41,2	100,0

Cependant, si nous tenons compte du lieu de participation, les écrivaines, les jeunes écrivains et ceux qui résident ailleurs qu'à Québec ou Montréal participent à des colloques ou à des ateliers de formation au Canada plutôt qu'à l'étranger. Ce sont les écrivains qui résident à Montréal qui se rendent le plus souvent à l'étranger.

Activité de loisir, la lecture est si étroitement liée au métier d'écrivain qu'elle peut constituer, pour l'écrivain, une activité nécessaire, voire obligatoire, qui devient un moyen de ressourcement et de développement de diverses habiletés. En d'autres mots, la lecture relève en quelque sorte de la formation continue¹⁹. Presque tous les écrivains ont lu au moins un livre durant les douze mois précédant l'enquête, et ils ont lu en moyenne 54 livres, soit environ un livre par semaine. Un

peu plus du tiers a lu 25 livres ou moins, 30 % entre 26 et 50, et un tiers, plus de 50 (tableau 2.17).

Les jeunes écrivains lisent moins que les plus âgés (49 livres

comparativement à 60). Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les sexes, alors que les écrivains de Québec et de Montréal lisent plus de livres que ceux des autres régions.

Tableau 2.17

Nombre moyen de livres lus durant les douze derniers mois en excluant les manuels de cours, Québec, 2002

	Moyenne
	n
Âge¹	
25-44 ans	49,2
45-54 ans	56,7
55-64 ans	52,4
65 ans et plus	60,3
Sexe²	
Féminin	52,9
Masculin	55,2
Région de résidence³	
Québec (GR)	56,9
Montréal (île)	57,6
Périphérie de Montréal	49,1
Autres régions	49,2
Total	54,4

1. Df : 3; F 2,19 : 0,09.

2. Df : 1; F 0,53 : 0,47.

3. Df : 3; F 2,30 : 0,08.

19. Q12 Combien de livres avez-vous lus durant les douze derniers mois en excluant les manuels de cours ?

Que font les écrivains ?

Bien qu'ils aient tous publié un livre au cours des dix dernières années, les écrivains ne sont pas actifs de la même manière, et certains d'entre eux ont même arrêté d'écrire; en effet, 2 % des écrivains interrogés se considèrent actuellement comme inactifs²⁰. Par ailleurs, 27 % d'entre eux n'ont pas publié de livre au cours des trois dernières années²¹ (2000, 2001 et 2002).

Un autre indicateur du niveau d'activité ou du degré d'engagement des écrivains dans leur domaine est le temps qu'ils consacrent à l'écriture, qu'il s'agisse du temps de travail consacré à l'écriture²² ou de la durée de vie consacrée à l'écriture²³.

Pour rendre compte du temps de travail consacré à l'écriture, nous avons distingué trois groupes, chacun correspondant au cumul de trois tranches égales du temps total consacré au travail : un tiers du temps et moins, entre un tiers et deux tiers du temps, plus des deux tiers du temps de travail consacré à l'écriture. Les moins actifs ou les moins engagés, qui consacrent moins du tiers de leur temps de travail à l'écriture et parmi lesquels il faut compter les

« inactifs » (2 %), représentent 44 % de la population étudiée. Plus du quart des écrivains (26 %) sont « moyennement actifs », consacrant entre le tiers et les deux tiers de leur temps de travail à la création littéraire. Enfin, 30 % peuvent être considérés comme « très actifs », car ils consacrent plus des deux tiers de leur temps à l'écriture. Parmi ceux-ci, la moitié se donne totalement à l'écriture; 14 % des écrivains font de leur métier un travail à temps complet. En 1986, 16 % des auteurs disaient, en réponse à une question similaire, qu'ils s'adonnaient à l'écriture à plein temps sans avoir d'emploi rémunéré, et une autre portion de 12 % faisait de même, mais tout en occupant un emploi rémunéré²⁴.

Le temps consacré à l'écriture varie selon l'âge et le sexe. Les écrivains « très actifs » sont les plus âgés : plus du tiers (35 %) des écrivains de 65 ans et plus consacrent plus des deux tiers de leur temps de travail à la création littéraire, alors que plus de la moitié des jeunes écrivains y consacre moins du tiers. C'est probablement un « effet de la retraite » : ceux ou celles qui occupaient un emploi peuvent enfin consacrer plus de temps à l'écriture. Ce sont par ailleurs les écrivaines qui y consacrent le plus de leur temps, bien que

l'écart entre les hommes et les femmes soit moins marqué qu'entre les groupes d'âge. D'où le paradoxe : qu'il s'agisse de l'âge ou du sexe, la productivité est fonction inverse du temps consacré à l'écriture. Enfin, c'est dans l'île de Montréal que se concentre une proportion plus élevée d'écrivains très actifs consacrant beaucoup plus de temps à l'écriture, alors que c'est le contraire dans la région de la Capitale-Nationale (tableau 2.18).

Par ailleurs, pour ce qui est de la durée de la carrière, les écrivains ont été répartis en trois groupes : le premier groupe (17 %) réunit les écrivains dont la carrière compte 5 années ou moins : ce sont les « nouveaux » ou les « débutants ». Le second groupe (33 %) est composé des écrivains dont la durée de carrière varie entre 6 et 15 années. Enfin, la moitié des écrivains ont plus de 15 années de carrière littéraire.

Évidemment, la durée de la carrière d'un écrivain est fonction de son âge. Néanmoins, on remarque qu'il y a des carrières d'écrivain qui débutent chez les plus âgés et que, par ailleurs, il y a des écrivains aguerris chez les plus jeunes écrivains. Pour ce qui est du sexe des écrivains, les femmes ont une durée de carrière plus courte. C'est le cas

20. Q4 Quelle catégorie caractérise le mieux votre création au cours des trois dernières années ? Poésie, récit, roman... inactif au cours des trois dernières années.

21. Q1 En quelle année a été publié votre plus récent ouvrage par un éditeur ?

22. Q5 Au cours des trois dernières années, quelle proportion de votre temps de travail avez-vous consacrée à vos activités de création visant une publication ?

23. Cet indice est l'écart entre l'année de la première et de la dernière publication. Q1 En quelle année a été publié votre plus récent ouvrage par un éditeur ? Q2 En quelle année a été publié votre premier ouvrage par un éditeur ?

24. Sylvie PROVOST et Rosaire GARON, *op. cit.*, p. 5.

également des écrivains qui résident dans l'île de Montréal ou en périphérie, tandis qu'en dehors des deux principaux centres urbains, les carrières des écrivains sont plus longues (tableau 2.19).

Mais qu'un écrivain ait une longue carrière ne signifie pas né-

cessairement qu'il a écrit beaucoup de livres. C'est pourquoi nous avons calculé, pour chaque écrivain, le ratio du nombre de livres publiés par année de carrière. Nous avons distingué trois groupes : les écrivains qui ont publié un livre ou moins tous les trois ans, ceux qui ont publié un

livre tous les deux ans et ceux qui ont publié au moins un livre par année. Chacun de ces groupes représente le tiers des écrivains.

La productivité des écrivains est en fonction inverse de leur âge : les plus jeunes sont les plus productifs, alors que les plus âgés se

Tableau 2.18

Répartition des écrivains selon le temps de travail consacré à la création visant une publication selon l'âge, le sexe et la région de résidence, Québec, 2002

	Moins du tiers	Du tiers aux deux tiers	Plus des deux tiers	Total
	%			
Âge				
25-44 ans	55,0	23,3	21,7	100,0
45-54 ans	47,1	23,2	29,7	100,0
55-64 ans	33,5	32,4	34,2	100,0
65 ans et plus	39,8	24,9	35,4	100,0
Sexe				
Féminin	40,1	23,9	36,1	100,0
Masculin	46,3	27,4	26,3	100,0
Région de résidence				
Québec (GR)	53,2	28,6	18,3	100,0
Montréal (île)	40,0	26,7	33,3	100,0
Périphérie de Montréal	49,1	22,0	28,9	100,0
Autres régions	43,9	26,4	29,7	100,0
Tous	43,9	26,1	30,0	100,0

Tableau 2.19

Répartition des écrivains selon la durée de leur carrière, l'âge, le sexe et la région de résidence, Québec, 2002

	Moins de 6 ans	De 6 à 15 ans	Plus de 15 ans	Total
	%			
Âge				
25-44 ans	43,0	45,8	11,2	100,0
45-54 ans	12,3	46,1	41,6	100,0
55-64 ans	8,3	20,7	71,0	100,0
65 ans et plus	4,9	13,0	82,1	100,0
Sexe				
Féminin	18,9	41,6	39,5	100,0
Masculin	16,1	28,1	55,8	100,0
Région de résidence				
Québec (GR)	10,9	39,5	49,6	100,0
Montréal (île)	19,5	30,7	49,8	100,0
Périphérie de Montréal	18,9	38,9	42,3	100,0
Autres régions	14,2	30,2	55,7	100,0
Tous	17,1	33,1	49,8	100,0

révèlent les moins productifs. Nous observons également que les hommes sont plus productifs que les femmes. Enfin, fort étonnamment, c'est en périphérie de l'île de Montréal que nous trouvons le plus d'écrivains qui publient plus d'un livre par année, alors que, dans les autres régions, à l'exception de Montréal et de Québec, une proportion notable d'écrivains publie un titre ou moins par année (tableau 2.20).

Écrire des livres

Le livre est le mode privilégié d'expression de l'écrivain, et celui-ci se définit souvent par les formes d'expression littéraire ou les genres qu'il pratique : il se dit romancier, poète, dramaturge ou essayiste. Dans la première partie de ce chapitre nous analyserons les diverses formes d'expression littéraire (ou genres littéraires) qu'empruntent les écrivains, ce qui donnera une idée de la structure du champ littéraire québécois.

Le livre et les formes d'expression littéraire

La littérature se divise en différentes catégories éditoriales²⁵ ou formes d'expression littéraire qui sont habituellement les suivantes : la *poésie*, le *théâtre*, le *roman*, le *récit*, les *contes*, les *nouvelles*, l'*essai*, la *littérature jeunesse*²⁶. C'est grosso modo les catégories qu'utilise l'UNEQ pour qualifier ses membres titulaires, sauf en ce qui concerne la littérature jeunesse.

Tableau 2.20

Répartition des écrivains selon le nombre de livres publiés par année de carrière selon l'âge, le sexe et la région de résidence, Québec, 2002

	Un livre ou moins tous les trois ans	Un livre tous les deux ans	Au moins un livre par année	Total
	%			
Âge				
25-44 ans	27,3	30,9	41,8	100,0
45-54 ans	30,8	34,3	34,9	100,0
55-64 ans	32,1	33,8	34,1	100,0
65 ans et plus	47,3	35,3	17,4	100,0
Sexe				
Féminin	37,7	32,3	30,0	100,0
Masculin	30,7	34,2	35,1	100,0
Région de résidence				
Québec (GR)	34,9	37,2	27,9	100,0
Montréal (île)	32,0	34,7	33,3	100,0
Périphérie de Montréal	26,4	36,2	37,4	100,0
Autres régions	41,0	25,9	33,0	100,0
Tous	33,3	33,5	33,2	100,0

25. Cette classification prend en considération le « contenu » de la production littéraire, mais du point de vue des écrivains eux-mêmes. Il serait aussi possible d'établir une autre classification qui prenne en compte le point de vue des lecteurs et qui distingue des gens ou des sous-catégories : roman d'amour, d'aventure, historique, biographie, livre sur la science, le développement personnel, l'ésotérisme, la spiritualité ou la religion, les bandes dessinées, les livres d'art, les livres pratiques, etc. Idéalement, si on voulait comprendre la production elle-même dans ce qu'elle a de plus particulier, il faudrait, comme le suggère Pierre Bourdieu, être en mesure de prendre en compte simultanément l'espace des producteurs et l'espace des consommateurs. Pierre BOURDIEU, *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 207.

26. Ce sont les catégories qui ont été retenues pour la question : Q3a à h. *Au cours de votre carrière, combien de vos livres ont été édités dans les catégories poésie, théâtre, roman, récit, contes, nouvelles, littérature jeunesse, essai ?* Une autre question demeure ouverte et porte sur les livres édités dans une autre catégorie : Q3i et ii *Avez-vous des livres qui ont été édités dans des catégories éditoriales autres que celles mentionnées ? Au total combien de livres ont été édités dans cette autre ou ces autres(s) catégorie(s) ?* Une dernière question, plus générale, demande à l'écrivain de se définir lui-même par l'une ou l'autre des catégories éditoriales.

Les définitions usuelles de ces catégories éditoriales sont, telles qu'on les trouve dans *Le Petit Larousse* ou dans *Le Petit Robert*, les suivantes :

1. **Roman** : Œuvre littéraire, récit en prose généralement assez long, dont l'intérêt est dans la narration d'aventures, l'étude de mœurs ou de caractères, l'analyse de sentiments ou de passions, la représentation, objective ou subjective, du réel. Ou : Œuvre d'imagination en prose, assez longue, qui présente et fait vivre dans un milieu des personnages donnés comme réels, nous fait connaître leur psychologie, leur destin, leurs aventures.
2. **Nouvelle** : Composition appartenant au genre du roman, mais qui s'en distingue par un texte plus court, par la simplicité du sujet et par la sobriété du style et de l'analyse psychologique. Ou : Récit généralement bref, de construction dramatique, et présentant des personnages peu nombreux.
3. **Récit** : Relation écrite ou orale de faits réels ou imaginaires. Ou : Relation orale ou écrite (de faits vrais ou imaginaires).
4. **Conte** : Récit, souvent assez court, de faits, d'aventures imaginaires. Ou : Récit de faits réels (histoire), récit de faits, d'aventures imaginaires, destiné à distraire.

5. **Essai** : Ouvrage en prose regroupant des réflexions diverses, ou traitant un sujet sans l'épuiser. Ou : Ouvrage littéraire en prose, de facture très libre, traitant d'un sujet qu'il n'épuise pas ou réunissant des articles divers.

6. **Poésie** : Art de combiner les sonorités, les rythmes, les mots d'une langue pour évoquer des images, suggérer des sensations, des émotions. Ou : Art du langage, visant à exprimer ou à suggérer quelque chose, par le rythme (surtout le vers), l'harmonie et l'image.

7. **Pièce de théâtre** : Genre littéraire. Ou : Texte littéraire qui expose une action dramatique, généralement sous forme de dialogue entre des personnages (comédie, drame, farce, livret, mélodrame,

opéra, revue, saynète, sketch, tragédie, tragi-comédie, vaudeville).

8. **Littérature jeunesse** : Texte littéraire destiné à un public particulier, la jeunesse.

Chez les écrivains actifs depuis les trois dernières années, les quatre catégories éditoriales ou genres les plus importants et qui caractérisent le mieux selon eux leur production sont : d'abord le roman (33,1 %), suivi de la poésie (21,0 %), puis de l'essai (12,5 %) et de la littérature jeunesse (12,2 %). Chacune des autres catégories concerne moins de 5 % de l'effectif (tableau 2.21).

L'écrivain ne se laisse cependant pas facilement enfermer dans une seule catégorie éditoriale : tantôt c'est le roman, tantôt ce sont les nouvelles, etc. Durant leur

Tableau 2.21
Répartition des écrivains selon la catégorie éditoriale qui caractérise le mieux, selon eux, leur création au cours des trois dernières années, Québec, 2002

Genre littéraire	Écrivains
	%
Roman	33,1
Poésie	21,0
Essai	12,5
Littérature jeunesse	12,2
Nouvelles	4,8
Théâtre	3,5
Récit	3,2
Contes	2,0
Autre (préciser)	5,5
N.S.P./p.r.	0,7
Inactif au cours des trois dernières années	1,5
Total	100,0

carrière, la plupart des écrivains interrogés, qu'ils soient actifs ou non depuis les trois dernières années, ne se limitent pas à un seul genre littéraire. Environ 79 % des écrivains ont eu au moins un livre édité dans plus d'une catégorie. Pour ce qui est de la majorité d'entre eux (52 %), il s'agit de deux ou trois catégories éditoriales différentes. La polyvalence caractérise donc le métier d'écrivain sur le plan même des productions, puisque plus du quart des écrivains (27 %) s'exprime dans plus de trois catégories éditoriales (tableau 2.22).

Lorsque nous prenons en compte les différentes catégories éditoriales une à une, et que nous calculons, pour chacune, le nombre d'écrivains qui la pratiquent, nous obtenons un palmarès qui n'est pas très différent du premier : le *roman* demeure la catégorie la plus importante avec plus de la moitié (55 %) des écrivains. Viennent ensuite la poésie (42 %) et l'essai (41 %). Par contre, les *nouvelles*, qui s'apparentent au *roman* et qui semblent attirer peu d'écrivains, tout comme le récit, sont, en pratique, presque aussi importants que la poésie ou l'essai. Les deux genres littéraires auxquels les écrivains se rattachent le moins sont le *théâtre* (14 %) et les *contes* (10 %) (tableau 2.23).

Puisque les écrivains empruntent plusieurs catégories éditoriales pour s'exprimer, il est intéressant, comme le permet un algorithme mathématique²⁷, d'analyser leur proximité ou leur distance (figure 2.1). Dans l'espace des catégories éditoriales, on peut percevoir deux grandes oppositions. La première oppose la littérature jeunesse (à droite, en bas) à toutes les autres catégories édi-

torales et, en particulier, au récit (qui est à l'extrême gauche). La deuxième oppose les trois formes d'expression romanesque (le roman, les nouvelles, les contes) à la poésie, souvent considérée comme la forme d'expression suprême en littérature. C'est donc dire que ces catégories éditoriales ne réunissent pas les mêmes personnes.

Tableau 2.22

Répartition des écrivains selon le nombre de catégories éditoriales (maximum : 9), Québec, 2002

Nombre de catégories	Répartition	Pourcentage cumulé
	%	
Une	21,1	21,1
Deux	27,4	48,5
Trois	24,6	73,0
Quatre et plus	27,0	100,0
Total	100,0	...

Tableau 2.23

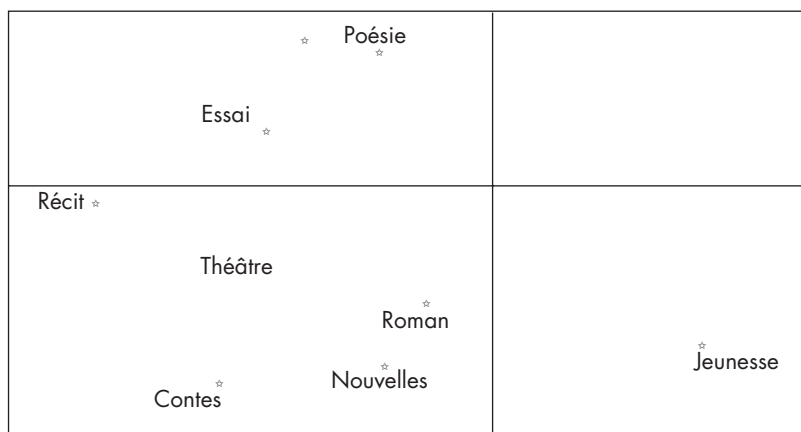
Répartition des écrivains selon la catégorie éditoriale qui caractérise le mieux leur création au cours des trois dernières années et taux d'écrivains qui se classent dans une catégorie ou une autre, Québec, 2002

Catégorie éditoriale	Le mieux	Pratique en carrière	Ratio
	%		
Roman	33,1	54,7	1,65
Poésie	21,0	41,8	1,99
Essai	12,5	41,2	3,30
Littérature jeunesse	12,2	27,8	2,29
Nouvelles	4,8	35,6	7,42
Théâtre	3,5	14,1	4,02
Récit	3,2	23,9	7,47
Contes	2,0	10,4	5,20
Autres	5,5	29,3	5,33
N.S.P./p.r.	0,7	...	...
Inactif au cours des trois dernières années	1,5	...	...
Total	100,0	...	...

27. Procédure Homals de SPSS. Cette procédure permet d'examiner graphiquement les relations entre plusieurs variables nominales en les affichant dans un diagramme de dispersion multidimensionnel.

Pour mieux comprendre ces oppositions, nous allons examiner les variations du taux de pratique des différentes catégories éditoriales en fonction du sexe, de l'âge et de la région de résidence (tableau 2.24). La *littérature jeunesse* apparaît nettement comme un genre féminin, et l'*essai* et la *poésie*, comme des genres masculins. Une opposition semblable apparaît entre ces catégories éditoriales en fonction de l'âge : la *littérature jeunesse* est aux jeunes auteurs ce que la *poésie* et particulièrement l'*essai* sont aux écrivains plus âgés. Mais, en fait, la catégorie éditoriale *littérature jeunesse* est la seule dont le taux de pratique diminue avec l'âge : l'auteur jeunesse est, par définition pourrait-on dire, un auteur jeune. Enfin, cette catégorie a

Figure 2.1
Espace des catégories éditoriales



comme particularité d'avoir un taux de pratique plus élevé chez les écrivains qui demeurent en périphérie de Montréal, alors que ce taux est nettement plus bas pour les auteurs de *récit*.

La taille ou l'ampleur de la production est une autre dimension importante de l'activité en carrière d'un écrivain. Surtout lorsqu'il avance en âge, on lui pose

Tableau 2.24

Taux de pratique en carrière des écrivains par catégorie éditoriale selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2002

	Roman	Poésie	Essai	Nouvelles	Littérature jeunesse	Récit	Théâtre	Contes
	%							
Sexe								
Féminin	55,6	37,1	29,2	39,3	35,5	23,4	13,1	11,2
Masculin	54,2	44,6	48,2	33,5	23,3	24,3	14,7	9,8
Âge								
Moins de 45 ans	40,6	39,4	20,9	33,2	36,9	10,8	7,6	6,4
45-54 ans	56,3	40,7	38,8	34,9	29,9	21,7	16,4	8,5
55-64 ans	62,8	43,4	49,1	39,3	28,6	34,4	13,4	15,5
65 ans et plus	58,5	44,6	60,1	34,4	10,4	29,0	20,1	10,9
Région de résidence								
Québec (GR)	53,1	35,7	49,2	35,7	23,3	26,4	10,9	12,3
Montréal (île)	52,6	40,2	45,1	35,4	25,0	25,4	15,0	9,3
Périphérie de Montréal	45,7	44,0	33,1	37,4	44,3	17,2	13,1	13,8
Autres régions	38,9	48,1	33,0	34,6	23,6	24,1	14,7	9,0
Tous	54,7	41,8	41,2	35,6	27,8	23,9	14,1	10,4

régulièrement la question : Combien d'ouvrages avez-vous écrits ? La production des écrivains varie en fonction des genres ou des diverses catégories éditoriales (tableau 2.25). Les auteurs jeunesse se démarquent nettement des autres, avec en moyenne huit livres chacun. Viennent ensuite les poètes avec cinq livres en moyenne et les auteurs de roman, d'essai, de nouvelles et de théâtre, avec quatre livres en moyenne. La moyenne la plus faible est celle des auteurs de récit et de contes, avec deux livres.

La production en carrière de l'ensemble des écrivains québécois interrogés s'élève à plus de 13 000 titres; elle se répartit, selon l'importance relative de chaque catégorie, de la façon suivante : d'abord la *poésie* (18 %), la *littérature jeunesse* (18 %), le *roman* (17 %) et l'*essai*

(15 %). Viennent ensuite les nouvelles avec 10 % des ouvrages édités. Les genres qui sont relativement « mineurs » par l'importance relative de leur volume de production sont le *théâtre* (4 %), le *récit* (4 %) et les *contes* (2 %).

Les autres activités des écrivains

Être écrivain, ce n'est pas seulement écrire des livres. C'est également écrire un texte littéraire diffusé sur un autre support que le livre, écrire un texte autre que littéraire, propager le savoir, exercer une autre discipline artistique ou tout simplement occuper un emploi autre qu'artistique : les activités qui mobilisent les écrivains sont donc nombreuses et multiples, et il est rare (11 %) que ceux-ci n'exercent qu'un type d'activité. Il existe en fait de multi-

ples combinaisons : le plus grand nombre (32 %) combine trois de ces activités et un autre tiers (36 %) en combine plus de trois.

Première interrogation : les écrivains produisent-ils davantage pour certains supports que pour d'autres (tableau 2.26, colonnes 1 et 2) ? Ceux-ci écrivent surtout pour les revues littéraires ou spécialisées (80 %) et les journaux ou périodiques destinés au grand public (78 %). Prolongement familier de leur activité, la revue, le journal ou le périodique, bref l'imprimé demeure le mode privilégié de diffusion.

Intérêt et accessibilité se rejoignent, car c'est dans ces mêmes médias que les écrivains réussissent à publier le plus facilement leurs textes. En ce qui concerne la radio, la télévision et le cinéma,

Tableau 2.25

Répartition des écrivains selon le nombre de livres édités en carrière (depuis 1992) par catégorie éditoriale¹, Québec, 2002

Catégorie éditoriale	Aucun	Au moins un	Moyenne ²	Volume ³	Volume
	%		n		%
Poésie	58,2	41,8	5,5	2 383	18,1
Littérature jeunesse	72,2	27,8	8,2	2 379	18,1
Roman	45,3	54,7	4,0	2 248	17,0
Essai	58,8	41,2	4,6	1 977	15,0
Nouvelles	64,4	35,6	3,6	1 325	10,2
Théâtre	85,9	14,1	3,8	551	4,2
Récit	76,1	23,9	2,1	515	3,9
Contes	89,6	10,4	2,2	242	1,8
Autres	70,7	29,3	5,1	1 565	11,9
Toutes	...	100,0	12,7	13 184	100,00

1. Q3 Pour chacune des catégories éditoriales suivantes [...], combien de vos livres ont-ils été édités au cours de votre carrière ?

2. Pour ceux qui ont publié au moins un livre.

3. Une estimation : 1 % = 10,4 écrivains.

la production destinée à ces médias est un peu plus faible que pour l'imprimé, et ce sont les médias, surtout le cinéma, qui se caractérisent par des conditions apparemment plus difficiles de diffusion : une majorité d'écrivains (56 %) écrivent pour le cinéma, mais ceux et celles dont les textes ne parviennent pas à être diffusés sont relativement nombreux (43,5 %). Les écrivains

rencontrent aussi des difficultés de diffusion dans le domaine de la chanson, et dans les deux nouveaux médias que sont l'Internet et le multimédia. Malgré ces difficultés, près de 20 % des écrivains parviennent à diffuser leurs textes sur quatre supports et plus. Mais la majorité se concentre, pour la diffusion de leurs textes de création littéraire, sur un ou deux médias (tableau 2.27).

Les questions de l'étude qui portent sur les sources de revenu donnent des indices supplémentaires sur les activités auxquelles s'adonnent les écrivains. Mis à part l'écriture de textes littéraires que nous venons de traiter, les activités des écrivains pourraient être regroupées en quatre catégories : les activités d'écriture non littéraire, les activités de diffusion du savoir, les autres disciplines artistiques et les autres occupations.

Tableau 2.26

Pourcentage des écrivains qui ont publié des textes de création littéraire selon le support, Québec, 2002

	Pas d'intérêt	Intérêt	Aucun diffusé	Au moins un	Indice du nombre de textes
	%				
Texte pour magazine littéraire ¹	20,5	79,5	15,8	63,7	2,3
Texte pour journal ou magazine populaire ²	22,1	77,9	23,7	54,2	2,0
Texte pour la radio/télé ³	32,5	67,5	26,0	41,5	1,8
Texte pour le cinéma ⁴	44,4	55,6	43,5	12,1	1,1
Texte de chanson ⁵	55,0	44,3	29,8	14,5	1,8
Texte dans Internet ⁶	...	...	87,3	12,3	...
Texte pour multimédia ⁷	...	...	78,0	6,9	...

1. Q6e Combien de vos textes de fiction ou de critique ont été diffusés par une revue littéraire ou une revue spécialisée ?

2. Q6a Combien de vos textes de création littéraire ont été diffusés dans des journaux ou dans des périodiques destinés au grand public ?

3. Q6b Combien de vos textes de création littéraire écrits pour la radio ou la télévision ont été diffusés ?

4. Q6c Combien de vos textes pour le cinéma ont été portés au grand écran ?

5. Q6d Combien de vos textes de chanson ont été endiqués et diffusés ?

6. Q38d Publiez-vous vous-même certains de vos textes sur Internet ?

7. Q39a Certains de vos textes ont-ils été adaptés pour faire une œuvre multimédia ?

Tableau 2.27

Répartition des écrivains selon le nombre de médias de diffusion (maximum : 7), Québec, 2002

Nombre de médias	Répartition	Pourcentage cumulé
	%	
Zéro	14,5	14,5
Un	21,7	36,2
Deux	26,3	62,5
Trois	19,5	82,0
Quatre et plus	18,0	100,0
Total	100,0	...

Tout n'est pas que littérature : plus de 55 % des écrivains, y compris ceux qui ont reçu des redevances de différents droits au cours des trois dernières années, écrivent des textes autres que littéraires et en tirent un revenu. Ces activités d'écriture exigent des compétences linguistiques et elles sont fort diversifiées, allant de la traduction à l'adaptation cinématographique en passant par la correction d'épreuves, la rédaction technique, scientifique, publicitaire ou de discours, et le journalisme. Ce sont des droits (19 %) ou des revenus (9 %) de la traduction²⁸, des droits d'adaptation cinématographique (9 %), ou de la rédaction de texte pour le cinéma, la radio ou la télévision (17 %), des revenus de la correction d'épreuves (11 %) ou de la rédaction technique, scientifique, publicitaire ou de discours (14 %) ou d'activités journalistiques (23 %).

Les écrivains sont aussi souvent sollicités pour diverses activités « pédagogiques », que ce soit l'animation d'ateliers de création littéraire (23 %), l'enseignement de la littérature (20 %) ou les

lectures publiques, les conférences et les prestations (59 %). Les deux tiers (66 %) acceptent de tels engagements.

De plus, certains écrivains sont également actifs dans d'autres disciplines artistiques. C'est le cas de 28 % des écrivains²⁹.

Enfin, un nombre important d'écrivains (56 %) exercent d'autres occupations³⁰. Pour un tiers (32 %) de ces écrivains, c'est l'enseignement, pour un autre tiers (32 %), c'est une activité professionnelle liée à l'art et à la culture; 15 % sont cadres et les autres (21 %) pratiquent des activités plus modestes comme des emplois de bureau, de technicien, de vente ou de soutien³¹.

Chaque écrivain gère donc pour son compte ce que l'on pourrait appeler son « portefeuille d'activités³² », et la diversité de ces activités est souvent très grande. La polyvalence caractérise le métier d'écrivain, et l'écrivain se trouve, comme tout artiste, face à un univers professionnel très mouvant et très incertain. Dans une telle situation, la stratégie opti-

male consiste, comme le notent Luc Boltanski et Ève Chiapello, à cumuler des emplois relativement stables (qui assurent notamment un droit à l'assurance emploi) et des contrats très courts et très diversifiés qui permettent d'entrer en contact avec de nouveaux milieux de travail, d'acquérir des compétences nouvelles et de bénéficier de l'effet de « réputation³³ ».

La figure 2.2 représente l'ensemble des résultats que nous venons de décrire³⁴. On y voit l'espace des activités des écrivains et le positionnement de chacune de ces activités les unes par rapport aux autres, certaines étant plus près et quelques-unes, moins près des autres. Au centre, un peu vers le haut, on voit les activités propres à l'écrivain (activités liées aux droits d'auteur, de prêt public et de reprographie). Autour de ce centre se répartissent les autres activités, formant un triangle dont les trois pointes sont 1. les activités de révision (à gauche), 2. l'enseignement (en haut au centre) et 3. la rédaction de scénarios pour le cinéma (à l'extrême droite). Ce sont les exemples de

28. Q18a *Au cours des trois dernières années, avez-vous réalisé des revenus de droits de traduction d'auteur provenant d'un ou de plusieurs éditeurs ?*

29. Q17 *Au cours des trois dernières années, avez-vous été actif professionnellement dans une autre discipline artistique ?*

30. Q22 *Outre les sources de revenu déjà mentionnées, avez-vous réalisé des revenus de travail provenant d'autres activités professionnelles au cours des trois dernières années ?*

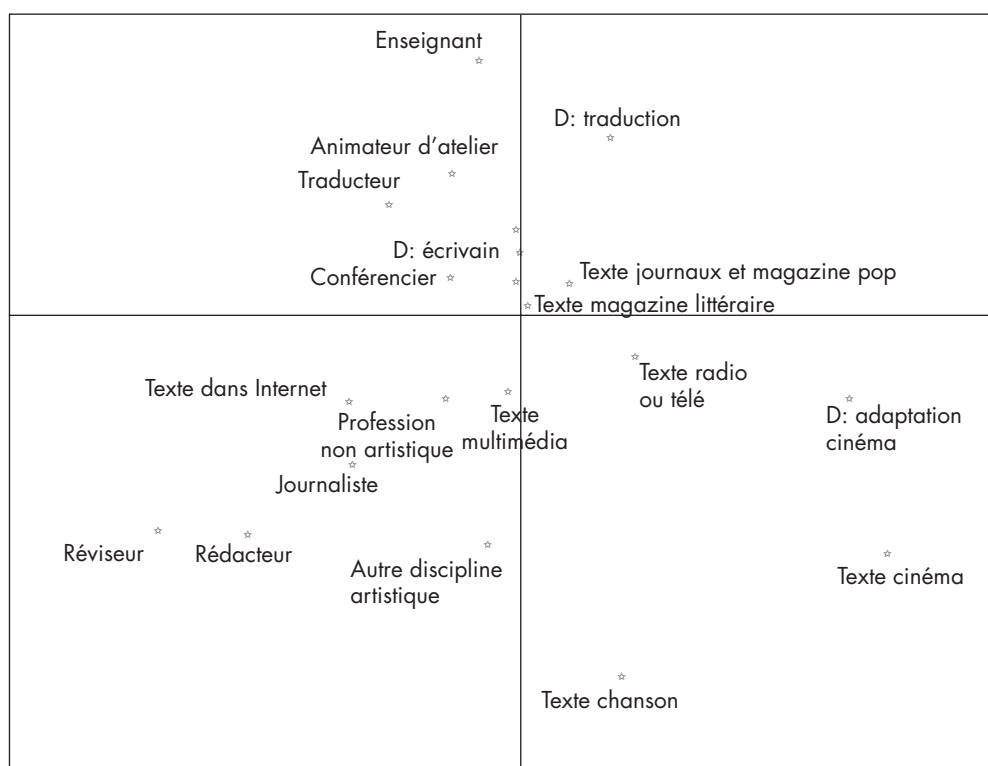
31. Q23 *Dans quelles catégories socioprofessionnelles avez-vous réalisé la plupart de ces revenus de travail ?*

32. Charles HANDY, dans son ouvrage *The Age of Unreason* [...], « propose de remplacer la notion traditionnelle d'emploi par le concept d'un portefeuille d'activités que chacun gère pour son compte », cité dans Luc BOLTANSKI et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 165.

33. Luc BOLTANSKI et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 398.

34. Procédure Homals de SPSS. Cette procédure permet d'examiner graphiquement les relations entre plusieurs variables nominales en les affichant dans un diagramme de dispersion multidimensionnel.

Figure 2.2
Espace des activités des écrivains



trois grands portefeuilles d'activités (et de types d'écrivains) qui se dégagent de l'examen de cet espace : (1) l'écriture et le livre (en haut), l'ensemble d'activités le plus valorisé opposé d'abord à (2), l'expertise dans le maniement des mots, rôle que jouait naguère l'écrivain public (en bas à gauche) et (3) la médiation des écrits des auteurs autrement que par l'écriture, soit la radio, le cinéma ou la télévision (en bas à droite).

Conclusion

Les écrivains québécois constituent un groupe professionnel âgé, composé toujours majoritairement d'hommes et, pour plus

des deux tiers d'entre eux, résidant dans la grande région métropolitaine de Montréal et sa périphérie. Les femmes sont près de 40 % et elles sont plus jeunes, hautement scolarisées, surtout en lettres. Grands lecteurs, les écrivains apparaissent très actifs : ils participent à des colloques et à des ateliers de création, donnent des conférences publiques, traduisent des textes, écrivent dans les journaux, etc. Ils tirent, pour plus de la moitié (56 %) d'entre eux, des revenus d'un emploi et, pour plusieurs d'entre eux, dans le secteur de l'enseignement. Les revenus personnels qu'ils tirent de leur emploi ou de leur travail d'écrivain s'accroissent en géné-

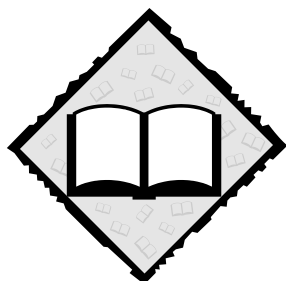
ral avec l'âge; ils sont, pour près de 40 %, inférieurs à 30 000 \$ et, pour plus de 25 %, supérieurs à 60 000 \$. Les jeunes et les femmes se trouvent plus nombreux dans la catégorie des moins bien rémunérés. La région de Québec regroupe une proportion plus élevée d'écrivains plus âgés et plus riches.

Les écrivains sont productifs (12,7 livres par auteur), et certains sont même prolifiques, mais peu d'entre eux se consacrent à l'écriture à temps plein. Il n'y a cependant pas de relation directe entre le temps consacré à l'écriture et la productivité : les auteurs les plus productifs sont

souvent des jeunes, qui sont, comparativement aux plus âgés, moins nombreux à se consacrer à temps plein à l'écriture. La profession d'écrivain, loin d'être uniforme, se caractérise par une grande polyvalence : même si la rédaction d'ouvrages demeure l'activité centrale des écrivains, ceux-ci sont occupés par tout un ensemble d'autres activités connexes (traduction, correction d'épreuves, etc.). Notre étude a permis de distinguer, à partir des types d'activités et des sources de revenu, les six sous-univers suivants : 1. l'activité d'écrivain (droits d'auteur, etc.), 2. les activités connexes (journalisme, révision de textes), 3. les médias (cinéma, radio, télévision), 4. l'enseignement, 5. la traduction, et 6. autres activités professionnelles et artistiques. On pourrait être tenté de dire : il y a d'un côté les « vrais » écrivains et les « autres ». Notre conclusion est tout à fait différente : il n'y a pas une et une seule façon d'exercer le « métier d'écrivain », tout comme il n'y a pas qu'un seul support qui soit privilégié. Et cette diversité explique, pour une large part, le mode de structuration actuel du champ littéraire québécois, avec les principales oppositions qui le caractérisent et qui, renvoyant aux principaux médias de diffusion (l'imprimé, l'audiovisuel ainsi que la radio, le cinéma et l'Internet), sont aussi générationnelles.

Cette polyvalence se manifeste enfin dans les genres littéraires ou les catégories éditoriales que privilégient les écrivains. Le *roman* (33,1 %), la *poésie* (21,0 %), l'*essai* (12,5 %) et la *littérature jeunesse* (12,2 %) sont certes les quatre principales catégories éditoriales auxquelles se rattachent les écrivains, mais ce ne sont pas des univers littéraires fermés, puisque plus de la moitié des écrivains pratiquent deux ou trois genres littéraires. Sur le plan structurel, notre étude a permis, en ce qui concerne les catégories éditoriales, de déterminer quatre sous-univers : 1. le roman et les nouvelles, 2. les contes, le récit et le théâtre, 3. la poésie et l'essai, et 4. la littérature jeunesse. Ces sous-univers se distinguent les uns des autres par la structure d'âge, le sexe, les sources de revenu, les types d'activités. Il y a d'ailleurs une certaine division sexuelle du travail d'écriture : les femmes se trouvent plutôt du côté de la littérature jeunesse, et les hommes, du côté de l'essai et de la poésie.

Notre étude devrait, dans une étape ultérieure, pouvoir fournir une réponse aux questions qui viennent spontanément à l'esprit : les diverses façons d'exercer le « métier d'écrivain » se traduisent-elles par des différences de rémunération (revenus) et de reconnaissance ou de notoriété ? Y a-t-il une relation entre les types d'activités ou les catégories éditoriales et les revenus ? Le « temps plein » et la productivité sont-ils des conditions d'obtention de la notoriété ?



CHAPITRE 3

MOTIVATION, SOUTIEN ET NOTORIÉTÉ DES ÉCRIVAINS

Marcel Fournier et Guy Gauthier

Introduction

L'étude portant sur les écrivains et les écrivaines québécois comporte trois volets. Le premier volet concerne leur situation économique (par exemple, les sources de revenu). Principale constatation : 9 % seulement des écrivains comptent sur leurs droits d'auteur comme principale source de revenu. La majorité (60 %) doit exercer d'autres activités et occuper des emplois divers pour s'assurer un revenu personnel et familial. Les activités sont le plus souvent (87 %) liées à l'écriture, mais pas les emplois : pour plus de la moitié (65 %) des écrivains, les emplois occupés ne sont pas directement associés à la culture. Deuxième constatation : les écrivains ne se trouvent pas, si on les compare à l'ensemble de la population, dans une situation économique désastreuse. Ils déclarent en effet des revenus supérieurs à ceux que gagne la population active dans son ensemble, et on trouve des écrivains dans toutes les tranches de revenu. Le paradoxe vient de ce qu'il n'y a pas de relation

positive entre le temps de travail consacré à l'écriture et les revenus : les écrivains qui consacrent moins de 25 % de leur temps de travail à des activités liées à l'écriture se trouvent dans les tranches de revenu plus élevées et, à l'inverse, les écrivains qui y consacrent 75 % et plus de leur temps de travail se cantonnent dans les tranches de revenu plus basses. En d'autres mots, plus l'écrivain consacre de temps à son travail d'écriture, moins il est à l'aise économiquement. L'artiste maudit, quoi!

Le deuxième volet fournit une description des caractéristiques des écrivains et écrivaines du Québec et de leurs activités professionnelles. Qui sont-ils ? des hommes (63 %), dont l'âge moyen est de 53 ans (environ la moitié), habitant dans l'île de Montréal (une forte majorité, soit 70 %), ayant une formation en lettres et, dans le cas de 80 % d'entre eux, titulaires d'un diplôme universitaire. Et que font-ils ? D'entrée de jeu, 2 % des écrivains se considèrent comme inactifs et 27 % n'ont pas publié

de livre au cours des trois années précédant l'enquête. À l'opposé, 30 % d'entre eux sont considérés comme très actifs, puisqu'ils consacrent plus des deux tiers de leur temps à l'écriture et 14 % font de leur métier un travail à temps complet. La durée de vie dédiée à l'écriture est un deuxième indicateur du degré d'engagement : 50 % des écrivains ont une carrière de plus de 15 ans. Enfin, la productivité est une autre mesure, peut-être la meilleure quant au degré d'engagement de l'écrivain : environ un tiers a publié au moins un livre par année, en carrière.

L'identité professionnelle de l'écrivain dont le mode privilégié d'expression est le livre est souvent étroitement liée aux formes d'expression littéraire ou aux genres qu'il pratique : il est romancier, poète, etc. Huit catégories éditoriales ont été retenues pour décrire ces œuvres littéraires. Les quatre plus importantes qui caractérisent le mieux leur production, selon les auteurs, sont le roman (33 %), la poésie (21 %), l'essai (12,5 %) et la littérature

jeunesse (12 %). Le pourcentage des mentions des quatre autres catégories éditoriales (nouvelles, théâtre, récit et contes) varie de 5 % à 2 %.

Cependant, 79 % des écrivains ont eu au moins, en carrière, un livre édité dans plus d'une catégorie. La polyvalence caractérise donc le métier d'écrivain. Nous en avons fait l'analyse et constaté sur le plan structurel quatre sous-univers : 1. le roman et les nouvelles, 2. les contes, le récit et le théâtre, 3. la poésie et l'essai, 4. la littérature jeunesse. Les écrivains sont productifs (12,7 livres par auteur), ce qui représente plus de 13 000 titres (dont environ 20 % chacun en poésie, littérature jeunesse et roman, 15 % en essai et 10 % en nouvelles).

Polyvalence également par la pratique de tout un ensemble d'autres activités, même si la rédaction d'ouvrages demeure l'activité principale des écrivains. Notre étude a permis de distinguer, à partir des types d'activités et des sources de revenu, trois univers qui gravitent autour d'un noyau central. Ce noyau est évidemment la rédaction de livres, mais également de textes pour les magazines littéraires, les journaux et les magazines populaires, à quoi s'ajoutent les prestations comme les lectures publiques et les conférences. À partir de ce noyau central se construisent trois types d'activités :

1. l'enseignement de la littérature, l'animation d'ateliers littéraires et la traduction, 2. la rédaction de textes pour la radio, la télé ou le cinéma, 3. un portefeuille d'activités liées au savoir-faire dans le maniement des mots et des idées comme les activités de journalisme, la rédaction technique, scientifique, publicitaire ou de discours, la correction d'épreuves et les autres activités professionnelles non artistiques.

Dans ce troisième volet, nous allons traiter des trois aspects suivants de la vie des écrivains : 1. la motivation et les soutiens à l'écriture, 2. la reconnaissance professionnelle et sociale, 3. l'ouverture aux nouvelles technologies.

Le métier d'écrivain n'est pas une activité facile à pratiquer. L'écrivain est parfois tenté de tout abandonner mais, heureusement, des événements viennent l'encourager à continuer, par exemple l'obtention d'un prix ou d'une bourse. Qui demande des bourses ? Qui en reçoit ? Nous allons, dans un premier temps, analyser les caractéristiques des candidats et des boursiers à l'un ou l'autre principal organisme subventionnaire (le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts du Canada).

La reconnaissance professionnelle et sociale est également très importante pour un écrivain. C'est une rétribution de son travail qui

l'incite à continuer, qui reconnaît son talent et qui permet d'obtenir des ressources qui, autrement, ne seraient pas disponibles. Dans un deuxième temps, nous construisons et calculons quatre indices de notoriété particuliers et un indice global de notoriété. Nous examinons par la suite si certaines caractéristiques (sexe, âge, etc.) des écrivains sont rattachées aux différents niveaux de notoriété et si, par exemple, il existe une relation entre la notoriété et le revenu personnel des auteurs.

Dans un troisième temps, nous nous penchons sur la capacité des écrivains à s'adapter aux changements qu'amènent avec elles les nouvelles technologies dans le domaine du savoir. Comment les écrivains se servent-ils de ces nouveaux instruments dans leur travail, comme moyen d'expression de leur créativité et pour la diffusion de leurs œuvres ?

La motivation et les soutiens à l'écriture

Comme toute activité de création, qui exige un long apprentissage et de nombreuses heures de travail, souvent solitaire, et dans des conditions financières difficiles, l'écriture exige une solide détermination. Il n'est pas étonnant que le tiers des écrivains ait pensé, et plus d'une fois (plus de la moitié d'entre eux), arrêter définitivement d'écrire¹.

1. Q36 *Au cours de votre carrière, avez-vous déjà envisagé d'arrêter définitivement le métier d'écrivain (y compris les arrêts effectifs) ?* Q36b *Combien de fois avez-vous envisagé d'arrêter le métier d'écrivain ?*

La propension à vouloir abandonner définitivement le métier d'écrivain est plus forte chez les plus jeunes écrivains, les écrivaines et ceux qui résident à l'extérieur des grands centres urbains. Pour ce qui est de l'intensité, il n'y a cependant pas de tendance nette : l'idée de tout laisser tomber vient en effet plus souvent à l'esprit des plus jeunes écrivains, mais on l'observe également chez les écrivains de 55 à 64 ans. À Québec et à Montréal, cette idée serait moins fréquente, mais ceux qui l'auraient y songeraient plus souvent qu'en région (tableau 3.1).

Les raisons², toutes bonnes, qui incitent les écrivains à vouloir cesser la pratique de leur métier sont nombreuses et diverses. Parmi les principales raisons, les deux plus importantes sont le découragement (38,2 %) et la question de l'insécurité financière (26,1 %). Viennent ensuite la poursuite d'une autre carrière (8,9 %), des raisons de santé (4,4 %) et des raisons familiales (2,5 %). Sans oublier toutes les autres bonnes raisons, fort nombreuses (18,4 %), qu'évoquent les écrivains sans donner de précision (tableau 3.2).

Selon l'âge, le sexe ou la région de résidence, certaines raisons sont plus importantes que d'autres. Le découragement est à l'écri-

Tableau 3.1

Répartition des écrivains selon qu'ils ont considéré plus ou moins sérieusement d'arrêter définitivement d'écrire, par âge, sexe et région de résidence, Québec, 2002

	Non	1-2 fois	Plus de 2 fois	Total
	%			
Âge				
25-44 ans	60,6	16,5	22,9	100,0
45-54 ans	64,6	18,4	17,1	100,0
55-64 ans	64,1	13,8	22,1	100,0
65 ans et plus	79,6	12,2	8,3	100,0
Sexe				
Féminin	63,3	19,8	16,9	100,0
Masculin	68,0	12,9	19,1	100,0
Région de résidence				
Québec (GR)	72,3	11,5	16,2	100,0
Montréal (île)	69,5	11,9	18,6	100,0
Périphérie de Montréal	53,7	25,1	21,1	100,0
Autres régions	64,3	19,0	16,7	100,0
Tous	66,1	15,5	18,3	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec.

vain d'âge mûr (45-54 ans) ce que les problèmes d'ordre financier sont aux écrivains les plus jeunes. Par ailleurs, la question de l'insécurité financière préoccupe un peu plus les femmes que les hommes. Enfin, les écrivains qui résident en périphérie de Montréal (et qui sont les plus nombreux à avoir envisagé d'arrêter d'écrire) évoquent eux aussi ces deux raisons.

Découragement, difficulté financière : les obstacles à la carrière d'écrivain sont nombreux. Cependant, il suffit parfois d'un événe-

ment heureux pour maintenir la flamme vivante et inciter à poursuivre dans la voie de l'écriture³ : c'est le cas de plus de la moitié (53,2 %) des écrivains. Dans le cas de 46 % d'entre eux, l'événement heureux, c'est l'édition d'un livre et, pour 21 % des écrivains, c'est l'obtention d'un prix ou d'une bourse⁴. Il y a enfin plusieurs autres événements qui ont pu favoriser l'envol d'une carrière d'écrivain : 30 % des écrivains reconnaissent qu'il est survenu de tels événements, mais sans donner de précision (tableau 3.3).

2. Q37 Pour quelle raison principale aviez-vous envisagé d'arrêter la dernière fois ? (Cochez un seul choix.)

3. Q34 Y a-t-il un événement majeur qui a favorisé l'envol de votre carrière d'écriture ? Q35 Quel était cet événement ? (Cochez un seul choix.)

4. En 1983, « un auteur sur cinq a affirmé que sa carrière a été de beaucoup facilitée par l'aide à la création ». Voir R. GARON, *Chiffres à l'appui*, vol. IV, n^{os} 2-3, 1986-1987, p. 9.

Tableau 3.2

Répartition des écrivains selon la raison qui les incite à songer à arrêter d'écrire, par âge, sexe et région de résidence, Québec, 2002

	Découragement	Insécurité financière	Autres raisons	N'a pas envisagé d'arrêt	Total
	%				
Âge					
25-44 ans	12,0	16,9	10,4	60,6	100,0
45-54 ans	18,3	8,5	8,8	64,4	100,0
55-64 ans	13,1	7,9	14,8	64,1	100,0
65 ans et plus	5,5	-	15,8	78,7	100,0
Sexe					
Féminin	14,4	11,9	11,1	62,6	100,0
Masculin	12,3	7,2	12,9	67,7	100,0
Tous	13,1	8,9	12,1	65,9	100,0
Région de résidence					
Québec (GR)	11,6	3,9	11,6	72,9	100,0
Montréal (île)	12,2	9,3	9,5	69,0	100,0
Périphérie de Montréal	18,9	12,0	15,4	53,7	100,0
Autres régions	11,4	8,1	16,6	64,0	100,0
Tous	13,1	8,9	12,1	65,9	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

L'obtention d'un prix ou d'une bourse est de toute évidence, pour plusieurs écrivains, une motivation à poursuivre leur carrière.

Les soutiens à l'écriture : les prix et les bourses

Qui demande des bourses ? Qui les obtient ? Y a-t-il entre ceux qui demandent et ceux qui reçoivent une ou des bourses des différences notables de profil ? La situation est-elle la même, qu'il s'agisse du Conseil des arts du Canada ou du Conseil des arts et des lettres du Québec ? Sur une période de trois années, les écrivains ne font pas des demandes à un seul organisme, mais souvent aux deux organismes subventionnaires (tableau 3.4).

Tableau 3.3

Répartition des écrivains selon les événements qui favorisent l'envol d'une carrière, Québec, 2002

	Total partiel	Total
	%	
Un événement	100,0	53,2
Édition d'un livre	45,6	24,3
Un prix ou une bourse	20,8	11,1
Sécurité financière	3,6	1,9
Autres raisons	30,0	16,0
Aucun événement	...	45,2
Ne sait pas	...	1,6
Total	...	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

Qui demande et qui reçoit ?

Au cours des trois dernières années, un peu moins de la moitié des écrivains (46 %) a demandé

une bourse et 30 % de tous les écrivains en ont obtenu une, c'est-à-dire plus des deux tiers de ceux qui en ont demandé⁵. Plus de la moitié des écrivains n'ont pas fait de demande depuis trois ans.

5. En 1983, la majorité des écrivains (63 %) avait présenté une demande en carrière. Voir R. GARON, *op. cit.*, p. 8.

Les femmes (52 %), les plus jeunes écrivains (60 % et 54 %) et ceux qui demeurent en région (52 %) ont une plus grande propension à demander une bourse que leurs confrères ou consœurs. Mais les résultats de la sélection sont quelque peu différents, comme si le processus était moins « avantageux » pour les femmes et les écrivains en région de même que pour les écrivains plus âgés. C'est ainsi que les taux de récipiendaires féminins et masculins et de chacune des régions tendent vers l'égalité, alors que l'écart est très fort, et amplifié, selon les cohortes d'âge, les plus jeunes ayant un taux de récipiendaires très au-dessus de la moyenne, alors que c'est tout à fait le contraire chez les plus âgés.

Pour mieux comprendre le processus de sélection des demandes de bourse, nous avons, en plus du sexe, de l'âge et de la région de résidence, examiné une vingtaine d'autres caractéristiques sociales et économiques des écrivains comme le diplôme, le temps de travail consacré à l'écriture, l'année de publication la plus récente, le nombre de sources de revenu, la principale source de revenu, le revenu personnel, la participation au revenu familial et le niveau du revenu familial, le nombre de livres ou de textes écrits et publiés. Nous avons retenu les six caractéristiques les plus significatives (tableau 3.5). Ce sont cinq indicateurs liés au revenu des écrivains et un au temps de travail consacré à l'écriture.

Tableau 3.4

Pourcentage des demandes de bourse chez les écrivains, ratio des demandes acceptées et pourcentage des écrivains qui reçoivent une bourse par sexe, âge et région de résidence, Québec, 2002

	Pourcentage des demandes %	Ratio des demandes acceptées	Pourcentage des récipiendaires %
Sexe			
Féminin	52,2	0,61	31,8
Masculin	42,6	0,66	28,2
Âge			
25-44 ans	60,3	0,67	40,2
45-54 ans	54,1	0,69	37,4
55-64 ans	45,5	0,60	27,2
65 ans et plus	14,2	0,35	4,9
Région de résidence			
Québec (GR)	23,2	0,87	21,1
Montréal (île)	48,6	0,68	33,0
Périphérie de Montréal	48,3	0,56	27,1
Autres régions	52,4	0,53	27,8

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

Première constatation : les écrivains qui ont une plus grande propension à demander des bourses sont ceux dont la principale source de revenu provient des bourses et des droits (75 %). Cependant, parmi ceux qui obtiennent des bourses, la moitié tirent leur principale source de revenu des bourses et des droits. Ce sont ceux qu'on peut appeler les écrivains-boursiers. À côté d'eux, on observe des écrivains qui privilégient une « stratégie tous azimuts », qui vise à multiplier les sources de revenu : ils sont aussi plus disposés à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour obtenir une bourse.

Deuxième constatation : les écrivains qui ont une plus grande propension à demander des bourses consacrent plus de temps à l'écriture (deux tiers de temps : 60 %), et ils ont un revenu personnel inférieur à 30 000 \$ (60 %) ou familial faible auquel ils participent relativement peu.

Toutes les demandes de bourse ne sont pas accordées automatiquement. Un processus de sélection fort complexe est géré par les organismes subventionnaires : élaboration de programme, explicitation des critères, mode d'évaluation qui réclame habituellement la participation des pairs. Le pourcentage d'acceptation des demandes est relativement élevé : 64 %.

Le portrait-type de l'écrivain-boursier est le suivant : revenu personnel (moins de 30 000 \$) ou familial faible, sources diversifiées de revenu, mais, comme principale source de revenu, les droits d'auteur et les bourses (de 70 % à 75 %). Sans oublier la jeunesse relative : 40 % des boursiers ont entre 24 et 45 ans.

Jeunesse et revenus faibles : tels sont donc les deux facteurs qui entrent implicitement en jeu dans l'attribution des bourses. Une sorte d'action positive, quoi ! Mais, dans le même mouvement, le processus de sélection, aussi transparent soit-il, comporte certains biais, par exemple en fonction du sexe. Il y a certes autant de bourses octroyées aux hommes qu'aux femmes (32 % c. 28 %), mais la propension à demander des bourses est plus grande chez les femmes que chez les hommes (52 % c. 43 %), et le ratio d'acceptation des demandes, plus élevé pour les hommes que pour les femmes (0,61 c. 0,66).

Le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts du Canada

Les deux principaux organismes subventionnaires sont le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le Conseil des arts du Canada (CAC). Au cours des

Tableau 3.5

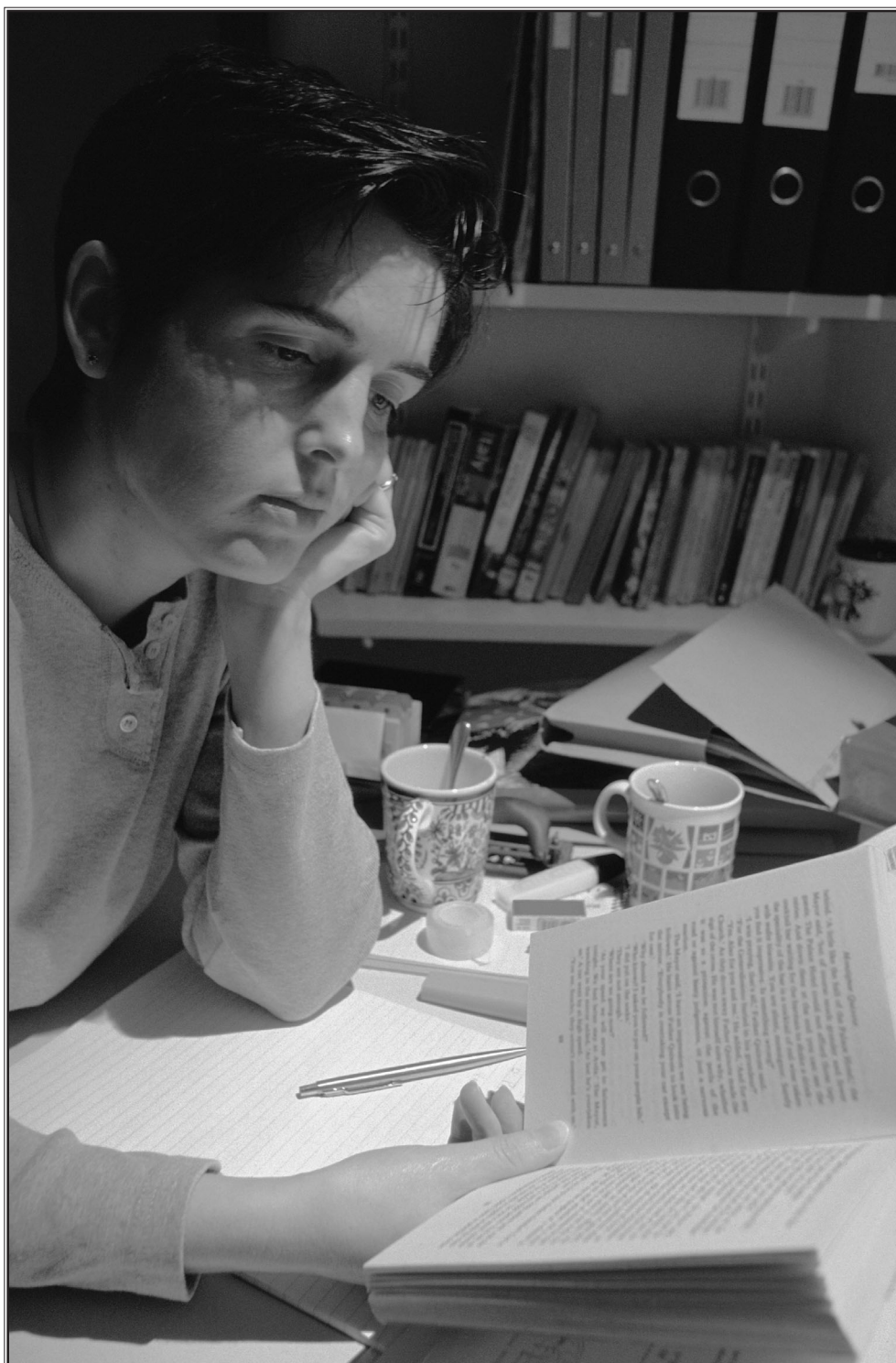
Pourcentage des demandes de bourse chez les écrivains, ratio des demandes acceptées et pourcentage des récipiendaires selon le temps de travail consacré à l'écriture, le nombre de sources de revenu, le niveau de participation au revenu familial et l'indicateur de revenu familial, Québec, 2002

	Pourcentage des demandes %	Ratio des demandes acceptées	Pourcentage des récipiendaires %
Temps de travail consacré à l'écriture			
Plus des deux tiers	60,1	0,67	40,5
Du tiers aux deux tiers	52,1	0,68	35,2
Moins du tiers	34,2	0,57	19,3
Nombre de sources de revenu			
Fort	62,7	0,75	47,2
Moyen	39,9	0,73	29,2
Faible	31,9	0,38	12,3
Principale source de revenu¹			
Droits ou bourses ²	74,9	0,72	53,7
Travail	44,9	0,66	29,5
Rente gouv. ou privée	25,4	0,32	8,1
Revenu personnel			
Moins de 29 999 \$	59,7	0,70	41,8
De 30 000 \$ à 59 999 \$	46,3	0,57	26,4
60 000 \$ et plus	26,1	0,63	16,3
Participation au revenu familial			
Moins de 50 %	54,7	0,54	29,5
Entre 50 % et 75 %	49,0	0,74	36,4
Plus de 75 %	44,1	0,61	27,0
Indicateur du revenu familial			
Faible	61,5	0,72	44,1
Moyen	46,1	0,57	20,7
Élevé	44,5	0,59	30,6

1. Q24 Au cours des trois dernières années, quelle a été votre plus importante source de revenu ? Ensemble des droits d'auteur et de prêts publics/Bourse d'aide à la création/Revenus de travail/Prestations gouvernementales/Régime de retraite/REER/Revenu de placement/Héritage/Autres revenus.

2. Il y a autant d'écrivains (9 %) qui déclarent comme principale source de revenu les bourses ou les droits d'auteur.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec.



Bibliothèque nationale du Québec

trois années précédant notre enquête, les deux principaux organismes subventionnaires auraient, selon nos estimations, accordé respectivement environ 300 bourses et prix à des écrivaines ou écrivains québécois. Au CALQ, le pourcentage des écrivains qui ont soumis leur candidature au cours de cette période et qui ont obtenu une bourse est de 66 %. Ce pourcentage est de 58 % au CAC⁶.

La répartition des écrivains qui font des demandes de bourse est, selon le ou les organismes subventionnaires auxquels ils s'adressent, la suivante : 9 % au

CALQ uniquement, 8 % au CAC uniquement, et plus de 28 % des écrivains à l'un et l'autre organismes. Globalement, on trouve donc à peu près le même pourcentage d'écrivains qui font des demandes de bourse à chacun des deux organismes : 37 % c. 36 %. Par contre, le ratio d'acceptation des demandes n'est pas le même dans les deux cas : le CAC est plus « sélectif » que le CALQ (0,58 c. 0,67). Au cours des trois dernières années, 21 % des écrivains ont obtenu au moins une bourse ou un prix du CAC alors que, pour le CALQ, ce pourcentage est de 25 %. En

moyenne, 1,3 bourse a été accordée aux récipiendaires par l'un ou l'autre Conseil.

Candidats et récipiendaires du CALQ et du CAC

Puisque plusieurs écrivains présentent leur candidature aux deux organismes, le profil des demandeurs se ressemble et il correspond à celui que nous venons de décrire en ce qui concerne l'ensemble des bourses. Ce qui diffère de façon plus marquée, c'est le profil des récipiendaires, puisque le CAC semble plus « sélectif » (tableau 3.6).

Tableau 3.6

Pourcentage des écrivains selon qu'ils ont demandé une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts du Canada, selon les ratios d'acceptation et selon le pourcentage des récipiendaires par sexe, âge et région de résidence, Québec, 2002

	Demande CALQ	Demande CAC	Ratio CALQ	Ratio CAC	Acceptée CALQ	Acceptée CAC
	%				%	
Sexe						
Féminin	39,0	40,3	0,64	0,55	24,8	22,0
Masculin	36,3	33,1	0,68	0,60	24,5	19,9
Âge						
25-44 ans	50,2	46,2	0,73	0,55	36,5	25,6
45-54 ans	45,7	42,9	0,72	0,63	32,7	27,0
55-64 ans	34,8	35,5	0,51	0,49	17,9	17,5
65 ans et plus	9,2	10,3	0,53	0,85	4,9	8,7
Région de résidence						
Québec (GR)	22,3	16,3	0,87	0,71	19,4	11,5
Montréal (île)	39,6	41,1	0,70	0,63	27,8	25,9
Périphérie de Montréal	40,8	32,2	0,49	0,35	20,1	11,4
Autres régions	37,9	37,3	0,62	0,57	23,6	21,2
Tous	37,3	35,9	0,66	0,58	24,6	20,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

6. Q32 Au cours des trois dernières années, avez-vous déjà soumis votre candidature, afin d'obtenir une bourse, ou un prix en argent de la part du Conseil des arts et des lettres du Québec ? Q32b ... du Conseil des arts du Canada ? Q32c ... d'un autre organisme ?

Cependant, notons une différence chez les demandeurs selon la région de résidence : les écrivains qui habitent en périphérie de Montréal (41 % c. 32 %) et ceux de la grande région de Québec (22 % c. 16 %) se tournent un peu plus vers le CALQ que vers l'organisme canadien. Ils n'ont pas tort, puisque le ratio d'acceptation des demandes du CAC est relativement plus faible que celui auquel nous pouvions nous attendre dans ces deux régions (0,35 c. 0,49 et 0,71 c. 0,87). Il l'est également fortement pour les jeunes écrivains (0,55 c. 0,73).

On veut bien que les critères de sélection des demandes de bourse soient la qualité du dossier (par exemple, le curriculum vitæ) et la qualité du projet, mais qu'en est-il de la situation économique de l'écrivain ? Certains pensent qu'il faudrait accorder la priorité à l'écrivain dans le besoin. Mais qu'en est-il dans les faits ?

Les écrivains dont la principale source de revenu sont les droits d'auteur ou les bourses, et ceux dont le revenu personnel est inférieur à 30 000 \$ agissent différemment à l'égard du CALQ et du CAC. Ils préfèrent s'adresser en plus grand nombre au Conseil des arts et des lettres du Québec qu'au Conseil des arts du Canada (70 % c. 60 %; 52 % c. 45 %). Dans le premier cas, il n'y a pas d'avantage à le faire, puisque le ratio est pour ainsi dire le même auprès des deux instances, tandis que, si le

revenu personnel est faible, les chances d'être accepté par le CALQ plutôt que par le CAC sont un peu plus élevées (mais les mêmes que dans le cas de la demande moyenne).

En fait, ce sont les écrivains dont le niveau de revenu familial est faible et, surtout, ceux dont le pourcentage de participation au revenu familial est élevé (0,69 c. 0,58) qui gagnent à poser leur candidature au CAC, parce que leurs chances d'être acceptés sont plus élevées qu'au CALQ (tableau 3.7).

Enfin, si nous tenons compte du genre de littérature, nous constatons que les auteurs de poésie sont relativement plus nombreux à demander des bourses (plus de 46 % au CALQ), tandis que les auteurs d'essai et de littérature jeunesse le font en moins grand nombre (entre 32 % et 34 %).

Ce sont les dramaturges qui affichent le ratio d'acceptation le plus élevé, que ce soit au CALQ (0,90 c. 0,66) ou au CAC (0,72 c. 0,58). Les auteurs de nouvelles ont aussi un ratio d'acceptation élevé au CAC (0,73). Viennent en queue de peloton, et auprès des deux organismes, les poètes (0,55 c. 0,51), qui font beaucoup de demandes mais reçoivent relativement moins de bourses, surtout du CAC. Parmi les écrivains boursiers des deux organismes, les dramaturges occupent le premier rang (36,1 % et 29,9 %), et les auteurs de livre

jeunesse (21,4 % et 18,3 %) et d'essai (22,2 % et 19,9 %) aux derniers rangs (tableau 3.8).

Le nombre de bourses et leur répartition

Pour comparer les deux organismes subventionnaires, il aurait été utile d'avoir des renseignements quant à l'importance des sommes allouées. Or, la seule donnée dont nous disposons est le nombre de bourses, selon l'information fournie par les écrivains eux-mêmes. Le tableau 3.9 montre le nombre de bourses octroyées en moyenne aux différents groupes d'écrivains et la répartition du nombre de bourses selon les caractéristiques sociales et professionnelles des écrivains.

Au Conseil des arts et des lettres du Québec, le groupe qui reçoit le plus de bourses par personne est constitué d'écrivains qui participent pour plus de 75 % au revenu familial (1,3) et dont le revenu familial est moyen (1,4). Par contre, si l'écrivain habite dans la grande région de Québec (1,1), ou s'il reçoit une rente gouvernementale ou privée (1,0), il obtiendra rarement une bourse du CALQ. Au Conseil des arts du Canada, la situation est quelque peu différente : la « chance » (si l'on peut utiliser ce terme) va aux écrivains les plus âgés (1,7), qui ont entre 20 et 29 ans de carrière (1,4), qui reçoivent des rentes gouvernementales ou privées (1,6). Par ailleurs, plus réduit est le nombre de bourses attribuées aux écrivains dont le revenu familial est élevé.

Tableau 3.7

Pourcentage des écrivains selon qu'ils ont demandé une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts du Canada, selon les ratios d'acceptation et selon le pourcentage des récipiendaires, le temps de travail consacré à l'écriture, le nombre de sources de revenu, la principale source de revenu, le revenu personnel, l'indicateur de revenu familial et le niveau de participation au revenu familial, Québec, 2002

	Demande CALQ	Demande CAC	Ratio CALQ	Ratio CAC	Acceptée CALQ	Acceptée CAC
	%				%	
Temps de travail consacré à l'écriture						
Plus des deux tiers	50,5	48,2	0,69	0,65	34,9	31,3
Du tiers aux deux tiers	40,1	39,0	0,64	0,60	25,5	23,2
Moins du tiers	27,3	26,2	0,62	0,47	17,1	12,4
Nombre de sources de revenu						
Fort	54,5	51,0	0,69	0,58	37,5	29,3
Moyen	32,4	32,2	0,65	0,57	20,9	18,4
Faible	24,1	23,1	0,64	0,58	15,3	13,5
Principale source de revenu						
Droits ou bourses	70,1	59,9	0,77	0,74	53,7	44,1
Travail	34,2	34,2	0,65	0,53	22,2	18,1
Rente gouv. ou privée	16,8	17,8	0,51	0,43	8,6	7,6
Revenu personnel						
Moins de 29 999 \$	52,0	45,0	0,69	0,59	35,8	26,5
De 30 000 \$ à 59 999 \$	35,3	37,2	0,61	0,57	21,5	21,2
60 000 \$ et plus	18,7	20,2	0,71	0,59	13,2	12,0
Indicateur du revenu familial						
Faible	53,7	49,1	0,70	0,69	37,3	33,7
Moyen	29,8	29,2	0,64	0,62	19,1	18,2
Élevé	32,4	35,3	0,61	0,39	19,6	13,8
Participation au revenu familial						
Moins de 50 %	41,1	42,1	0,63	0,39	25,8	16,3
Entre 50 % et 75 %	36,8	38,4	0,71	0,54	26,2	20,9
Plus de 75 %	38,8	36,1	0,63	0,69	24,5	24,9
Tous	37,3	35,9	0,66	0,58	24,6	20,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

Tableau 3.8

Pourcentage des écrivains selon qu'ils ont demandé une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts du Canada, selon les ratios d'acceptation et le pourcentage des récipiendaires, par catégorie éditoriale, Québec, 2002

	Demande CALQ	Demande CAC	Ratio CALQ	Ratio CAC	Acceptée CALQ	Acceptée CAC
	%				%	
Poésie	46,9	41,5	0,55	0,51	25,7	21,3
Récit	40,8	39,0	0,64	0,56	26,1	21,7
Théâtre	40,2	41,8	0,90	0,72	36,1	29,9
Roman	37,2	35,5	0,65	0,59	24,1	20,9
Nouvelles	37,1	37,3	0,67	0,73	24,9	27,3
Jeunesse	34,1	32,9	0,63	0,55	21,4	18,3
Essai	32,0	32,9	0,70	0,60	22,2	19,9
Tous	37,3	35,9	0,66	0,58	24,6	20,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

Tableau 3.9

Pourcentage des bourses accordées et nombre moyen de bourses accordées par le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts du Canada, par sexe, âge et région de résidence, et selon les caractéristiques sociales et professionnelles des écrivains, Québec, 2002

	Bourses acceptées	CALQ Bourses	Répartition des bourses	Bourses acceptées	CAC Bourses	Répartition des bourses
	%	n	%	%	n	%
Sexe						
Féminin	24,8	1,26	51,0	22,0	1,22	51,0
Masculin	24,5	1,23	49,0	19,9	1,31	49,0
Âge						
25-44 ans	36,5	1,28	41,0	25,6	1,26	32,0
45-54 ans	32,7	1,28	37,0	27,0	1,29	35,0
55-64 ans	17,9	1,11	17,0	17,5	1,14	20,0
65 ans et plus	4,9	1,20	5,0	8,7	1,70	14,0
Région de résidence						
Québec (GR)	19,4	1,09	19,0	11,5	1,39	18,0
Montréal (île)	27,8	1,30	33,0	25,9	1,28	37,0
Périphérie de Montréal	20,1	1,15	21,0	11,4	1,28	17,0
Autres régions	23,6	1,23	27,0	21,2	1,21	29,0
Temps de travail consacré à l'écriture						
Moins du tiers	17,1	1,30	23,0	12,2	1,27	19,0
Du tiers aux deux tiers	25,5	1,20	32,0	23,2	1,19	33,0
Plus des deux tiers	34,9	1,22	45,0	31,3	1,31	48,0
Principale source de revenu						
Droits ou bourses	53,7	1,30	66,0	44,1	1,29	63,0
Travail	22,2	1,23	25,0	18,1	1,22	24,0
Rente gouv. ou privée	8,6	1,00	8,0	7,6	1,62	13,0
Revenu personnel						
Moins de 29 999 \$	35,8	1,21	49,0	26,5	1,21	42,0
De 30 000 \$ à 59 999 \$	21,5	1,27	31,0	21,2	1,38	38,0
60 000 \$ et plus	13,2	1,33	20,0	12,0	1,25	20,0
Participation au revenu familial						
Moins de 50 %	25,8	1,22	33,0	16,3	1,25	27,0
Entre 50 % et 75 %	26,2	1,14	32,0	20,9	1,16	31,0
Plus de 75 %	24,5	1,35	35,0	24,9	1,33	42,0
Indicateur du revenu familial						
Faible	37,3	1,25	48,0	33,7	1,29	52,0
Moyen	19,1	1,38	27,0	18,2	1,36	30,0
Élevé	19,6	1,15	24,0	13,8	1,11	18,0
Tous	24,6	1,24	100,0	20,7	1,27	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

Une autre façon d'aborder la question est de tenir compte non pas du nombre d'écrivains, mais du pourcentage des écrivains récipiendaires d'une bourse et de prendre en considération le nombre de bourses reçues en moyenne et non pas le nombre absolu. Les différences entre les deux organismes subvention-

naires s'estompent quelque peu : le CALQ et le CAC accordent en effet entre 40 % et 50 % de leur aide aux écrivains dont le revenu personnel est de moins de 30 000 \$ (49 % c. 42 %), à ceux dont l'indicateur de niveau du revenu familial est faible (48 % c. 52 %) et à ceux qui consacrent plus des deux tiers de leur temps

à l'écriture (32 % c. 33 %). Cependant, le processus de sélection des deux organismes donne des résultats différents en ce qui concerne l'âge : le CALQ est au CAC ce que les écrivains les plus jeunes (41 % c. 32 %) sont aux écrivains les plus âgés (5 % c. 14 %).

Tout porte à croire que le processus d'attribution des bourses du Conseil des arts du Canada est plus « sélectif » que celui du Conseil des arts et des lettres du Québec : non seulement le taux d'acceptation est-il un peu plus faible au CAC, mais aussi les « chances » d'obtenir du CAC une bourse sont plus directement liées à l'âge (plus avancé) et à l'expérience (plus longue). Tout se passe donc comme s'il y avait complémentarité entre les deux organismes, le CALQ donnant une « chance » aux plus jeunes écrivains, qui sont en début de carrière et qui disposent de revenus faibles ou dont la principale source de revenu est celle des bourses elles-mêmes.

Les bourses, une incitation à écrire et une aide à l'envol d'une carrière ?

L'enquête a permis de constater deux choses : 1. parmi les principales raisons qui ont mis en péril

la carrière des écrivains, il y a, avec le découragement (38,2 %), la question de l'insécurité financière (26,1 %); 2. la publication d'un livre et le fait de recevoir un prix ou une bourse a, pour plusieurs écrivains, facilité l'envol de la carrière. Voilà, peut-on penser, de bonnes raisons de demander des bourses.

La propension à déposer une demande ou une candidature à un organisme subventionnaire va en effet de pair avec l'importance que l'obtention d'une bourse a eue dans sa vie. Les écrivains qui reconnaissent que la réception d'une bourse ou d'un prix a favorisé leur carrière sont plus nombreux à déposer leur candidature, en particulier au Conseil des arts du Québec (50 % c. 37 %) mais également au Conseil des arts du Canada (42 %). Le ratio d'acceptation est particulièrement élevé (0,70 c. 0,58) au CAC, tout se passant comme si l'« effet de croyance » jouait : on a d'autant plus de chance d'obtenir une bourse

qu'on est convaincu de l'importance de l'obtention d'une telle gratification dans sa vie d'écrivain. En d'autres mots, le miracle arrive à celui qui y croit (tableau 3.10) !

Reconnaissance professionnelle et sociale

Dès qu'il publie un livre, l'écrivain se positionne dans un champ littéraire dont l'un des enjeux centraux est, comme le rappelle Pierre Bourdieu, l'obtention de la reconnaissance (ou du capital symbolique)⁷. Comme en art ou en science, l'obtention de la reconnaissance est souvent indispensable pour réunir les ressources (accès à des postes, à des éditeurs, etc.) nécessaires à la poursuite d'une carrière. Cette reconnaissance prend diverses formes (prix, bourses, citations, etc.) et provient de différentes instances : les pairs (autres écrivains), les institutions (les universités par exemple), le public.

Tableau 3.10

Pourcentage des écrivains selon qu'ils ont demandé une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts du Canada, selon les ratios d'acceptation et selon le pourcentage de récipiendaires, par événement, Québec, 2002

	Demande CALQ	Demande CAC	Ratio CALQ	Ratio CAC	Acceptée CALQ	Acceptée CAC
	%				%	
Édition d'un livre	43,1	42,3	0,67	0,57	29,0	24,2
Réception d'une bourse	50,0	42,2	0,64	0,70	32,2	29,6
Autres raisons	29,0	29,0	0,67	0,63	19,4	18,3
Aucun	34,5	33,7	0,65	0,52	22,4	17,7
Tous	37,3	35,9	0,66	0,58	24,6	20,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

7. Pierre BOURDIEU, *Les règles de l'art*, Paris, Le Seuil, 1992/98.

Les formes de notoriété

Nous avons pour notre part distingué quatre types de reconnaissance ou de notoriété : la notoriété de base, la notoriété publique, la reconnaissance par les pairs et la notoriété internationale. La première forme de notoriété est dite de base parce qu'elle repose sur la reconnaissance première qu'offre à un écrivain l'accessibilité de ses livres⁸ dans les bibliothèques publiques et scolaires, et son inscription à titre d'écrivain au programme de droit de prêt public. Le deuxième type de reconnaissance est la notoriété publique qu'offre la couverture médiatique (journaux, magazines, radio et télévision)⁹. Le troisième type est la reconnaissance par les pairs qui se matérialise soit par une couverture dans une revue littéraire ou dans une publication spécialisée, soit par l'obtention de bourses ou de prix¹⁰. Le dernier type de reconnaissance est le plus prestigieux : il s'agit de la notoriété internationale, qu'un écrivain obtient par la traduction ou la publication de son livre à l'étranger, par la couverture médiatique étrangère ou par l'obtention d'un prix littéraire à l'étranger¹¹.

Notoriété de base

Un premier indicateur de reconnaissance est la présence des livres des écrivains dans les collections de diverses bibliothèques publiques et scolaires. Ces livres sont connus des bibliothécaires et des responsables des bibliothèques, et ils sont accessibles aux élèves et au public en général. Il s'agit cependant d'une information que les écrivains connaissent mal, surtout en ce qui concerne les bibliothèques scolaires, car le taux de non-réponse est relativement élevé : près de 40 % pour ce qui est des bibliothèques des écoles primaires ou secondaires.

Presque tous les écrivains (96 %) ont leurs œuvres parmi les collections des bibliothèques publiques. Presque autant (91 %) sont inscrits également au programme de droit de prêt public (tableau 3.11).

Nous avons calculé un score de notoriété de base en accordant un point aux écrivains dont les livres font partie des collections des bibliothèques publiques et un autre point lorsqu'ils sont inscrits au programme de droit de prêt public. La grande majorité obtient deux points. La note est ramenée sur la base dix, ce score étant le maximum que peut atteindre un écrivain.

Tableau 3.11

Répartition des écrivains selon le type de bibliothèque¹ et l'inscription au programme de droit de prêt², Québec, 2002

	Oui	Non	Ne sait pas	Total
	%			
Bibliothèques publiques	96,4	0,7	2,9	100,0
Bibliothèques des écoles primaires ou secondaires	47,5	13,6	39,0	100,0
Bibliothèques collégiales ou universitaires	73,1	5,1	21,8	100,0
Bibliothèques d'autres établissements	18,2	53,7	28,1	100,0
Inscription au programme de droit de prêt public	91,1	7,0	1,9	100,0

1. Q13 Vos livres font-ils partie des collections des bibliothèques publiques ? des bibliothèques des écoles primaires ou secondaires ? des bibliothèques collégiales ou universitaires ? d'autres établissements ?

2. Q14 Êtes-vous inscrit au programme de droit de prêt public ?

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec.

8. Il s'agit des questions 13a à 13d et de la question 14.

9. La question 15 traite de cet aspect et nous avons retenu les questions 15b et 15c qui concernent la couverture par les journaux, les magazines non spécialisés, la radio et la télévision locales et nationales. Les questions 15a et 15e vont servir plutôt à la construction de deux autres indicateurs de notoriété. Nous avons également inclus la question 16e qui demande si une œuvre de l'écrivain a fait l'objet d'une adaptation pour la radio, la télévision ou le cinéma. Avec ces quatre indices, nous construisons un indicateur de notoriété publique.

10. Quatre questions permettent de créer cet indicateur : la question 15a considère la couverture dans des revues littéraires, et les questions 16a, 33a à 33c ont pour thème les bourses ou les prix.

11. Voir les questions 15e, 16b, 16c et 16d.

Élevé, l'indice de notoriété de base varie de 9,1 à 9,7 selon les modalités associées au sexe, à l'âge et à la région de résidence, mais il n'y a pas de différence statistiquement significative. Il existe donc, pourrait-on dire, une « égalité de base » ou de départ (tableau 3.12).

Notoriété publique

Un deuxième indicateur de reconnaissance professionnelle et sociale est la couverture médiatique¹² et l'adaptation des œuvres des écrivains pour les médias de masse comme la radio, la télévision ou le cinéma¹³ (tableau 3.13).

La couverture que les écrivains reçoivent pour leurs livres dans les médias, que ce soit les journaux, les magazines populaires, la radio, la télévision locale et nationale, est en général bonne (de 93 % à 77 %). Ce qui est cependant nettement plus rare pour un auteur, c'est l'adaptation d'une de ses œuvres pour la radio, la télévision ou le cinéma (21 %). Presque tous les écrivains reçoivent une couverture sous une forme ou sous une autre (96 %).

Nous avons établi un score de notoriété publique en accordant un point pour chacun des éléments. Le score total est ramené à la base dix comme dans le cas du score de la notoriété de base.

Tableau 3.12

Indice de notoriété de base selon le sexe, l'âge et la région de résidence de l'écrivain, Québec, 2002

	Nombre n	Notoriété de base
Sexe		
Féminin	387	9,5
Masculin	653	9,3
Âge¹		
25-44 ans	249	9,1
45-54 ans	318	9,5
55-64 ans	290	9,6
65 ans et plus	183	9,2
Région de résidence		
Québec (GR)	129	9,7
Montréal (île)	525	9,3
Périphérie de Montréal	174	9,5
Autres régions	212	9,3
Tous	1 040	9,4

1. Anova : dl : 3; F : 5,125; sg : 0,002.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec.

Tableau 3.13

Répartition des écrivains selon qu'ils reçoivent ou non une couverture ou que leurs œuvres sont adaptées par les médias de masse, Québec, 2002

	Oui	Non	Ne sait pas
	%		
Couverture par les journaux et les périodiques non spécialisés	92,5	2,9	4,6
Couverture par la radio ou la télévision locale	82,8	9,4	7,8
Couverture par la radio ou la télévision nationale	77,1	15,6	7,3
Adaptation de livres pour la radio, la télévision ou le cinéma	20,7	78,8	0,1

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec.

Le score de notoriété publique est plus faible que celui de notoriété de base (6,8 c. 9,4).

Cet indice varie de façon significative en fonction de l'âge : il augmente de la cohorte la plus

jeune à la plus élevée, mais faiblit de façon notable chez les écrivains de 65 ans et plus. Il varie très peu en fonction du sexe et n'est pas significativement différent d'une région de résidence à l'autre (tableau 3.14).

12. Q15b Combien de fois votre travail d'écrivain a-t-il été couvert par les journaux et les périodiques non spécialisés ?
Q15c... par la radio ou la télévision locale ? Q15d... par la radio ou la télévision nationale ?

13. Q16e Un de vos livres a-t-il déjà été adapté pour la radio, la télévision ou le cinéma ?

La notoriété auprès des pairs

L'une des caractéristiques de tout milieu intellectuel et littéraire bien organisé et relativement autonome est que le processus d'évaluation et, partant, d'attribution de la reconnaissance repose – comme on le voit dans le cas des prix ou des bourses – largement sur la participation des pairs. Pour la construction de cet indicateur, nous avons retenu deux renseignements fournis par les écrivains : l'obtention de prix et de bourses et la couverture dans les magazines spécialisés, souvent des magazines littéraires qui s'assurent la collaboration d'écrivains (tableau 3.15).

Presque tous les écrivains (94 %) ont fait parler d'eux par un magazine littéraire ou ont reçu une bourse ou un prix. L'élément le plus discriminant relativement au score de notoriété auprès des pairs est l'obtention de bourses ou de prix de l'un ou l'autre Conseil.

Un point est accordé à chacun des éléments pour le calcul du score. Le résultat est ramené à la base dix comme dans le cas des scores précédents. Le score global de la notoriété auprès des pairs est plus faible (4,6) que celui de la notoriété publique (6,8) et la notoriété de base (9,4).

Il varie de façon significative selon l'âge. Il est à son niveau le plus faible chez les écrivains les plus âgés (3,6), ensuite chez les plus jeunes (4,6). Ce sont les

Tableau 3.14

Indice de notoriété publique selon le sexe, l'âge et la région de résidence de l'écrivain, Québec, 2002

	Nombre n	Notoriété publique
Sexe¹		
Féminin	387	6,6
Masculin	653	6,9
Âge²		
25-44 ans	249	6,6
45-54 ans	318	7,0
55-64 ans	290	7,3
65 ans et plus	183	6,2
Région de résidence		
Québec (GR)	129	7,1
Montréal (île)	525	6,8
Périphérie de Montréal	174	6,9
Autres régions	212	6,7
Tous	1 040	6,8

1. Anova : dl : 1; F : 3,81; sg : 0,051.

2. Anova : dl : 3; F : 7,41; sg : 0,000.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec.

Tableau 3.15

Répartition des écrivains selon la notoriété liée à un magazine spécialisé¹, à un prix ou une bourse², Québec, 2002

	Oui	Non	Ne sait pas
	%		
Être l'objet d'un article dans une revue ou une publication spécialisée	90,3	3,7	6,0
Avoir reçu un prix littéraire décerné par un jury ou une corporation professionnelle au Canada	49,0	50,4	0,6
Avoir reçu une bourse ou un prix en argent du conseil des arts et des lettres du Québec	24,6	75,4	-
Avoir reçu une bourse ou un prix du Conseil des arts du Canada	20,7	79,3	-
Avoir reçu une bourse d'un autre organisme	8,0	86,2	5,8

1. Q15a Combien de fois votre travail d'écrivain a-t-il été l'objet d'un article dans une revue littéraire ou une autre publication spécialisée ?

2. Q16a Avez-vous déjà obtenu un prix littéraire décerné par un jury ou une autre corporation professionnelle au Canada ? Q33a Au cours des trois dernières années, combien de fois avez-vous reçu une bourse ou un prix en argent du Conseil des arts et des lettres du Québec ? Q33b... du Conseil des arts du Canada ?

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec.

écrivains au mitan de leur carrière qui obtiennent l'indice de notoriété le plus élevé (4,9) (tableau 3.16).

La notoriété internationale

La notoriété internationale se mesure par l'obtention de prix internationaux¹⁴, la publication à l'étranger¹⁵ ou en langue étrangère¹⁶ et la couverture par les médias étrangers¹⁷.

Les écrivains québécois obtiennent une visibilité relativement bonne sur la scène internationale, avec de fréquentes couvertures par les médias étrangers (54 %) et la publication (41 %) ou la traduction à l'étranger (37 %) de leurs livres. Seule la reconnaissance qu'apportent les prix à l'étranger apparaît plus difficilement accessible (18 %) (tableau 3.17).

Pour le calcul de l'indice de notoriété internationale, nous délaissions le premier élément. En effet, il y a un pourcentage trop élevé (21,5 %) des écrivains qui ignorent s'ils ont obtenu une couverture par les médias à l'étranger. Nous retenons les trois derniers éléments. Pour chacun d'eux, les écrivains reçoivent un point et le score total est établi sur la base dix. Le score de notoriété internationale est plus faible (3,2) que les autres scores de notoriété (9,4; 6,8; 4,6).

Tableau 3.16

Indice de notoriété auprès des pairs selon le sexe, l'âge et la région de résidence de l'écrivain, Québec, 2002

	Nombre n	Notoriété auprès des pairs
Sexe		
Féminin	387	4,5
Masculin	653	4,6
Âge¹		
25-44 ans	249	4,6
45-54 ans	318	4,9
55-64 ans	290	4,9
65 ans et plus	183	3,6
Région de résidence		
Québec (GR)	129	4,1
Montréal (île)	525	4,7
Périphérie de Montréal	174	4,6
Autres régions	212	4,5
Tous	1 040	4,6

1. Anova : dl : 3; F : 13,427; sg : 0,000.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

Tableau 3.17

Reconnaissance professionnelle à l'étranger, Québec, 2002

	Oui	Non	Ne sait pas
	%		
Couverture par les médias à l'étranger	54,2	24,3	21,5
Publication d'un livre par un éditeur étranger	40,8	59,2	-
Publication en langue étrangère	37,1	61,5	-
Prix littéraire décerné par un jury ou une corporation professionnelle à l'étranger	17,9	81,6	0,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

Cet indice varie selon le sexe, l'âge et la région de résidence. La notoriété internationale la plus forte va aux hommes et elle progresse avec l'âge, mais jusqu'à l'âge dit de la retraite : ce sont les écrivains « matures » (qui ont entre 55 et 64 ans) qui

obtiennent la plus grande visibilité sur la scène internationale. Enfin, ce sont les écrivains qui habitent dans les grands centres urbains (Montréal et Québec) qui rayonnent le plus à l'étranger (tableau 3.18).

14. Q16b Avez-vous déjà obtenu un prix littéraire décerné par un jury ou une autre corporation professionnelle à l'étranger ?

15. Q16c Un de vos livres a-t-il déjà été publié par un éditeur étranger ?

16. Q16d Un de vos livres a-t-il déjà été traduit ?

17. Q15e Combien de fois votre travail d'écrivain a-t-il été couvert par les médias à l'étranger ?

L'indice global de notoriété

Un aperçu

Notoriété de base, notoriété publique, notoriété auprès des pairs et notoriété internationale : ce sont là diverses facettes de la notoriété d'un écrivain et qui peuvent « s'additionner » pour donner une mesure de la reconnaissance globale qu'il obtient.

Les écrivains qui se voient échoir la notoriété globale la plus élevée sont les écrivains « matures » dont l'âge varie entre 45 et 64 ans. Ce n'est pas étonnant, puisque c'est ce que nous avons observé relativement à chacun des quatre indices de notoriété. Les écrivains les plus jeunes et les écrivains les plus vieux se différencient des deux autres groupes d'âge : ils ont des indices de notoriété inférieurs à ceux des deux autres groupes d'âge, quel que soit le type de notoriété.

Tableau 3.18

Indice de notoriété internationale selon le sexe, l'âge et la région de résidence de l'écrivain, Québec, 2002

	Nombre n	Notoriété internationale
Sexe¹		
Féminin	387	2,7
Masculin	653	3,5
Âge²		
25-44 ans	249	2,0
45-54 ans	318	3,0
55-64 ans	290	4,1
65 ans et plus	183	3,7
Région de résidence³		
Québec (GR)	129	3,5
Montréal (île)	525	3,6
Périphérie de Montréal	174	2,8
Autres régions	212	2,5
Tous	1 040	3,2

1. Anova : dl : 1; F : 13,069; sg : 0,000.

2. Anova : dl : 3; F : 17,419; sg : 0,000.

3. Anova : dl : 3; F : 5,9330; sg : 0,001.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

Cependant, les écrivains les plus âgés se démarquent des écrivains les plus jeunes par un indice de notoriété internationale plus élevé; par contre, les écri-

vains plus jeunes obtiennent un indice de notoriété auprès des pairs plus élevé que leurs aînés (tableau 3.19).

Tableau 3.19

Indices de notoriété selon le sexe, l'âge et la région de résidence de l'écrivain, Québec, 2002

	Notoriété de base	Notoriété publique	Notoriété auprès des pairs	Notoriété internationale	Notoriété globale
Sexe					
Féminin	9,5	6,6	4,5	2,7	23,2
Masculin	9,3	6,9	4,6	3,5	24,4
Âge¹					
25-44 ans	9,1	6,6	4,6	2,0	22,3
45-54 ans	9,5	7,0	4,9	3,0	24,4
55-64 ans	9,6	7,3	4,9	4,1	25,8
65 ans et plus	9,2	6,2	3,6	3,7	22,7
Région de résidence					
Québec (GR)	9,7	7,1	4,1	3,5	24,2
Montréal (île)	9,3	6,8	4,7	3,6	24,4
Périphérie de Montréal	9,5	6,9	4,6	2,8	23,7
Autres régions	9,3	6,7	4,5	2,5	23,1
Tous	9,4	6,8	4,6	3,2	24,0

1. Anova : dl : 3; F : 13,427; sg : 0,000.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

Exercice du métier, notoriété et revenu personnel

On peut penser que l'obtention de la reconnaissance ou de la notoriété n'est pas indépendante de la manière d'exercer le « métier » d'écrivain. En d'autres termes, il y a des conditions d'obtention de la notoriété, qui sont le temps que l'écrivain con-

sacre à l'écriture, l'importance des droits d'auteur ou de bourses dans ses revenus, et sa productivité (tableau 3.20).

Les écrivains relativement plus productifs, c'est-à-dire qui publient plus de un livre par année (25,6 c. 21,8 pour les moins productifs) et aussi ceux qui consacrent beaucoup de temps à

l'écriture (26,1 pour plus des deux tiers c. 22,4 pour moins du tiers) obtiennent une plus grande notoriété globale. Cela vaut aussi pour le nombre de livres publiés en carrière : 27,5 pour ceux qui ont publié plus de 12 livres comparativement à 21,5 pour ceux qui ont publié moins de 12 livres par année. Bref, il n'y a pas de miracle : la

Tableau 3.20

Pourcentage des écrivains et indices de notoriété selon le temps de travail consacré à l'écriture, la principale source de revenu, le nombre de livres publiés par année de carrière, les types de droits et les activités liées à l'écriture, Québec, 2002

	Écrivains %	Notoriété de base	Notoriété publique	Notoriété auprès des pairs	Notoriété internationale	Notoriété globale
Temps de travail : écriture						
Plus des deux tiers	30,0	9,5	7,1	5,3	4,2	26,1
Du tiers aux deux tiers	26,0	9,3	7,0	4,9	3,1	24,4
Moins du tiers	44,0	9,3	6,5	4,0	2,6	22,4
Principale source de revenu						
Droits ou bourses	18,0	9,4	7,8	6,1	4,5	27,8
Travail	60,0	9,4	6,8	4,4	2,7	23,3
Rente gouv. ou privée	22,0	9,4	6,2	3,7	3,5	22
Livres par année de carrière						
Plus de un livre par année	33,0	9,6	7,2	5,2	3,6	25,6
Un livre tous les deux ans	34,0	9,5	6,9	4,7	3,5	24,6
Un livre ou – tous les trois ans	33,0	9,0	6,4	3,9	2,5	21,8
Types de droits¹						
Droits provenant d'éditeurs	91,0	9,4	7,0	4,7	3,4	24,5
Droits de prêt public	91,0	9,8	7,0	4,6	3,4	24,8
Droits de reprographie	82,0	9,6	7,1	4,7	3,6	25,0
Droits de traduction	19,0	9,8	8,0	5,6	7,0	30,4
Droits d'adaptation cinématographique	9,0	9,8	9,3	5,4	5,9	30,4
Activités liées à l'écriture²						
Enseignant de la littérature	20,0	9,6	7,2	5,0	3,6	25,4
Atelier de création littéraire	22,6	9,8	7,7	5,4	4,0	26,9
Traduction littéraire	9,1	9,8	7,4	5,1	5,1	27,4
Correcteur d'épreuves	11,3	9,6	7,0	5,5	3,5	25,6
Activités de journaliste	23,4	9,3	7,7	4,8	3,4	25,2
Rédacteur (rédaction technique, scientifique, publicitaire ou de discours)	14,4	9,6	7,3	5,1	3,2	25,2
Scénariste (rédaction de textes pour le cinéma, la radio ou la télévision)	17,2	9,6	8,1	5,0	4,4	27,1
Conférencier (lectures publiques, conférences, prestations)	58,8	9,5	7,4	5,1	3,8	25,8
Autres disciplines artistiques	28,4	9,3	7,2	4,7	3,1	24,3
Autres travaux	55,9	9,3	6,7	4,4	2,8	23,2

1. Notez bien que ces pourcentages sont calculés sur l'ensemble des écrivains.

2. *Ibid.*

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

reconnaissance va avec le travail; elle va aussi avec l'engagement de l'écrivain pour son œuvre et cet engagement doit être aussi « entier » que possible. Les écrivains dont les principales sources de revenu sont les droits ou les bourses (27,8) sont ceux qui obtiennent le plus fort indice global de notoriété¹⁸.

Pour connaître la « gloire », il vaut donc mieux ne pas faire autre chose que d'écrire. Certaines autres activités professionnelles sont certes compatibles, mais pas toutes. L'enseignement, le journalisme, la correction des épreuves et la rédaction de textes divers

ou de discours ne sont pas trop « recommandés », car à ces activités correspondent des indices globaux de notoriété un peu plus faibles. Il est plutôt « préférable » de faire de la traduction littéraire (27,4) ou de la rédaction de textes pour le cinéma, la radio ou la télévision (27,1). La notoriété globale la plus élevée va d'ailleurs aux écrivains dont les sources de revenu proviennent de la traduction (30,4) ou de l'adaptation cinématographique (30,4), les premiers se distinguant par une forte notoriété internationale, et les seconds, par une forte notoriété publique.

Mais la richesse vient-elle avec la notoriété? Jusqu'à un certain point, il y a une relation entre types d'activités, revenus et notoriété, sauf en ce qui concerne l'enseignement de la littérature : les écrivains enseignants obtiennent en effet le revenu personnel le plus élevé, mais ils ont un indice de notoriété moyen. Par contre, les écrivains qui reçoivent des droits d'adaptation cinématographique, des droits de traduction, et qui font de la traduction littéraire obtiennent à la fois les revenus personnels les plus élevés et les plus hauts indices de notoriété globale. Ce sont, peut-on dire, les écrivains « médiatiques » (tableau 3.21).

Tableau 3.21

Répartition des écrivains selon leur revenu personnel par activité, Québec, 2002

	Moins de 29 999 \$	De 30 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ et plus	Total	Notoriété globale
	%				
Enseignant de la littérature	19,4	42,2	38,3	100,0	25,4
Droits d'adaptation cinématographique	26,8	31,7	41,5	100,0	30,4
Droits de traduction	31,6	39,3	29,1	100,0	30,4
Traduction littéraire	33,7	36,8	29,5	100,0	27,4
Scénariste (rédaction de textes pour le cinéma, la radio ou la télévision)	38,1	29,0	33,0	100,0	25,2
Activités de journalisme	38,9	28,9	32,2	100,0	25,2
Droits de reprographie	36,2	37,0	26,8	100,0	25,0
Droits provenant d'éditeurs	37,9	35,5	26,6	100,0	24,5
Droits de prêt public	38,5	36,5	25,0	100,0	24,8
Conférencier (lectures publiques, conférences, prestations)	39,6	34,5	25,9	100,0	25,8
Atelier de création littéraire	38,7	38,3	23,0	100,0	26,9
Rédacteur (rédaction technique, scientifique, publicitaire ou de discours)	46,7	33,3	20,0	100,0	25,2
Correcteur d'épreuves	44,9	41,5	13,6	100,0	25,6

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

18. Cette dernière constatation relève en partie de l'évidence, puisqu'un indicateur de la notoriété auprès des pairs est l'obtention de prix ou de bourses. L'indice de notoriété auprès des pairs est en effet très élevé (6,1) pour ceux qui vivent principalement de droits d'auteur et de bourses. Toutefois, ces mêmes écrivains obtiennent un indice élevé relativement à la notoriété internationale.

La catégorie éditoriale, la notoriété et le revenu personnel

Le choix d'une catégorie éditoriale n'a qu'un faible effet sur la notoriété : les variations d'une catégorie ou d'un genre à un autre sont faibles. Et lorsque différence il y a, ce sont en particulier les scores associés à la notoriété publique et à la notoriété internationale qui l'expliquent. Les dramaturges viennent au premier rang, tant sur le plan de la notoriété globale (27,5) que sur celui de la notoriété internationale (5,1). Viennent ensuite les

auteurs de récit et de nouvelles. Et, en queue de peloton, on trouve les auteurs de littérature jeunesse et les poètes (24,4 et 24,3) (tableau 3.22).

Le niveau de revenu personnel varie en fonction des genres littéraires. La proportion des écrivains qui obtiennent les revenus personnels les plus élevés (60 000 \$ et plus) est plus forte chez les essayistes, les dramaturges et les auteurs de récit. D'ailleurs, ce sont ces mêmes groupes d'écrivains qui obtiennent le score de notoriété globale le plus élevé. Par contre,

chez les écrivains conteurs, la moitié gagne moins de 30 000 \$ par année. Notons enfin que les proportions les plus élevées d'écrivains à revenu faible (moins de 30 000 \$) se trouvent chez les auteurs de poésie et de littérature jeunesse et que ce sont également eux qui obtiennent une notoriété globale plus faible. Voilà les deux genres littéraires qui semblent offrir le moins de gratifications. Tout porte donc à croire que la littérature est toujours, surtout pour les plus jeunes écrivains, une question non pas seulement de stratégie mais aussi de vocation (tableau 3.23).

Tableau 3.22

Pourcentage des écrivains et indices de notoriété selon les catégories éditoriales, Québec, 2002

	Écrivains %	Notoriété de base	Notoriété publique	Notoriété auprès des pairs	Notoriété internationale	Notoriété globale
Théâtre	14,1	9,4	7,9	5,2	5,1	27,5
Récit	24,0	9,5	7,7	4,9	4,4	26,5
Nouvelles	35,6	9,6	7,3	5,0	3,8	25,8
Essai	41,2	9,4	7,2	4,8	3,9	25,3
Roman	54,7	9,6	7,3	4,7	3,7	25,2
Contes	10,4	9,1	7,5	4,6	3,8	25,1
Jeunesse	27,8	9,7	6,8	4,5	3,4	24,4
Poésie	41,8	9,5	6,8	4,7	3,3	24,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

Tableau 3.23

Répartition des écrivains selon leur revenu personnel par catégorie éditoriale, Québec, 2002

	Moins de 29 999 \$	De 30 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ et plus	Total	Notoriété globale
	%				
Essai	33,3	31,0	35,7	100,0	25,3
Théâtre	36,6	32,4	31,0	100,0	27,5
Récit	36,0	33,6	30,4	100,0	26,5
Roman	37,9	35,3	26,8	100,0	25,2
Nouvelles	38,5	40,2	21,3	100,0	25,8
Poésie	41,5	38,2	20,3	100,0	24,3
Jeunesse	42,9	34,1	23,0	100,0	24,4
Contes	50,5	25,2	24,3	100,0	25,1

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

La quantité et la diversité de production

Certes, du temps et une productivité régulière, mais aussi une certaine diversité d'activités liées à l'écriture : voilà les conditions gagnantes pour obtenir de la notoriété. Il semble que cela vaille aussi pour la variété de la production et la diversité des modes de diffusion. Les indices de variété ou de diversité sont la variété des supports de diffusion (c'est-à-dire le nombre de textes

publiés sur d'autres supports que le livre), l'intensité de la diversification (nombre de textes sur des médias de diffusion), la variété des sources de revenu (types de droits et des activités liées à l'écriture) et la diversité des genres littéraires (soit le nombre de catégories éditoriales différentes pratiquées par l'écrivain) (tableau 3.24).

Première constatation : nous obtenons, pour chacun de ces indicateurs, les indices les plus faibles

observés jusqu'à maintenant, aussi bien pour ce qui est de la notoriété de base qu'en ce qui concerne la notoriété internationale. Tous les indices de notoriété globale les plus faibles sont inférieurs à 21,8, en particulier pour le groupe des écrivains dont le nombre de sources de revenu est moins de 4; l'indice est de 19,6.

Deuxième constatation : pour chacun de ces indicateurs, nous obtenons les amplitudes les plus

Tableau 3.24

Pourcentage des écrivains et indices de notoriété selon le nombre de sources de revenu, de livres édités, de textes sur médias de diffusion, la variété des catégories éditoriales et des médias de diffusion, Québec, 2002

	Écrivains %	Notoriété de base	Notoriété publique	Notoriété auprès des pairs	Notoriété internationale	Notoriété globale
Nombre de sources de revenu						
Moins de 4	21,0	8,6	5,7	3,6	1,7	19,6
Entre 4 et 6	50,0	9,4	6,6	4,5	2,9	23,4
Plus de 6	29,0	9,9	8,0	5,4	4,8	28,1
Nombre de livres édités						
Moins de 6 livres	34,0	9,0	6,0	4,1	1,5	20,5
De 6 à 12 livres	34,0	9,5	7,0	4,5	3,1	24,0
Plus de 12 livres	32,0	9,7	7,4	5,1	4,8	27,1
Nombre de textes sur médias de diffusion						
Moins de 3	38,0	9,3	6,1	3,9	2,2	21,5
De 3 à 5	37,0	9,5	7,0	4,8	3,3	24,6
Plus de 5	25,0	9,4	7,7	5,3	4,6	27,0
Nombre de catégories éditoriales						
Une	...	8,9	5,6	4,1	1,5	20,1
Deux	...	9,1	6,8	4,3	2,8	23,0
Trois	...	9,8	6,9	4,7	3,6	25,0
Quatre	...	9,8	7,6	5,2	4,0	26,6
Cinq et plus	...	9,5	8,0	5,0	5,1	27,6
Nombre de médias de diffusion						
Aucun	14,0	9,2	5,4	3,5	2,1	20,1
Un	22,0	9,4	6,4	4,1	2,2	22,0
Deux	26,0	9,4	6,6	4,5	3,3	23,8
Trois	20,0	9,4	7,1	5,0	3,4	24,9
Quatre et plus	18,0	9,5	8,5	5,7	5,0	28,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

grandes entre les valeurs minimale et maximale de l'indice : par exemple, de 20,1 à 28,7 quant à la variété des médias de diffusion et de 19,6 à 28,1 en ce qui regarde la diversité des sources de revenu.

C'est donc dire que les stratégies de diversification sont très « payantes » sur le plan de la renommée. On le voit à chacun des indices : l'indice de notoriété de base s'accroît avec la diversité des sources de revenu (de 8,6 à 9,9), la notoriété publique et celle auprès des pairs, avec la variété des médias de diffusion (de 5,4 à 8,5 et de 3,5 à 5,7); enfin, la notoriété internationale s'aligne sur la diversité des catégories éditoriales. On le voit aussi avec l'indice global de notoriété : la notoriété globale la plus élevée va en effet aux écrivains qui jouent sur plusieurs registres, publiant dans plus d'une catégorie éditoriale et utilisant une multiplicité de médias, y compris les médias de masse; ces écrivains sont aussi ceux qui

ont les sources de revenu les plus diversifiées. Mais sont-ils les plus riches ?

Notoriété et revenu

On croit souvent que les revenus d'un écrivain croissent avec sa notoriété : aux plus renommés les revenus les plus élevés. Tel n'est cependant pas le cas : l'indice global de notoriété ne varie guère en fonction des revenus (personnels ou familiaux) de l'écrivain.

Mais qu'en est-il des différents types de notoriété ? La structure de tout champ littéraire se caractérisant par l'opposition entre le champ de production restreinte et le champ de production large, on devrait trouver d'un côté les écrivains qui publient principalement pour le public cultivé et spécialisé et, de l'autre, ceux qui publient pour le grand public. Les uns chercheraient la reconnaissance de leurs pairs et les autres, la reconnaissance publique et le succès commercial. Les

résultats de l'enquête ne nous permettent pas de vérifier cette hypothèse : il y a en effet peu ou pas de variation significative, si ce n'est que la reconnaissance par les pairs est associée à un revenu (personnel ou familial) un peu plus faible. Par contre, la notoriété internationale s'accroît, quoique légèrement, avec le revenu personnel (tableau 3.25).

L'ouverture aux nouvelles technologies

La révolution informatique, avec la mise sur le marché, dans les années 1980, de logiciels de traitement de texte, a transformé les conditions de travail de tous ceux et celles qui se rattachent au secteur des services (par exemple le secrétariat) et qui, dans leur travail, manipulent des mots, des textes et des images. Les nouvelles technologies de l'information permettent également d'augmenter la visibilité et l'accessibilité des œuvres des écrivains aussi bien sur la scène locale ou nationale

Tableau 3.25

Pourcentage des écrivains et indices de notoriété selon le niveau de revenu personnel et familial, Québec, 2002

	Écrivains %	Notoriété de base	Notoriété publique	Notoriété auprès des pairs	Notoriété internationale	Notoriété globale
Revenu personnel						
Moins de 29 999 \$	39,0	9,5	6,9	4,9	3,0	24,1
De 30 000 \$ à 59 999 \$	35,9	9,4	6,6	4,5	3,2	23,7
60 000 \$ et plus	25,1	9,4	7,0	4,2	3,5	24,2
Revenu familial						
Faible	33,5	9,3	6,8	5,1	2,7	23,9
Moyen	33,2	9,3	6,8	4,3	3,3	23,6
Élevé	33,3	9,6	6,9	4,5	3,3	24,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

que sur la scène internationale, que ce soit par la publicité ou la mise en ligne des textes. Enfin, des textes d'écrivain sont utilisés pour faire des œuvres multimédias. Nous traitons de ces aspects dans cette dernière partie du présent chapitre. Nous considérons d'abord l'usage que font, par eux-mêmes, les écrivains de la bureautique et d'Internet pour la création de leur œuvre et leur diffusion. Puis, nous examinons s'ils utilisent Internet pour faire connaître leur œuvre et la rendre accessible.

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information

Presque tous les écrivains (87 %) utilisent la bureautique pour leur travail de création¹⁹. En moins de 20 ans, la situation a complètement changé : en 1985, seulement 16 % des écrivains se servaient d'un ordinateur personnel ou d'un système de traitement de texte²⁰. Internet est aujourd'hui utilisé par les deux tiers des auteurs, soit pour faire de la recherche documentaire, soit pour échanger des idées avec des pairs, mais, comme moyen de diffusion des textes, il reste marginal : seulement 12 % des écrivains utilisent ce moyen de publication (tableau 3.26).

Nous avons construit un indice d'utilisation personnelle des nou-

velles technologies de l'information. En accordant un point à chacun des éléments, nous avons calculé un score qui varie entre zéro et un pour chacun des individus. L'indice global moyen est de 0,58; cet indice ne varie guère en fonction du sexe, mais il diminue en fonction de l'âge : il passe

en effet de 0,66 chez les plus jeunes écrivains à 0,42 chez les plus vieux. Il est également relativement plus faible dans la grande région de Québec (0,52), région de résidence où l'âge des écrivains est légèrement plus élevé qu'ailleurs (tableau 3.27).

Tableau 3.26
Répartition des écrivains selon chacun des indices d'utilisation de la bureautique et de l'Internet, Québec, 2002

	Oui	Non	Pas de réponse	Total
	%			
La bureautique pour le travail de création	86,6	11,9	0,5	100,0
L'Internet pour la recherche documentaire	68,7	31,1	0,2	100,0
L'Internet pour échanger avec des pairs	63,9	35,8	0,3	100,0
La publication par soi-même de ses textes sur l'Internet	12,3	87,3	0,4	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

Tableau 3.27
Indice moyen d'utilisation des nouvelles technologies, Québec, 2002

	Moyenne
Sexe¹	
Féminin	0,60
Masculin	0,57
Âge²	
25-44 ans	0,66
45-54 ans	0,64
55-64 ans	0,55
65 ans et plus	0,42
Région de résidence³	
Québec (GR)	0,52
Montréal (île)	0,59
Périphérie de Montréal	0,59
Autres régions	0,60
Total	0,58

1. df : 1; F 0; sg : 1,000.

2. df : 3; F 19,16; sg : 0,000.

3. df : 3; F : 2,15; sg : 0,092.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

19. Q38 À propos de l'utilisation des nouvelles technologies : Q38a Utilisez-vous la bureautique pour votre travail de création ? Q38b Utilisez-vous Internet pour la recherche documentaire ? Q38c Utilisez-vous Internet pour échanger avec des pairs ? Q38d Publiez-vous vous-même certains de vos textes sur l'Internet ?

20. R. GARON, *op. cit.*, p. 4. Il s'agit des résultats d'une étude menée par le Centre de recherche sur l'opinion publique.

La diffusion des œuvres littéraires et les nouveaux médias

L'Internet est assez largement utilisé comme support publicitaire : les livres de plus de la moitié (56,5 %) des auteurs font l'objet de publicité sur Internet. Cependant, l'accessibilité de leurs textes sur un site Internet est plus faible : tel est le cas d'un peu plus du tiers (36,8 %) des écrivains. Il en va de même de l'adaptation des textes pour en faire une œuvre multimédia : seulement 1,5 % des écrivains se sont vu offrir l'accès à ces nouvelles technologies (tableau 3.28).

Les indicateurs d'ouverture aux nouvelles technologies²¹

À partir de l'ensemble des éléments précédents, nous avons construit un indicateur d'ouverture aux nouvelles technologies de l'information en accordant un point pour chacun. Nous avons calculé un score pour chacun des écrivains qui varie de zéro à un. Le résultat global de l'indice d'ouverture aux nouvelles technologies est plus faible (0,49 c. 0,58), puisqu'il est plus difficile d'obtenir des points grâce aux trois éléments ajoutés à l'indice précédent.

Il n'y a pas de différence dans l'ouverture aux nouvelles technologies selon le sexe ou la région de résidence (si ce n'est qu'elle

est légèrement plus faible dans la région de Québec). Seuls les écarts entre les groupes d'âge sont significatifs : les nouvelles technologies, comme dans la so-

ciété en général, ce n'est pas une affaire pour les plus âgés, en particulier pour ceux qui ont plus de 65 ans (tableau 3.29).

Tableau 3.28
Répartition des écrivains selon chacun des éléments traitant de la diffusion des œuvres littéraires sous forme de multimédia et par Internet¹, Québec, 2002

	Oui	Non	Ne sait pas	Total
	%			
Livres publicisés sur Internet	56,5	27,7	15,9	100,0
Accès aux textes sur un site Internet québécois, canadien ou étranger	36,8	43,7	19,5	100,0
Textes adaptés pour en faire une œuvre multimédia	15,2	78,0	6,9	100,0

1. Q39 À propos de la diffusion de vos œuvres : Q39a Certains de vos textes ont ils été adaptés pour en faire une œuvre multimédia ? Q39b Vos livres ont-ils fait l'objet de publicité sur Internet ? Q39c Le public peut-il avoir accès à vos textes sur un site Internet québécois, canadien ou étranger ?

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec.

Tableau 3.29
Indice moyen d'ouverture aux nouvelles technologies selon l'âge, le sexe et la région de résidence, Québec, 2002

	Moyenne
Sexe¹	
Féminin	0,49
Masculin	0,49
Âge²	
25-44 ans	0,53
45-54 ans	0,52
55-64 ans	0,49
65 ans et plus	0,38
Région de résidence³	
Québec (GR)	0,44
Montréal (île)	0,50
Périphérie de Montréal	0,49
Autres régions	0,50
Total	0,49

1. df : 1 ; F 0 ; sg : 1,000.

2. df : 3 ; F 19,16 ; sg : 0,000.

3. df : 3 ; F : 2,15 ; sg : 0,092.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec.

21. La construction de cet indice pourrait être resserrée par des tests de fidélité et par l'attribution d'un pointage raisonné qui tiendrait compte des particularités des éléments retenus.

Les bourses et les nouvelles technologies

L'avenir est aux jeunes, l'avenir est aux nouvelles technologies. On sait que les écrivains qui font une forte utilisation des nouvelles technologies et qui montrent une grande ouverture aux nouveaux médias sont plus jeunes. Ce sont aussi ces mêmes écrivains, jeunes et ouverts aux nouvelles technologies, qui font en grand nombre des demandes de bourse aux deux organismes subventionnaires. Leurs chances d'obtenir une bourse sont cependant moins grandes au Conseil des arts du Canada qu'au Conseil des arts et des lettres du Québec. Ni l'un ni l'autre organisme n'est opposé aux nouvelles

technologies, mais les résultats montrent que le processus de sélection des boursiers favorise, dans un cas, les écrivains qui sont entrés dans l'ère de l'Internet et, dans l'autre, ceux qui sont restés à l'ère de Gutenberg (ou des médias écrits) (tableau 3.30).

Conclusion

La carrière d'écrivain débute avec la publication des premiers textes ou articles et, surtout, du premier livre. Elle se poursuit avec la publication d'autres textes et d'autres livres, et elle conduit à l'obtention de bourses et de différentes formes de reconnaissance (prix, traduction, publication à l'étranger, etc.) qui permettent de réunir les ressources

pour continuer. La vie d'écrivain, comme celle d'artiste, n'est cependant pas facile : les obstacles sont légion, l'insécurité financière est grande, les gratifications pas si fréquentes et les raisons pour se décourager et cesser d'écrire sont nombreuses et diverses. Le tiers des écrivains ont pensé, et plus d'une fois (plus de la moitié d'entre eux), arrêter définitivement d'écrire²². Il faut, pour continuer, avoir une solide détermination et un peu de chance.

Qui sont les écrivains ? Que font-ils ? Comment vivent-ils ? Notre étude permet de mieux connaître la situation des écrivains au Québec, en mettant en lumière à la fois leurs caractéristiques sociales,

Tableau 3.30

Taux des écrivains selon qu'ils ont demandé une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts du Canada, selon les ratios d'acceptation et selon le pourcentage des récipiendaires par âge, l'utilisation des nouvelles technologies et l'ouverture aux nouveaux médias, Québec, 2002

	Demande CALQ	Demande CAC	Ratio CALQ	Ratio CAC	Acceptée CALQ	Acceptée CAC
	%				%	
Âge						
25-44 ans	50,2	46,2	0,73	0,55	36,5	25,6
45-54 ans	45,7	42,9	0,72	0,63	32,7	27,0
55-64 ans	34,8	35,5	0,51	0,49	17,9	17,5
65 ans et plus	9,2	10,3	0,53	0,85	4,9	8,7
Utilisation des nouvelles technologies						
Faible	25,2	23,9	0,64	0,64	16,2	15,3
Forte	47,1	45,5	0,67	0,56	31,6	25,3
Ouverture aux nouveaux médias						
Faible	21,7	20,2	0,58	0,66	12,5	13,4
Moyenne	42,0	37,7	0,69	0,50	28,9	18,7
Forte	47,2	50,0	0,67	0,65	31,6	32,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des écrivains et des écrivaines du Québec*.

22. Q36 *Au cours de votre carrière, avez-vous déjà envisagé d'arrêter définitivement le métier d'écrivain (y compris les arrêts effectifs) ?* Q36b *Combien de fois avez-vous envisagé d'arrêter le métier d'écrivain ?*

scolaires et professionnelles, et les conditions d'exercice du métier d'écrivain.

Les écrivains québécois constituent un groupe professionnel âgé, composé toujours majoritairement d'hommes et, pour plus des deux tiers d'entre eux, résidant dans la grande région métropolitaine de Montréal et sa périphérie. Les femmes sont près de 40 % et elles sont plus jeunes, hautement scolarisées, surtout en lettres. Grands lecteurs, les écrivains paraissent très actifs : ils participent à des colloques et à des ateliers de création, donnent des conférences publiques, traduisent des textes, écrivent dans les journaux, etc. Ils tirent, pour plus de moitié (56 %) d'entre eux, des revenus d'un emploi et, pour plusieurs d'entre eux, dans le secteur de l'enseignement. Les revenus personnels qu'ils tirent de leur emploi ou de leur travail d'écrivain s'accroissent en général avec l'âge; ils sont, pour près de 40 %, inférieurs à 30 000 \$ et, pour plus de 25 %, supérieurs à 60 000 \$. Les jeunes et les femmes se trouvent plus nombreux dans la catégorie des moins bien rémunérés.

Les écrivains sont productifs (12,7 livres en moyenne par auteur), et certains même sont prolifiques, mais peu d'entre eux se consacrent à l'écriture à temps plein. Il n'y a cependant pas de relation directe entre le temps consacré à l'écriture et la productivité : les auteurs les plus produc-

tifs sont souvent des jeunes, qui sont, comparativement aux plus âgés, moins nombreux à se consacrer à temps plein à l'écriture. La profession d'écrivain, loin d'être uniforme, se caractérise par une grande polyvalence : même si la rédaction d'ouvrages demeure, pour les écrivains, l'activité centrale, ceux-ci sont occupés par tout un ensemble d'autres activités connexes (traduction, correction d'épreuves, etc.).

Notre étude a permis de distinguer, à partir des types d'activités et des sources de revenu, trois univers qui gravitent autour d'un noyau central. Le noyau central, c'est évidemment la rédaction de livres, mais s'y ajoutent la rédaction de textes pour les magazines littéraires ou pour les journaux et les magazines populaires, ainsi que les prestations comme les lectures publiques et les conférences. Autour de ce noyau central se constituent trois types de portefeuille d'activités : il y a 1. les activités liées au déploiement de la littérature (l'enseignement de la littérature, l'animation d'ateliers littéraires et la traduction), 2. les activités liées aux médias de masse comme la rédaction de textes pour la radio, la télé ou le cinéma, et 3. les activités spécialisées dans le maniement des mots et des idées (journalisme, rédaction technique scientifique, publicitaire ou de discours, correction d'épreuves et autres activités professionnelles non artistiques).

On pourrait être tenté de dire : il y a d'un côté les « vrais » écrivains et les « autres ». Notre conclusion est tout à fait différente : il n'y a pas une seule façon d'exercer le « métier d'écrivain », tout comme il n'y a pas qu'un seul support qui soit privilégié. Et cette diversité explique, pour une large part, le mode de structuration actuel du champ littéraire québécois, avec les principales oppositions qui le caractérisent et qui, renvoyant aux principaux médias de diffusion (l'imprimé, l'audiovisuel avec la radio et le cinéma et Internet), sont aussi générationnelles. Tous les écrivains, à l'exception des plus âgés, se sont mis aux nouvelles technologies, et ils s'en servent principalement pour la rédaction de leurs textes et pour la communication (courriel et Internet), mais peu encore pour la diffusion de leurs œuvres.

La polyvalence des écrivains se manifeste enfin dans les genres littéraires ou les catégories éditoriales qu'ils privilégient. Le roman (33,1 %), la poésie (21,0 %), l'essai (12,5 %) et la littérature jeunesse (12,2 %) sont certes les quatre principales catégories éditoriales auxquelles se rattachent les écrivains, mais ce ne sont pas des univers littéraires fermés, puisque plus de la moitié des écrivains pratiquent deux ou trois genres littéraires. Sur le plan structurel, notre étude a permis, en ce qui concerne les catégories éditoriales, de déterminer

quatre sous-univers : 1. le roman et les nouvelles, 2. les contes, le récit et le théâtre, 3. la poésie et l'essai et 4. la littérature jeunesse. Ces sous-univers se distinguent les uns des autres par la structure d'âge, le sexe, les sources de revenu, les types d'activités. Il y a d'ailleurs une certaine division sexuelle du travail d'écriture : les femmes se trouvent plutôt du côté de la littérature jeunesse, et les hommes, du côté de l'essai et de la poésie.

L'un des éléments centraux du monde de la littérature est aujourd'hui le système des prix et des bourses, qui fournit aux écrivains à la fois ressources financières et reconnaissance : des bourses pour les plus jeunes, et des prix pour les plus âgés, pourrait-on penser. Les données de l'enquête ne nous permettent pas de distinguer les bourses des prix (qui sont souvent donnés par les mêmes organismes subventionnaires). Mais il est possible de mesurer l'importance qu'ont les organismes subventionnaires dans la vie littéraire, et d'analyser le processus d'attribution des bourses et des prix. La qualité des candidatures, l'originalité des projets : voilà sans aucun doute les critères d'évaluation. Mais, comme on peut le voir grâce aux résultats de l'enquête, on cherche aussi, plus ou moins explicitement, à tenir compte du sexe, de l'âge, de la région de résidence, voire de la

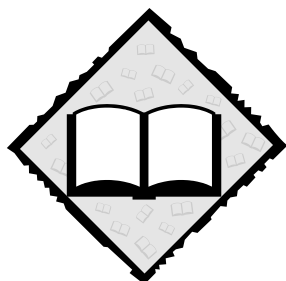
situation financière de l'écrivain. À cet égard, la comparaison entre le CALQ et le CAC est instructive et elle permet de dégager, au-delà des différences, la complémentarité entre les deux principaux organismes subventionnaires : le CALQ pour les plus jeunes et les écrivains en début de carrière, et le CAC, pour les écrivains plus âgés et ayant à leur crédit une plus longue carrière. On peut penser que c'est la même chose dans le domaine des sciences humaines et sociales ainsi que dans celui des sciences et du génie, tout se passant comme si l'obtention d'un appui du provincial servait de tremplin pour obtenir un appui du fédéral.

Le taux d'acceptation des demandes de bourse, tout comme d'ailleurs la notoriété ou la reconnaissance, est relativement élevé. Les écrivains québécois ne sont donc, pourrait-on conclure, négligés ni par les gouvernements, ni par le public, ni par leurs pairs. Ils obtiennent aussi une assez bonne visibilité sur la scène internationale, avec de fréquentes couvertures par les médias étrangers et la publication ou la traduction de leurs livres. Sauf que cette visibilité internationale ne se traduit pas toujours par l'obtention de prix à l'étranger.

La question que se pose tout écrivain à un moment ou l'autre

de sa carrière est la suivante : quelle est, pour celui qui vise la notoriété ou le succès, la meilleure façon d'exercer son métier d'écrivain ? On pourrait aussi parler de « stratégie », même si l'expression ne semble guère convenir à une « vie d'artiste ». Paradoxalement, il semble que la meilleure façon d'obtenir de la reconnaissance soit de consacrer beaucoup de temps à l'écriture, tout en diversifiant ses activités professionnelles, en multipliant les sources de revenu et en utilisant les différents médias, y compris les médias de masse. D'un côté, la concentration (sur son travail d'écrivain), et de l'autre, la diversification (médias, catégories éditoriales, etc.). Mais la diversification a ses limites : il faut surtout éviter l'enseignement, le journalisme et diverses activités apparemment moins « nobles », telles la correction d'épreuves et la rédaction de textes divers.

La gloire arrive un jour, tout au moins avec la maturité : il faut durer. Mais avec la gloire ne vient pas nécessairement la fortune : les écrivains les plus reconnus ne sont pas nécessairement ceux qui obtiennent les revenus (personnels ou familiaux) les plus élevés. Une chose est certaine : il faut savoir utiliser les médias (télévision, cinéma, etc.) soit pour diffuser ses œuvres, soit pour se faire connaître. Et l'ère de l'Internet ? On y est déjà ou presque...



CHAPITRE 4

UNE DÉCENNIE D'AIDE FINANCIÈRE VERSÉE AUX ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS PAR LE CALQ

Gaétan Hardy

La création artistique est vitale pour l'industrie culturelle québécoise; sans elle, la production culturelle et l'industrie qui la soutient n'existeraient pas. Un manuscrit, un texte, un conte est essentiel à la production d'un livre destiné aux adultes ou à la jeunesse, ainsi qu'à un recueil de poésie; un scénario est indispensable à la production d'un film, d'un court ou d'un long métrage; un texte dramatique est nécessaire à la mise en scène d'une pièce de théâtre; des tableaux, des photographies ou des sculptures sont obligatoires pour présenter une exposition dans un musée, un centre d'exposition, un centre

d'artistes ou une galerie d'art. Tous ces produits et services existent grâce au travail des créateurs, des artistes et des écrivains québécois.

Depuis sa première année de fonctionnement, en 1994-1995, le Conseil des arts et des lettres du Québec a apporté une aide financière importante à la création artistique québécoise par l'entremise de son programme de bourses. Ce programme est un important outil de recherche et de développement de la pratique artistique au Québec, car il permet aux créateurs, aux artistes et aux écrivains québécois de disposer des ressources nécessai-

res à la création d'œuvres et à la réalisation de différentes activités, et ce, tout au long de leur carrière. Il facilite également le ressourcement, en permettant de participer à des activités de perfectionnement et d'avoir accès à des studios ou ateliers-résidences situés dans des milieux reconnus pour leur vie culturelle intense.

Un grand nombre de créateurs, d'artistes et d'écrivains professionnels¹ ont bénéficié d'un soutien financier du Conseil pour leurs projets de recherche, de création ou de perfectionnement. Pour plusieurs, cette aide a été un tremplin qui leur a permis de progresser et de se tailler une

1. Selon la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur les contrats avec les diffuseurs (L.R.Q., c. S-32.02) et la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (L.R.Q., c. S-32.1), un artiste professionnel est « tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement ou les deux, crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel ».

place sur la scène culturelle québécoise. D'autres, dont les réalisations ont fait l'objet d'une reconnaissance internationale, ont pu notamment poursuivre le développement de leur carrière, grâce à cet appui. Ainsi, obtenir une bourse du Conseil constitue un atout majeur pour l'essor de la carrière d'un créateur, d'un artiste ou d'un écrivain.

Ce chapitre s'intéresse à l'évolution de l'aide financière octroyée aux écrivains professionnels au cours des 10 dernières années. Soulignons que, pour être admissible à l'obtention d'une bourse, l'écrivain doit avoir publié au moins un livre ou diffusé au moins quatre textes différents dans des organismes ou des entreprises de diffusion reconnus. Les bourses sont attribuées après l'évaluation des demandes formulées. Elles sont appréciées au mérite par des jurys formés de personnes reconnues pour leur compétence dans la discipline en question. Nous dégagerons également, dans une deuxième partie, le profil démographique des écrivains qui ont bénéficié d'un soutien financier du Conseil pour réaliser leur projet de recherche, d'écriture ou de perfectionnement au cours de ces années.

L'évolution de l'aide financière versée aux écrivains professionnels

Le programme de bourses du Conseil a permis à plusieurs écrivains québécois de bénéficier d'un appui financier important pour réaliser leurs projets d'écriture ou pour soutenir l'évolution de leur carrière. Cette aide a également contribué à l'essor de la littérature québécoise. « Si la littérature n'est pas à elle seule tout l'imaginaire d'une société, elle en demeure le cœur obscur, le noyau à rayonnement différé et à projection intermittente sur divers écrans, murs, scènes. Passant par de nombreux médias, elle peut s'en nourrir au passage et, surtout, les filtrer, les irriguer en retour². »

Nous verrons, dans cette première partie, l'aide accordée aux écrivains professionnels et son évolution selon certaines des particularités du programme de bourses. Soulignons d'emblée que l'aide financière octroyée aux écrivains professionnels totalisait plus de 1,5 M \$ en 2003-2004 et représentait 17 % de toutes les sommes versées aux créateurs, aux artistes et aux écrivains en vertu du programme de bourses.

L'évolution de l'ensemble de l'aide financière

Au cours des 10 dernières années, près de 10 M \$ ont été accordés à 962 écrivains professionnels, boursiers du Conseil. La croissance du nombre de boursiers et des sommes octroyées a été particulièrement importante depuis la création du Conseil. Ces sommes sont en effet passées de moins de 500 000 \$ à plus de 1,5 M \$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne³ de 15,5 % et procure une aide additionnelle de plus de 1,1 M \$ aux écrivains. Le nombre de boursiers est, quant à lui, passé de 48 à 139 au cours de ces années. Cette hausse équivaut à une croissance annuelle moyenne de 12,5 %, ce qui permet à 91 écrivains de plus de bénéficier d'un soutien financier de la part du Conseil en 2003-2004. Il est intéressant de mentionner que plus de 60 % des boursiers a obtenu une seule bourse au cours de ces années, que près de 22 % a obtenu deux bourses et 18 %, trois bourses et plus, pour réaliser des projets individuels ou participer à des projets collectifs.

2. L. MAILHOT, *La littérature québécoise*, Québec, Éditions Typo, 1997, p. 15.

3. Nous utilisons le taux de croissance annuel moyen. Ce taux est calculé selon la formule de l'intérêt composé :

$$T = ((n+1)\sqrt[n]{Y/X} - 1) * 100,$$

où Y est la dernière année,
X est l'année de début,
n le nombre d'années.

Nous avons déjà signalé, dans un numéro du bulletin statistique *Constats du CALQ*⁴, que trois périodes ont caractérisé l'évolution du financement du secteur des arts et des lettres par le Conseil, depuis sa création. La première correspond aux années de démarrage et comprend les années 1994-1995 et 1995-1996. Ces années ont été marquées par un transfert de responsabilités, du ministère de la Culture et des Communications, concernant la gestion de divers programmes d'aide financière pour le soutien des arts et des lettres. L'aide financière aux écrivains est passée, au cours de cette première période, de 421 900 \$ à près de 640 000 \$.

La seconde période est celle de 1996-1997 à 1998-1999 et elle est ponctuée par l'adoption d'énoncés de politique sectoriels, entre autres la Politique de la lecture et du livre⁵ qui comportait des mesures particulières pour soutenir la création et l'écriture. Toutes ces décisions ont entraîné le transfert de nouvelles responsabilités au Conseil et l'augmentation de l'aide financière. L'aide accordée aux écrivains professionnels a crû, au cours de ces années, et elle atteint plus de 0,9 M \$ en 1998-1999.

La troisième période, de 1999-2000 à 2003-2004, est marquée par une croissance importante des sommes octroyées au Conseil pour améliorer les conditions de création, de production et de diffusion. L'octroi de crédits additionnels non récurrents de 12 M \$ en 1999-2000 et 2000-2001, ainsi que des crédits récurrents de 7 M \$ par année, en 2001-2002 et 2002-2003, et de 6,5 M \$ en 2003-2004, ont contribué à accroître l'aide financière de façon notable. Au cours de cette période, l'aide consentie aux écrivains professionnels a augmenté de 632 700 \$, et elle représente plus de 1,5 M \$ en 2003-2004. La bourse moyenne, qui s'élevait à 8 970 \$ en

1994-1995, est maintenant de 11 116 \$, ce qui équivaut à une hausse annuelle moyenne de 2,6 % de l'aide allouée à chacun des boursiers (2 146 \$ de plus).

Le tableau 4.1 présente, au regard de chacune des années, le nombre de boursiers ainsi que les sommes qui leur ont été accordées. La figure 4.1 complète cette information et illustre l'évolution de l'aide financière du Conseil aux écrivains professionnels au cours des années 1994-1995 à 2003-2004, et celle qui a été accordée en fonction des types de bourses, aspect qui sera abordé à la prochaine section.

Tableau 4.1
Nombre de bourses et aide financière octroyée aux écrivains professionnels, de 1994-1995 à 2003-2004

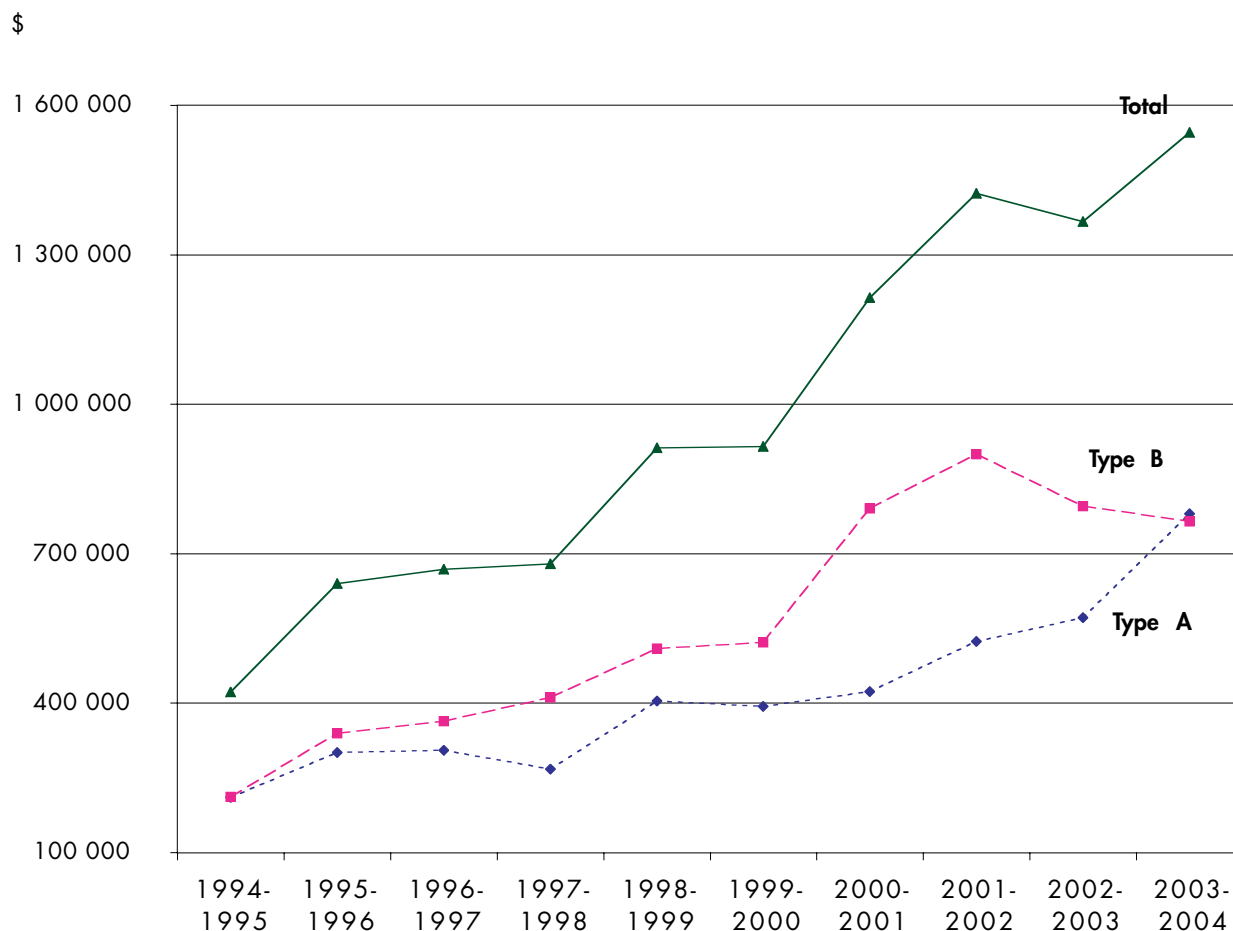
Année financière	Nombre de bourses	Aide octroyée	Aide moyenne
	n	k\$	\$
1994-1995	48	421,9	8 790
1995-1996	59	639,9	10 845
1996-1997	50	668,7	13 374
1997-1998	56	679,1	12 126
1998-1999	94	912,4	9 707
1999-2000	89	914,9	10 280
2000-2001	124	1 213,6	9 787
2001-2002	166	1 422,9	8 571
2002-2003	137	1 366,1	9 971
2003-2004	139	1 545,2	11 116
Total	962	9 784,6 \$	1 0171 \$

4. G. HARDY, « Le secteur des arts et des lettres au Québec. L'évolution de son financement par le Conseil des arts et des lettres du Québec », *Constats du CALQ*, n° 2, mai 2002, p. 2-3.

5. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Le temps de lire, un art de vivre. Politique de la lecture et du livre*, Québec, 1998, 116 p.

Figure 4.1

Évolution de l'aide financière du Conseil des arts et des lettres du Québec versée aux écrivains professionnels, de 1994-1995 à 2003-2004



L'évolution de l'aide financière et les types de bourses

Deux types de bourses caractérisent le programme d'aide financière du Conseil. Elles sont attribuées selon le parcours artistique des écrivains dont des œuvres ont été diffusées. Les bourses de Type A sont destinées aux écrivains qui comptent plus de 10 ans de pratique au Québec ou à l'étranger. Les bourses de

Type B servent à soutenir les écrivains qui comptent de 2 à 10 années d'une telle pratique (tableau 4.2).

Plus de 57 % des sommes accordées au cours des 10 dernières années ont été versées à des écrivains qui comptaient 10 ans et moins de pratique professionnelle. C'est 5,6 M \$ qui ont été octroyés à 561 écrivains sous forme de bourses de Type B depuis la création du Conseil.

Les écrivains qui comptent plus de 10 ans de pratique professionnelle ont, pour leur part, reçu un soutien financier représentant près de 43 % des sommes attribuées depuis 1994-1995. Au fil des ans, les sommes annuelles accordées en vertu des bourses de Type A ont été moins importantes que celles qui ont été consenties relativement aux bourses de Type B, sauf en 1994-1995 et en 2003-2004, quand elles sont quasi équivalentes.

La croissance annuelle moyenne de l'aide accordée pour les bourses de Type A s'élève à 15,7 %, soit une somme additionnelle de 569 700 \$. Cette croissance atteint 15,4 % pour ce qui est des bourses de Type B; une somme supplémentaire de 533 600 \$ a ainsi été accordée au cours de cette période.

La bourse moyenne est toutefois plus importante pour les écrivains comptant plus de 10 ans de pratique professionnelle comparativement à ceux dont l'expérience est plus brève. L'aide consentie est de 11 821 \$ en 2003-2004 pour les boursiers de Type A par rapport à 10 479 \$ pour ceux de Type B. Ces bourses ont également connu une croissance différente au cours des années. La bourse moyenne de Type A a augmenté de 2,4 % annuellement, tandis que celle de Type B a connu une croissance annuelle moyenne de 2,9 % au cours des 10 dernières années.

L'évolution de l'aide financière et les volets du programme

Le programme de bourses compte trois volets distincts pour permettre aux artistes et aux écrivains professionnels de réaliser leurs projets et soutenir leur démarche artistique : le soutien à la recherche et à la création, le soutien aux projets menant à des activités de diffusion et le soutien à la carrière (tableau 4.3).

L'aide à la recherche et à la création vise à soutenir les écrivains dans leur travail de recherche et d'écriture relativement à des projets de littérature de fiction (roman, poésie, nouvelle, littérature jeunesse, etc.) et de littérature de non-fiction qui explore la vie artistique et littéraire (anthologie, biographie, essai, etc.). Ce volet est le plus important du programme de bourses. Au cours des 10 dernières années, 89 % de toute l'aide a été versée aux écrivains professionnels en vertu du volet recherche et création. C'est 8,7 M \$ qui ont servi à la réalisation des différents projets des 626 boursiers ayant bénéficié d'un tel soutien. Les sommes octroyées ont augmenté de 14,7 % annuellement, passant de près de 0,4 M \$ à plus de 1,3 M \$. La bourse moyenne s'élevait à 8 709 \$ en 1994-1995 com-

parativement à 16 440 \$ en 2003-2004, soit une croissance annuelle moyenne de 7,3 % depuis la naissance du Conseil.

Le soutien aux projets menant à des activités de diffusion concerne plus précisément les *spectacles littéraires* et il vise à favoriser le contact entre les écrivains et le public. Ces spectacles littéraires mettent en scène un ou plusieurs écrivains, conteurs ou interprètes professionnels. Ce volet est issu de la Politique de la lecture et du livre, et il existe depuis 1998-1999. Il a permis à 88 boursiers de réaliser des spectacles littéraires et de bénéficier d'un appui financier de près de 235 000 \$ au cours des six dernières années. La nature des projets influence grandement le nombre de personnes aidées et les sommes allouées pour leur

Tableau 4.2

Nombre de bourses et aide financière octroyée aux écrivains professionnels selon le type de bourses, de 1994-1995 à 2003-2004

Année financière	Type A		Type B	
	Nombre de bourses	Aide octroyée	Nombre de bourses	Aide octroyée
	n	k\$	n	k\$
1994-1995	22	210,5	26	211,4
1995-1996	26	300,8	33	339,1
1996-1997	21	304,8	29	363,9
1997-1998	20	267,7	36	411,4
1998-1999	37	403,7	57	508,8
1999-2000	47	392,8	42	522,1
2000-2001	43	423,1	81	790,5
2001-2002	62	523,3	104	899,5
2002-2003	57	571,0	80	795,1
2003-2004	66	780,2	73	765,0
Total	401	4 177,8	561	5 606,8 \$

réalisation, comme en témoigne l'évolution des sommes accordées et du nombre de boursiers.

Le troisième volet, axé sur le soutien à la carrière, offre aux écrivains la possibilité de réaliser des activités de perfectionnement en vue d'acquérir une plus grande maîtrise de l'écriture, d'occuper des studios ou ateliers au Québec et à l'étranger pour profiter du dynamisme et des ressources de milieux artistiques importants⁶ et d'obtenir un prix, conjugué à une bourse, qui reconnaît leur contribution à la vitalité culturelle du Québec dans leur secteur ou dans leur région. Ce volet leur permet également d'obtenir une aide financière relative aux déplacements. L'aide accordée représente 8,6 % de l'ensemble des sommes consen-

ties au cours des années et elle totalise 845 500 \$. Les sommes versées, de même que le nombre de boursiers, ont enregistré une croissance importante au fil des ans. Cette aide est passée de 30 000 \$ en 1994-1995 à 145 800 \$ en 2003-2004, soit une croissance annuelle moyenne de 19,2 %.

L'évolution de l'aide financière et les catégories éditoriales

Bien qu'il n'existe pas de genre littéraire absolu ou pur, la littérature québécoise regroupe différentes catégories éditoriales ou formes d'expression littéraire. Nous retenons, dans cette analyse, les catégories éditoriales suivantes : le *roman* et *récit*, la

poésie, l'*essai*, la *littérature jeunesse*, les *contes et nouvelles*, ainsi qu'une catégorie *autre* qui regroupe la biographie, l'anthologie, etc. (tableau 4.4)

Près de la moitié de l'aide octroyée, au cours des 10 dernières années, l'a été pour le *roman* et *récit*. Les sommes accordées à cette catégorie éditoriale s'élèvent à 4,8 M \$ et elles ont permis de soutenir les projets de 402 boursiers depuis 1994-1995. Les sommes versées ont augmenté annuellement de 18,6 %, passant de 165 300 \$ à 766 100 \$, soit une aide additionnelle de plus de 600 000 \$. Le nombre de boursiers est, quant à lui, passé de 17 à 55 au cours de ces années, ce qui a permis à 38 écrivains boursiers de plus d'obtenir un soutien financier.

Tableau 4.3
Nombre de bourses et aide financière octroyée aux écrivains professionnels selon les volets du programme, de 1994-1995 à 2003-2004

Année financière	Soutien à la recherche et à la création		Soutien à la diffusion (spectacles littéraires)		Soutien à la carrière	
	Nombre de bourses	Aide octroyée	Nombre de bourses	Aide octroyée	Nombre de bourses	Aide octroyée
	n	k\$	n	k\$	n	k\$
1994-1995	45	391,9	...	...	3	30,0
1995-1996	48	605,3	...	...	11	34,6
1996-1997	44	638,3	...	...	6	30,4
1997-1998	46	634,2	...	...	10	44,8
1998-1999	64	779,8	8	32,5	22	100,1
1999-2000	52	787,4	1	15,0	36	112,5
2000-2001	75	1 088,4	17	14,6	32	110,6
2001-2002	85	1 246,0	37	70,0	44	106,9
2002-2003	85	1 184,9	11	51,3	41	129,9
2003-2004	82	1 348,1	14	51,3	43	145,8
Total	626	8 704,3	88	234,7	248	845,5

6. Studios du Québec à New York, Paris et Rome, les ateliers-résidences de Montréal, Mexico, Lyon et Amsterdam.

La seconde catégorie importante est la *poésie*; 25,7 % des sommes allouées depuis 1994-1995 ont été versées à des boursiers qui adhèrent à ce genre littéraire. C'est une somme de 2,5 M \$ qui a permis à 275 écrivains boursiers du Conseil de réaliser leurs projets. L'aide accordée a augmenté de 12,0 % par année et elle a atteint 350 600 \$ en 2003-2004, soit une somme additionnelle de près de 225 000 \$.

Les autres catégories éditoriales regroupent respectivement 10 % et moins de toutes les sommes accordées au cours des années : d'abord l'*essai* (10,0 %), suivi des *contes et nouvelles* (8,3 %), de la *littérature jeunesse* (4,1 %) et de la catégorie *autre* (2,7 %). Certaines de ces catégories ont connu des augmentations importantes des sommes octroyées chaque année; deux d'entre elles ont par ailleurs enregistré des hausses plus importantes. Il s'agit

de l'*essai*, qui a connu une croissance annuelle moyenne de 42,6 % des sommes attribuées (162 300 \$ de plus en 2003-2004 qu'en 1994-1995) et de la *littérature jeunesse*, dont la hausse annuelle moyenne atteint 34,7 % au cours de ces années (100 400 \$ de plus).

L'évolution de l'aide financière par regroupement des régions

Les sommes accordées aux boursiers qui résident dans la région de Montréal ont représenté plus de 61 % de toute l'aide accordée depuis la création du Conseil. Les sommes versées atteignent plus de 6 M \$ et 568 boursiers de cette région en ont bénéficié. Cette aide a augmenté de 15,1 % annuellement, passant de 284 400 \$ à plus de 1 M \$ au cours des années, ce qui a procuré aux écrivains boursiers de cette région 733 600 \$

de plus. La bourse moyenne atteint 11 568 \$ en 2003-2004 (tableau 4.5).

Dans la région de la Capitale-Nationale, c'est une somme de 656 600 \$ qui a été octroyée depuis 1994-1995 à 68 boursiers. Cette aide s'est accrue de 19,4 % annuellement, et elle a atteint 82 300 \$ en 2003-2004. La bourse moyenne s'élevait à 10 288 \$ en 2003-2004.

Pour ce qui est des régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale, une somme de 3,1 M \$ a été attribuée à 326 boursiers au cours des 10 dernières années. La croissance annuelle moyenne de l'aide accordée aux écrivains de ces régions est de 15,6 %; elle est passée de 120 900 \$ à 445 900 \$. La bourse moyenne qui leur a été versée atteignait 10 347 \$ en 2003-2004.

Tableau 4.4

Nombre de bourses et aide financière octroyée aux écrivains professionnels selon les catégories éditoriales, de 1994-1995 à 2003-2004

Année	Roman et récit		Poésie		Essai		Littérature jeunesse		Contes et nouvelles		Autre	
	n	\$	n	\$	n	\$	n	\$	n	\$	n	\$
1994-1995	17	165,3	16	126,5	1	6,9	2	7,4	6	48,0	6	67,8
1995-1996	29	363,5	15	130,8	1	18,0	4	25,7	5	47,9	5	54,0
1996-1997	25	340,2	17	223,9	..	..	1	5,0	7	99,6	..	..
1997-1998	28	385,9	18	206,5	2	26,5	4	23,0	2	28,5	2	8,7
1998-1999	42	412,2	32	251,2	8	101,0	1	2,5	8	109,0	3	36,5
1999-2000	46	496,5	27	220,4	10	156,1	3	16,9	2	23,5	1	1,5
2000-2001	50	604,9	36	360,4	10	143,7	5	18,9	22	77,7	1	8,0
2001-2002	55	658,4	49	310,0	15	198,2	10	79,6	32	150,8	5	25,9
2002-2003	55	610,4	30	338,0	14	161,1	14	113,6	20	114,6	4	28,5
2003-2004	55	766,1	35	350,6	11	169,3	9	107,8	23	116,6	6	34,9
Total	402	4 803,3	275	2 518,3	72	980,7	53	400,3	127	816,2	33	265,7

Tableau 4.5

Nombre de bourses et aide financière octroyée aux écrivains professionnels selon un regroupement des régions, de 1994-1995 à 2003-2004

Année	Capitale-Nationale		Montréal		Autres régions	
	Nombre de boursiers	Aide octroyée	Nombre de boursiers	Aide octroyée	Nombre de boursiers	Aide octroyée
	n	k\$	n	k\$	n	k\$
1994-1995	2	16,7	31	284,4	15	120,9
1995-1996	4	32,4	28	346,6	27	260,9
1996-1997	3	32,0	30	440,4	17	196,2
1997-1998	6	63,7	28	329,0	22	286,3
1998-1999	5	52,0	59	533,4	30	327,1
1999-2000	8	91,4	51	571,6	30	251,9
2000-2001	10	83,7	78	762,7	36	367,2
2001-2002	12	108,5	98	865,5	56	448,9
2002-2003	10	93,8	77	867,1	50	405,1
2003-2004	8	82,3	88	1 018,0	43	444,9
Total	68,0	656,5	568,0	6 018,6	326,0	3 109,5

Le profil démographique des écrivains boursiers du Conseil

Cette seconde partie présente le profil démographique des boursiers du Conseil au cours des 10 dernières années, en considérant des variables comme le sexe, l'âge, le lieu de naissance, la langue maternelle, de même que la région de résidence. Rappelons que, depuis sa création, 962 écrivains professionnels ont obtenu une bourse, pour réaliser leurs projets d'écriture ou pour appuyer l'essor de leur carrière.

Le sexe et l'âge

L'aide financière accordée par le Conseil au cours des 10 dernières années a été attribuée majoritairement à des hommes; 52 % de tous les boursiers sont de sexe masculin⁷. Cette proportion a toutefois varié au fil des ans, puisque, en 1994-1995 et en 1995-1996, les femmes étaient plus nombreuses à obtenir une bourse du Conseil, soit près de 60 % de l'ensemble des boursiers. Depuis lors, le pourcentage de boursiers masculins a été équivalent, au cours des années 1997-1998 et 1998-1999, et supérieur depuis 2000-2001.

En 2003-2004, 56,8 % des boursiers sont de sexe masculin et 43,2 %, de sexe féminin.

Le milieu des écrivains se révèle majoritairement masculin. En effet, selon une enquête réalisée en 2002 par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec⁸, 6 écrivains sur 10 sont des hommes (tableau 4.6).

Les écrivains boursiers du Conseil vieillissent. L'âge moyen des boursiers est passé de 43 ans à près de 46 ans au cours des 10 dernières années. L'âge relativement élevé des boursiers peut s'expliquer par les exigences du

7. Cette répartition respecte assez bien celle des écrivains qui ont présenté une demande afin d'obtenir une bourse, puisque 51,9 % d'entre eux étaient de sexe masculin.

8. M. FOURNIER et G. GAUTHIER, « Qui sont les écrivains et les écrivaines du Québec ? », chapitres 2 et 3 du présent ouvrage.

programme, en ce qui a trait au nombre d'années de pratique professionnelle exigé et à la durée de formation généralement acquise. Un phénomène qui n'a toutefois pas empêché le Conseil d'accueillir plus de jeunes et de faire une place plus importante à la relève. La proportion des boursiers âgés de moins de 35 ans⁹ s'est accrue au fil des ans, passant de 10,9 % en 1994-1995 à près de 22 % en 2003-2004, tout en permettant à un nombre plus important de jeunes écrivains d'obtenir aide et reconnaissance pour appuyer l'évolution de leur carrière (tableau 4.7).

L'âge moyen des écrivains boursiers de sexe masculin et de sexe féminin est quasi identique année après année. Il se situe à près de 46 ans, en 2003-2004, chez les deux groupes. L'importance des moins de 35 ans a par ailleurs varié chaque année selon le sexe des boursiers. Pour l'ensemble de la période, la proportion de boursiers de sexe masculin ayant moins de 35 ans est plus importante que celle des boursiers de sexe féminin (16,4 % comparativement à 14,0 %). Toutefois, en 2003-2004, plus de 26 % des boursiers de sexe féminin ont moins de 35 ans comparativement à 18 % pour ceux de sexe masculin (tableau 4.8).

Tableau 4.6

Répartition des écrivains boursiers du Conseil selon le sexe, de 1994-1995 à 2003-2004

Année	Femmes	Hommes
	%	
1994-1995	52,1	47,9
1995-1996	59,3	40,7
1996-1997	48,0	52,0
1997-1998	50,0	50,0
1998-1999	50,0	50,0
1999-2000	51,7	48,3
2000-2001	42,7	57,3
2001-2002	45,8	54,2
2002-2003	48,2	51,8
2003-2004	43,2	56,8
Total	47,8	52,2

Tableau 4.7

Répartition des écrivains boursiers du Conseil selon le groupe d'âge, de 1994-1995 à 2003-2004

Année	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Âge moyen
	%		
1994-1995	10,9	89,1	43,0
1995-1996	6,9	93,1	44,9
1996-1997	—	100,0	43,9
1997-1998	14,3	85,7	45,2
1998-1999	17,6	82,4	44,6
1999-2000	11,2	88,8	45,0
2000-2001	11,3	88,7	45,6
2001-2002	21,2	78,8	43,7
2002-2003	17,6	82,4	45,7
2003-2004	21,9	78,1	45,8
Total	15,2	84,8	45,0

9. Les personnes âgées de moins de 35 ans sont considérées comme faisant partie de la jeunesse par divers organismes (Secrétariat à la jeunesse, Office franco-québécois pour la jeunesse, etc.).

Tableau 4.8

Répartition des écrivains boursiers du Conseil selon le sexe et le groupe d'âge, de 1994-1995 à 2003-2004

Année	Femmes			Hommes		
	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Âge moyen	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Âge moyen
	%			%		
1994-1995	4,0	96,0	43,2	19,0	81,0	42,8
1995-1996	8,8	91,2	45,0	4,2	95,8	44,8
1996-1997	—	100,0	43,7	—	100,0	44,1
1997-1998	3,6	96,4	45,9	25,0	75,0	44,5
1998-1999	13,6	86,4	45,9	21,3	78,7	43,5
1999-2000	15,2	84,8	43,7	7,0	93,0	48,3
2000-2001	12,2	87,8	45,2	10,6	89,4	45,9
2001-2002	14,1	85,9	45,3	27,1	72,9	42,3
2002-2003	19,7	80,3	45,1	15,7	84,3	46,2
2003-2004	26,3	73,7	45,9	18,3	81,7	45,8
Total	14,0	86,0	45,0	16,4	83,6	45,9

La langue maternelle et le lieu de naissance

Les écrivains boursiers sont majoritairement de langue maternelle française. En 2003-2004, plus de 84 % d'entre eux mentionnent le français comme langue maternelle, pourcentage approchant celui de l'ensemble de la population québécoise (81,2 %) ¹⁰. Les écrivains boursiers de langue maternelle anglaise ont, pour leur part, un poids relatif un peu plus important (12,5 %) comparativement à celui de l'ensemble de la population (8,0 %). Dans le cas des écrivains dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais, leur poids relatif est inférieur (3 %) à celui des personnes répondant à la même caractéristique dans l'ensemble de la population (10 %).

La proportion de boursiers de langue maternelle anglaise s'est accrue de façon importante au fil des ans; elle représentait moins de 5 % des boursiers en 1994-1995 et elle atteint plus de 12 % en 2003-2004. Celle des bour-

siers d'une langue maternelle autre que le français ou l'anglais est de plus en plus importante et elle a connu des variations notables au cours des années (tableau 4.9).

Tableau 4.9

Répartition des écrivains boursiers du Conseil selon la langue maternelle, de 1994-1995 à 2003-2004

Année	Anglais	Français	Autre
	%		
1994-1995	4,3	93,5	2,2
1995-1996	10,3	84,5	5,2
1996-1997	14,0	84,0	2,0
1997-1998	7,1	91,1	1,8
1998-1999	12,1	79,1	8,8
1999-2000	11,2	85,4	3,4
2000-2001	11,3	83,5	5,2
2001-2002	8,3	88,5	3,2
2002-2003	9,6	83,1	7,4
2003-2004	12,5	84,4	3,1
Total	10,3	85,2	4,5

10. STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001.

Plus de 80 % des écrivains boursiers sont nés au Québec, au cours des 10 dernières années. Ceux qui sont nés ailleurs au Canada représentent près de 6 % de tous les boursiers du Conseil, et leur importance s'est accrue au fil des ans. Les écrivains boursiers nés dans un autre pays ont maintenu leur importance relative parmi tous les boursiers aux alentours de 13 %, depuis 1994-1995 (tableau 4.10).

La région de résidence

Nous avons signalé précédemment l'importance de Montréal comme lieu de résidence des boursiers, de même qu'au regard des sommes attribuées dans cette région pour soutenir le travail de création de ces écrivains professionnels. Cette région est également celle qui compte la propor-

Tableau 4.10

Répartition des écrivains boursiers du Conseil selon le lieu de naissance, de 1994-1995 à 2003-2004

Année	Autre province	Autre pays	Québec
	%		
1994-1995	2,2	13,0	84,8
1995-1996	6,9	8,6	84,5
1996-1997	12,0	12,0	76,0
1997-1998	1,8	10,7	87,5
1998-1999	9,9	18,7	71,4
1999-2000	3,4	12,4	84,3
2000-2001	6,1	15,7	78,3
2001-2002	3,8	12,2	84,0
2002-2003	7,4	15,4	77,2
2003-2004	3,9	13,3	82,8
Total	5,6	13,6	80,8

tion la plus grande de boursiers de sexe féminin. La plupart des années, le pourcentage de boursiers de sexe féminin a été supérieur à celui des boursiers de sexe masculin¹¹. Pour l'ensemble de la période, les boursiers de sexe féminin ont représenté

52,5 % de tous les boursiers de la région. Cette proportion s'élève à 38,2 % des boursiers dans la région de la Capitale-Nationale, tandis qu'elle représente près de 42 % dans les autres régions (tableau 4.11).

Tableau 4.11

Répartition des écrivains boursiers du Conseil selon un regroupement des régions et le sexe, de 1994-1995 à 2003-2004

Année	Capitale-Nationale		Montréal		Autres régions	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%					
1994-1995	50,0	50,0	54,8	45,2	46,7	53,3
1995-1996	50,0	50,0	64,3	35,7	55,6	44,4
1996-1997	33,3	66,7	60,0	40,0	29,4	70,6
1997-1998	50,0	50,0	64,3	35,7	31,8	68,2
1998-1999	0,0	100,0	52,5	47,5	53,3	46,7
1999-2000	25,0	75,0	58,8	41,2	46,7	53,3
2000-2001	30,0	70,0	43,6	56,4	44,4	55,6
2001-2002	41,7	58,3	50,0	50,0	39,3	60,7
2002-2003	60,0	40,0	55,8	44,2	34,0	66,0
2003-2004	37,5	62,5	45,5	54,5	39,5	60,5
Total	38,2	61,8	52,5	47,5	41,7	58,3

11. Les écrivains professionnels de sexe féminin sont également plus nombreux à présenter une demande de bourse au Conseil pour obtenir une aide financière, soit 51 % de toutes les demandes formulées au cours des 10 dernières années.

La proportion de boursiers de sexe féminin, dans chacune des régions, est supérieure au poids relatif que les écrivains de sexe féminin occupent au sein de la population des écrivains des différentes régions. En 2002, 39 % des écrivains de la région de Montréal étaient de sexe féminin, tandis que, dans la région de la Capitale-Nationale, cette proportion s'élevait à 27 % et, dans les autres régions, elle se situait aux alentours de 40 % (tableau 4.12)¹².

Le sexe, l'âge et les catégories éditoriales

La répartition des boursiers selon le sexe et les genres littéraires met en évidence une pratique éditoriale associée plus particulièrement au sexe masculin et au

sexe féminin. Au cours des 10 dernières années, les écrivains boursiers de sexe féminin ont davantage été présents dans la *littérature jeunesse* (66 %). Pour leur part, les écrivains boursiers de sexe masculin occupent une plus grande place du côté de la *poésie* (60 %), de *l'essai* (64 %) et de la catégorie *autre*¹³ (67 %). Deux catégories éditoriales, le *roman* et *récit*, de même que les *contes et nouvelles* comptent un nombre presque équivalent de boursiers masculins et féminins au fil des ans. Des constats similaires sont formulés dans l'ensemble de la population des écrivains québécois en 2002¹⁴.

Les écrivains boursiers vieillissent, réalité observable dans toutes les catégories éditoriales, sauf celle des *contes et nouvelles*. Non

seulement l'âge moyen des écrivains boursiers de cette catégorie est-il le plus bas de toutes les catégories éditoriales en 2003-2004, mais il est aussi moins élevé qu'en 1994-1995. Il est actuellement d'un peu plus de 39 ans comparativement à 46 ans en 1994-1995.

Les écrivains boursiers les plus âgés sont associés aux catégories éditoriales de *l'essai* (54,3 ans), de la *littérature jeunesse* (51,3 ans) et *autre* (51,3 ans). Dans chacune d'elles, la moyenne d'âge des boursiers est plus grande qu'en 1994-1995. Il en est de même pour la *poésie* ainsi que le *roman* et *récit*; l'âge moyen est plus grand qu'en 1994-1995, mais il avoisine 45 ans en ce qui concerne les boursiers de cette catégorie.

Tableau 4.12
Répartition des écrivains boursiers du Conseil selon le genre littéraire et le sexe, de 1994-1995 à 2003-2004

Année	Roman et récit		Poésie		Essai		Littérature jeunesse		Contes et nouvelles		Autre	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	%											
1994-1995	64,7	35,3	37,5	62,5	100,0	–	50,0	50,0	83,3	16,7	16,7	83,3
1995-1996	62,1	37,9	46,7	53,3	–	100,0	75,0	25,0	80,0	20,0	60,0	40,0
1996-1997	60,0	40,0	29,4	70,6	–	–	100,0	–	42,9	57,1	–	–
1997-1998	46,4	53,6	55,6	44,4	–	100,0	100,0	–	50,0	50,0	–	100,0
1998-1999	59,5	40,5	40,6	59,4	37,5	62,5	–	100,0	62,5	37,5	33,3	66,7
1999-2000	58,7	41,3	40,7	59,3	30,0	70,0	100,0	–	100,0	–	–	100,0
2000-2001	46,0	54,0	33,3	66,7	20,0	80,0	60,0	40,0	54,5	45,5	100,0	–
2001-2002	49,1	50,9	38,8	61,2	46,7	53,3	70,0	30,0	40,6	59,4	60,0	40,0
2002-2003	56,4	43,6	36,7	63,3	42,9	57,1	57,1	42,9	40,0	60,0	50,0	50,0
2003-2004	49,1	50,9	45,7	54,3	36,4	63,6	55,6	44,4	34,8	65,2	–	100,0
Total	54,0	46,0	40,0	60,0	36,1	63,9	66,0	34,0	48,0	52,0	33,3	66,7

12. M. FOURNIER et G. GAUTHIER, *op. cit.* p. 8.

13. Cette catégorie regroupe la biographie, l'anthologie, etc.

14. M. FOURNIER et G. GAUTHIER, *op. cit.* p. 17.

Les écrivains boursiers âgés de moins de 35 ans représentent moins de 20 % des boursiers de chacune des catégories éditoriales au cours des 10 dernières années. De plus, ils n'ont pas

obtenu d'aide financière dans certaines catégories éditoriales : avant 1998-1999 pour ce qui est des contes et nouvelles, avant 1999-2000 quant à la littérature

jeunesse et à l'essai (tableau 4.13). En 2003-2004, ils sont toutefois présents dans la majorité des catégories et dans des proportions appréciables (tableau 4.14).

Tableau 4.13

Âge moyen des écrivains boursiers du Conseil selon les catégories éditoriales, de 1994-1995 à 2003-2004

Année financière	Roman et récit	Poésie	Essai	Littérature jeunesse	Contes et nouvelles	Autre
1994-1995	42,6	41,4	38,0	51,0	46,3	43,8
1995-1996	43,9	46,3	54,0	43,3	45,0	46,4
1996-1997	43,8	44,8	...	36,0	43,0	...
1997-1998	45,4	43,2	49,5	46,3	48,5	51,5
1998-1999	45,6	42,2	46,8	61,0	41,4	53,0
1999-2000	45,6	46,8	46,2	40,3	45,0	53,0
2000-2001	45,5	46,6	42,2	46,0	44,9	58,0
2001-2002	44,6	43,0	46,6	47,2	40,2	43,6
2002-2003	45,7	44,0	49,9	45,6	43,6	53,0
2003-2004	44,9	46,5	54,3	51,3	39,2	51,3
Total	45,0	44,5	47,9	46,7	42,3	48,7

Tableau 4.14

Répartition des écrivains boursiers du Conseil selon les catégories éditoriales et le groupe d'âge, de 1994-1995 à 2003-2004

Année	Roman et récit		Poésie		Essai		Littérature jeunesse		Contes et nouvelles		Autre	
	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Moins de 35 ans	35 ans et plus	Moins de 35 ans	35 ans et plus
%												
1994-1995	17,6	82,4	12,5	87,5	-	100,0	-	100,0	-	100,0	-	100,0
1995-1996	7,1	92,9	6,7	93,3	-	100,0	-	100,0	-	100,0	20,0	80,0
1996-1997	-	100,0	-	100,0	-	-	-	100,0	-	100,0	-	-
1997-1998	10,7	89,3	27,8	72,2	-	100,0	-	100,0	-	100,0	-	100,0
1998-1999	9,8	90,2	32,3	67,7	-	100,0	-	100,0	28,6	71,4	-	100,0
1999-2000	10,9	89,1	7,4	92,6	20,0	80,0	33,3	66,7	-	100,0	-	100,0
2000-2001	6,0	94,0	12,1	87,9	33,3	66,7	-	100,0	17,6	82,4	-	100,0
2001-2002	20,8	79,2	26,7	73,3	6,7	93,3	10,0	90,0	25,0	75,0	20,0	80,0
2002-2003	20,0	80,0	20,0	80,0	7,1	92,9	14,3	85,7	21,1	78,9	-	100,0
2003-2004	23,1	76,9	22,9	77,1	-	100,0	12,5	87,5	36,8	63,2	-	100,0
Total	13,7	86,3	18,7	81,3	9,9	90,1	9,6	90,4	20,0	79,5	7,1	92,9

Conclusion

Le programme de bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec a permis à plusieurs écrivains québécois d'obtenir un soutien financier pour réaliser leurs projets d'écriture ou de perfectionnement. Les sommes qui leur ont été consenties, au cours des 10 dernières années, sont importantes, et elles ont connu des augmentations appréciables au fil des ans, particulièrement à la suite de l'adoption de la Politique de la lecture et du livre et de l'octroi de crédits additionnels pour améliorer les conditions des artistes et des travailleurs culturels.

Une portion importante des sommes a été octroyée à des écrivains qui comptaient 10 ans et

moins de pratique professionnelle au Québec ou à l'étranger. L'aide financière attribuée aux écrivains a été principalement versée pour mener à bien des projets de recherche et de création. Cet appui financier a touché différents genres littéraires, plus particulièrement le *roman* et *l'écrit* au cours des 10 dernières années.

Les boursiers du Conseil sont surtout de sexe masculin, mais une place importante est occupée par ceux de sexe féminin, plus forte que leur poids relatif au sein de la population des écrivains québécois. Les écrivains boursiers vieillissent. Ils sont plus âgés, mais les jeunes sont de plus en plus présents parmi eux.

Références

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, « Programme de bourses en littérature, 2003-2004 », Québec, 2003, 20 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Le temps de lire, un art de vivre. Politique de la lecture et du livre*, Québec, 1998, 116 p.

HARDY, G., « Le secteur des arts et des lettres au Québec. L'évolution de son financement par le Conseil des arts et des lettres du Québec », *Constats du CALQ*, n° 2, mai 2002, 11 p.

MAILHOT, L., *La littérature québécoise*, Québec, Éditions Typo, 1997, 472 p.